

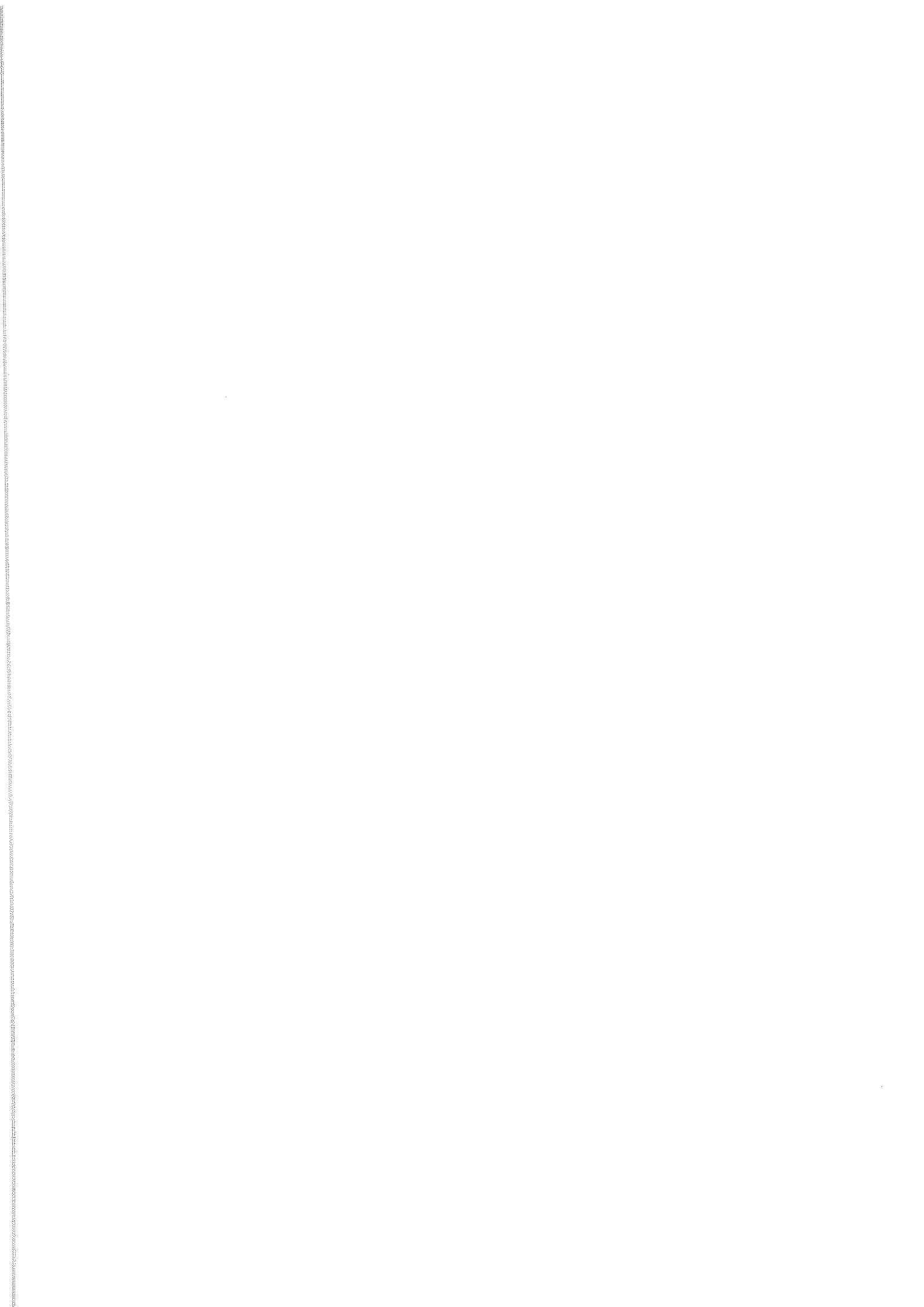
Le Moyen Age



De château en château



Muséobus
de la Communauté française





Le Moyen Age

De château en château

Exposition du Muséobus
de la Communauté française de Belgique

9 mars 2001

—
31 octobre 2002

Ministère de la Communauté française de Belgique
Direction générale de la Culture
Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques
Responsable du Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques :
Patrice Dartevelle, Directeur

Exposition

Conception et réalisation : Laurence Henry et Geneviève Rondeaux
Réalisation graphique : Idées-graph s.p.r.l.

Catalogue

Conception et réalisation : Laurence Henry et Geneviève Rondeaux
Textes : Laurence Henry et Geneviève Rondeaux
Photographies : Joëlle Verlaine, Photo Nelissen, Visé sauf mention contraire
Couverture : Idées-graph s.p.r.l.
Dactylographie : Natacha Meggio
Photocomposition et impression : imprimerie Guyot, Bruxelles

Equipe d'accueil du Muséobus

Laurence Henry, licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie
Geneviève Rondeaux, licenciée-agrégée en Histoire de l'Art et Archéologie

Natacha Meggio, secrétaire

Richard Vermeerbergen, chauffeur

Adresse de contact

Muséobus de la Communauté française
Parc industriel – route de Marche
5100 Naninne
Tél. et fax 081/40.05.26

Préface

« Si tu ne viens pas au musée, le musée viendra à toi ! ».

Le slogan de la formule « Muséobus » illustre bien la volonté de la Communauté française de tout mettre en place pour favoriser la mobilité et l'accès à la culture. Le Muséobus est en effet un véritable musée itinérant, une salle d'exposition sur roues ouverte à toutes et tous, dans les centres urbains et les communes rurales.

Il s'agit d'un outil culturel original et unique, qui propose des expositions préparées et commentées par un personnel scientifique compétent.

Cette fois, le Muséobus s'intéresse aux châteaux. L'image de cette demeure médiévale est, depuis le romantisme, entourée d'une aura positive, particulièrement auprès des jeunes publics. Un univers simpliste est souvent créé et le Moyen Age se trouve transformé en âge d'or d'une vie épique et chevaleresque.

Historiens et archéologues ont pourtant depuis longtemps fourni de cette époque une vision scientifique rigoureuse, critique et sensiblement plus complexe. A travers le château, c'est toute la vie rurale qui peut être abordée. Elle paraît rude, mais elle est aussi riche de tous les problèmes et de tous les conflits qui ont été ceux d'une région d'Europe pendant plusieurs siècles.

Le Muséobus de la Communauté française a donc fait de ces châteaux médiévaux le thème de sa quinzième exposition depuis sa création. Cette fois, l'exposition fait l'objet d'une collaboration avec la Communauté germanophone. Le Muséobus pourra ainsi également desservir les écoles de cette région du pays.

Cette coopération est une plus value pour les jeunes des deux Communautés, qui pourront ainsi découvrir et comprendre ensemble un temps fort du passé.

Rudy Demotte,
Ministre de la Culture
de la Communauté française

Hervé Hasquin,
Ministre-Président
de la Communauté française

Préface

Le Moyen Age fascine de nombreuses personnes. Les héros légendaires, les chevaliers courageux, les belles châtelaines et les fêtes féodales ne sont que quelques aspects qu'évoque le Moyen Age et en particulier la vie à la cour.

Cependant, la réalité apparaît souvent tout à fait différente. L'exposition du Muséobus a pour objectif de donner un vaste aperçu des vraies circonstances de la vie à cette époque.

Nous voudrions ici exprimer nos remerciements à tous ceux qui ont participé à la conception de cette exposition.

Que ce musée mobile fasse également une halte en Communauté germanophone, nous le devons aux bons contacts avec les responsables de la Communauté française.

Nous espérons que non seulement beaucoup de classes scolaires mais aussi des particuliers en profiteront pour mieux connaître ce qu'était la vie dans les châteaux et entreprendre ce voyage de découverte médiévale.

Bernd Gentges,
Ministre de la Culture
de la Communauté germanophone

Karl-Heinz Lambertz,
Ministre-Président
de la Communauté germanophone

Avant-propos

Au détour d'une route ou d'un chemin, des vestiges d'un château ou d'un donjon, perchés sur un éperon rocheux, racontent une histoire : celle du Moyen Age.

Le château fort est l'une des expressions les plus caractéristiques de la société médiévale. Pendant 500 ans, de l'an mil au XVème siècle, ils sont les résidences des seigneurs, symbolisant la puissance et offrant protection à tous ceux qui y vivent.

Le terme « Moyen Age »¹, créé au XVIème siècle, est ambigu. Il apparaît dépréciatif entre les splendeurs supposées de l'Antiquité gréco-romaine et les merveilles des Temps modernes. Cette expression péjorative est utilisée à tort car elle est symbolisée par les conflits entre les rois et les seigneurs ou l'Eglise et l'Etat. Elle est souvent réduite à des images pessimistes : la peste, l'inquisition, les croisades ou encore l'exploitation des paysans. En effet, si le Moyen Age débute par une période de troubles et d'invasions, qui font progressivement disparaître la culture latine, et si l'Empire romain d'Occident se morcelle en une multitude de royaumes, duchés et comtés, l'an mil va ouvrir une ère de renouveau économique : les techniques s'améliorent, les échanges commerciaux renaissent, l'artisanat se développe, la population s'accroît. Enfin, l'Europe se couvre de châteaux, de cathédrales et de monastères.

Le Moyen Age est donc une période complexe pendant laquelle émerge et se développe une civilisation originale, née de la synthèse entre l'héritage antique, l'apport chrétien et les traditions germaniques.

Epoque lointaine de mieux en mieux cernée grâce à l'archéologie et à l'étude des documents écrits ou iconographiques, le Moyen Age a posé les bases d'une société chrétienne qui nous influence encore. Elle voit naître des inventions (la brouette, les moulins à eau et à vent, le collier d'épaule, le ferrage des chevaux...), des progrès dans les domaines de la vie sociale et économique (le système bancaire, la notion d'Etat, l'université, l'imprimerie...).

L'exposition du Muséobus 2001-2002 présente un aperçu de la vie quotidienne dans le monde des châteaux seigneuriaux. De nombreux objets authentiques, mis au jour en Wallonie, mettent en exergue la chevalerie, l'armement, les vêtements et bijoux, la cuisine, les loisirs et la vie paysanne. Deux maquettes permettent de visualiser l'évolution architecturale de la motte féodale au château. Un mannequin présente le vêtement féminin. Différentes manipulations d'objets sont prévues lors des animations afin de permettre aux enfants de mieux appréhender cette période de l'Histoire.

D'autres thèmes auraient pu être développés mais l'espace restreint du Muséobus nous a conduit à envisager une deuxième exposition consacrée au Moyen Age, plus particulièrement au développement du commerce et à la naissance des villes (dès mars 2003).

Le catalogue, abondamment illustré, est complété par la contribution de Monsieur Jean-Louis Kupper, Professeur à l'Université de Liège. Nous tenons à le remercier particulièrement pour ses conseils et son aide précieuse.

Bienvenue à tous et à toutes dans le Muséobus afin de remonter le temps ... Visiteurs, petits et grands, entrez dans le monde des châteaux du Moyen Age.

Laurence Henry et Geneviève Rondeaux,
Chargées de mission

¹ Le terme Moyen Age vient du latin *medium aevum* (époque intermédiaire) qui a donné l'adjectif médiéval.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont aidés à réaliser l'exposition :

Monsieur Georges Bienfet
Monsieur Sébastien Carpentier
Madame Stéphanie Daix
Monsieur Philippe Dejaive
Monsieur Luc Engen
Monsieur André Falisse
Monsieur Patrick Hoffsummer
Monsieur Guido Hossey
Monsieur Jean-Louis Kupper
Monsieur Jérôme Lejeune
Monsieur Jacques Maréchal
Monsieur André Matthys
Monsieur Ralph Mennicken
Madame Anne Quintart
Madame Christine Serson
Madame Muriel Van Ruymbeke
Monsieur Francesco Vitullo
Monsieur Benoît Wéry

Notre reconnaissance s'adresse également aux musées et institutions scientifiques qui ont contribué à cette réalisation :

Musée Ducal, Bouillon
Musée communal, Huy
Musée des Francs et de la Famenne, Marche-en-Famenne
Musée de la Poterie, Raeren
Musée du Comté de Logne, Vieuxville
Les Compagnons de Franchimont, Theux
Château d'Herbeumont
Ruines du château de Montaigne, Falaën
Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux – Unité de Phytotechnie des régions tempérées
Ministère de la Communauté germanophone, service archéologique

Et le Moyen Age fut...

Le royaume des Francs et le nouvel Empire

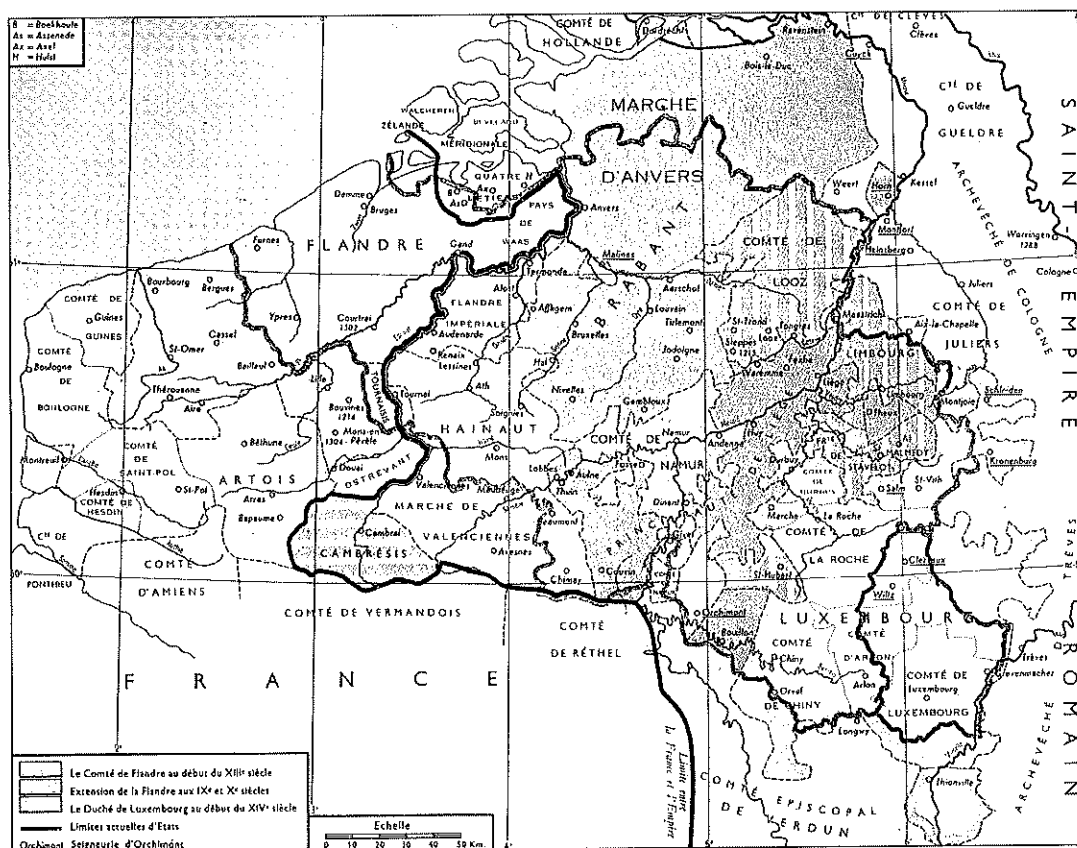
Au V^e siècle de notre ère, au moment où s'écroule l'Empire romain d'Occident, un peuple barbare qui a pour nom « Francs », avec à sa tête un roi nommé Clovis († 511) s'empare de la plus grande partie de la Gaule. Ce *regnum Francorum*, « royaume des Francs » est le noyau primitif de ce qui deviendra, en l'an 800, l'Empire de Charlemagne - considéré comme le nouvel Empire romain - qui s'étendait depuis l'Ebre (Espagne), jusqu'à l'Elbe (Allemagne), et depuis les brumes de la mer du Nord jusqu'au sud de Rome. Après la mort de Charlemagne († 814), la puissance de cet Empire « continental » devait rapidement s'affaiblir.

En 843, lors du fameux traité de Verdun, le vaste ensemble politique dominé jadis par Charles fut divisé entre ses trois petits-fils : ainsi naquirent la « France occidentale » (le futur royaume de France), la « France orientale » (la future Allemagne) et la « France du milieu » (dont la partie nord, arrosée par la Meuse, correspondait à nos régions).

Progressivement et par morceaux, la « France du milieu » fut absorbée par la Germanie. Ainsi en fut-il, en 925, du pays mosan : dès cette date, la plus grande partie de la future Belgique est incorporée au royaume germanique, dont le souverain, digne imitateur de Charlemagne, devait, en 962, ceindre à nouveau la couronne impériale. Telle est l'origine précise du « Saint Empire romain de la nation germanique » qui subsistera, vaillamment, jusqu'en 1806.

Ces événements majeurs, qui se déroulaient dans les étages supérieurs du vieil édifice carolingien,

La Belgique féodale, carte extraite de l'*Atlas d'Histoire universelle*, de P. Schmets et F. Hayt, Namur, s.d., carte n°118, p.103 (Collection Roland).



n'étaient cependant pas plus lourds de conséquences que ceux qui transformaient alors les niveaux inférieurs.

De quoi s'agissait-il ? Les rivalités qui opposèrent les successeurs de Charlemagne, le désordre consécutif aux attaques des Normands, les forces centrifuges et l'esprit d'autonomie qui travaillaient alors les soubassements de l'Etat devaient progressivement fissurer la maison carolingienne puis la disloquer, tout en la laissant presque miraculeusement debout !

En fait, ce démantèlement inachevé devait se dérouler en deux phases.

Le temps des principautés

Dans un premier temps, qui prend place, pour l'essentiel, aux IX^e, X^e et XI^e siècles, les comtes, c'est-à-dire les hauts fonctionnaires de l'Etat chargés, au nom du roi et pour le roi, d'exercer la justice, de lever des troupes et de percevoir les impôts dans une circonscription administrative nommée comté, s'émancipèrent, rendirent leurs charges héréditaires et, avec une boulimie sans mesure, firent main basse sur tous les pouvoirs et toutes les sources de richesse qui passaient à leur portée : ainsi naquirent les « principautés territoriales », tel le comté de Namur, celui de Hainaut ou de Luxembourg, le comté de Louvain (futur duché de Brabant), ou encore le comté puis duché de Limbourg-sur-Vesdre. Quant à la principauté épiscopale de Liège, elle présente une évolution particulière : elle fut créée, de toutes pièces, par l'empereur germanique, au profit de son très fidèle

évêque de Liège, afin de servir de contrepois politique à l'ambition dévorante des principautés territoriales laïques ; l'opération devait porter ses fruits, puisque l'évêque, maître des vallées de la Meuse et de la Sambre, devait rester, jusqu'à la fin du XII^e siècle, l'homme de l'empereur.

La seigneurie banale

La seconde phase de parcellisation de l'Etat se situe, *grosso modo*, au XI^e siècle. Les membres de l'aristocratie locale, tantôt sous-ordre des comtes, ou encore avoués, c'est-à-dire protecteurs (devenus entre temps oppresseurs) des biens des abbayes ; bref, des aigrefins de tous poils érigèrent ce que l'on appelle des « seigneuries banales ». Ces cellules, à la fois politiques et économiques, correspondent à de mini-territoires (quelques villages tout au plus) sur lesquels le maître des lieux, nommé *dominus*, « seigneur », détient de redoutables pouvoirs, non seulement en tant que propriétaire du sol, mais aussi en tant que détenteur du *bannum* ou « ban », à savoir de la justice et de la force publique : en d'autres termes, le « seigneur banal » est un « roi » aux petits pieds, un tyranneau de village.

Ce pouvoir, local mais exorbitant, le « seigneur de la terre » l'exerce par la terreur et par la violence, en s'appuyant sur ses quelques hommes d'armes, ses « hommes de proie », et surtout sur son château. Cette inquiétante construction de bois puis de pierre, qui l'élève sur une éminence artificielle (motte) ou au sommet d'une roche, est à la fois la demeure du seigneur et de sa famille, son refuge et sa protection, son centre « administratif », sa base

Château-ferme-église de Thys-en-Hesbaye (Waremmes, Crisnée). Vestige remarquable d'une résidence seigneuriale du Moyen Age, cliché J.-L. Kupper.



d'opérations d'où partent raids, coups de mains et expéditions militaires, mais aussi le symbole de sa « hauteur », de sa puissance, - toute relative - et de son indépendance.

Nous parlions de « terrorisme » seigneurial. Le mot n'est pas excessif. Maître et de la terre et du ban, le sire installe méthodiquement son système oppressif. Il s'agit de « nouveautés » ou de « nouvelles coutumes » - ce qui est neuf est toujours dangereux au Moyen Âge - qui portent aussi, très précisément et très opportunément, le nom de « banalités » : contrainte pour les paysans d'utiliser, contre redevance bien évidemment, le four « banal », le moulin « banal », le pressoir ou même le verrot « banal » qui appartiennent au seigneur ! A cela s'ajoutent le loyer de la terre - en argent, en grains, en œufs ou en volailles - et les fameuses corvées, à savoir l'obligation de travailler gratuitement, un certain nombre de jours par an, sur la terre ou « réserve » exploitée directement par le maître, principalement en période de labours, de moissons ou de vendanges.

En réalité, rien n'échappe à l'œil du seigneur qui, de sa tour fortifiée, de son nid d'aigle, peut, d'un seul regard, observer et surveiller l'ensemble de sa terre. Il lui arrive même, afin d'exercer un contrôle plus efficace encore, de détruire les habitats dispersés et de rassembler autoritairement la population paysanne à l'ombre de son château, au pied duquel se blottissent désormais les masures des rustres et l'église, dont le seigneur désigne d'ailleurs le curé : c'est la technique de l'« enchâtellement » qui façonne, de manière très caractéristique, le paysage médiéval.

Loin de nous, par conséquent, l'image romantique d'un seigneur philanthrope qui veille au bien-être des hommes placés sous sa paternelle protection ! Observons que le mot latin du Moyen Âge *dominiarium*, « pouvoir seigneurial », a donné en français le mot « danger », tant il est vrai que dans la conscience collective du monde rural, la domination du seigneur était tenue pour inquiétante et redoutable...

Le culte de la guerre

Nous terminerons cet aperçu en précisant que les rois, les évêques, les princes territoriaux et les seigneurs d'une certaine envergure distribuaient des terres (ou fiefs) à des hommes d'armes (ou vassaux), en échange de leur fidélité et de leur aide militaire. Ce système « féodo-vassalique », présent à tous les niveaux importants de la société, a contribué, si besoin en était encore, à accentuer et à institutionnaliser l'allure militaire et agressive de la période médiévale. Il faut savoir, en effet, que les invasions germaniques du Ve siècle avaient répandu en Europe occidentale une véritable « culture guerrière ». Le mot « guerre » lui-même provient d'ailleurs du francique *werra*, qui a éliminé le mot latin *bellum* que l'on retrouve encore, par exemple, dans le mot « belliqueux ».

Civilisation agraire dominée par une caste de guerriers, telles sont bien les caractéristiques fondamentales du monde occidental entre le Ve et le XV^e siècle.

Jean-Louis Kupper,
Professeur d'Histoire à l'Université de Liège

Représentation d'un guerrier du début du XII^e siècle sur les fonts baptismaux de l'église Notre-Dame à Liège, actuellement installés dans la collégiale Saint-Barthélémy à Liège, cliché J.-L. Kupper.



Pourquoi un château ?

L'origine du château fort

De tous temps, les sociétés ont éprouvé le besoin de se protéger. Pendant des siècles, l'obstacle dressé par l'homme est essentiellement une muraille dont la hauteur décourage l'escalade et s'oppose aux projectiles des armes de jet. Des sites fortifiés s'élèvent en Wallonie dès le Néolithique ancien. Mais c'est à l'Age du Fer que de nombreuses fortifications s'érigent sur notre territoire : sites de hauteur au relief accidenté, éperons rocheux en bordure de rivière ... L'accès au site est protégé par de puissants remparts, précédés ou non d'un fossé. Le Moyen Age n'échappe pas à ce besoin de protection. En effet, suite aux hordes dévastatrices des Normands de la fin du IX^{ème} siècle et aux incursions hongroises du milieu du X^{ème} siècle, l'insécurité est grande. Les communautés paysannes se serrent alors étroitement autour de ceux qui sont capables de les protéger : les grands propriétaires fonciers entraînés au métier des armes et disposant des ressources suffisantes pour organiser la défense de leurs propres biens. On voit alors apparaître un habitat spécifique pour la classe dominante des seigneurs : le château. Edifice de défense militaire, refuge conçu pour offrir protection et sécurité aux habitants, le château sert avant tout de résidence au seigneur, à sa famille et éventuellement à ses vassaux. Il devient un symbole de domination politique et économique, symbole qui restera, sous des formes variées, attaché aux châteaux jusqu'au XIX^{ème} siècle.

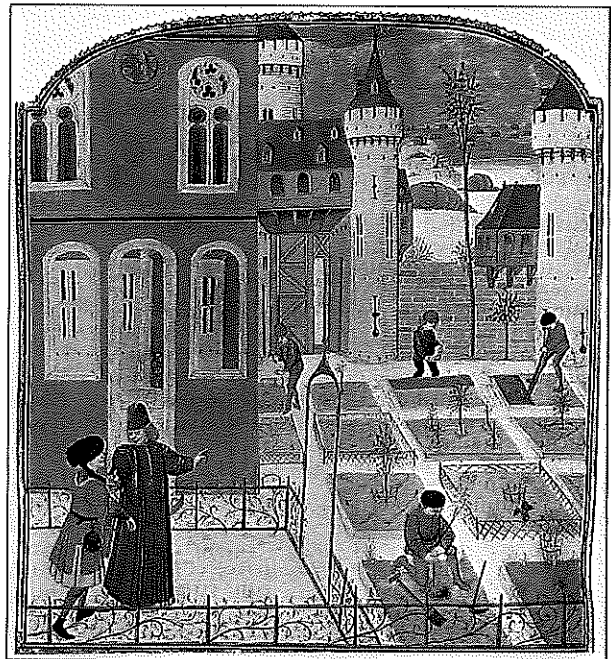
Centre économique et administratif, lieu de la justice et des corvées, le château permet d'affirmer l'autorité du seigneur et de défendre les limites de son territoire. Il est le siège d'un pouvoir déconcentré en milliers de châtellenies² éparses sur le territoire.

La seigneurie

Le domaine seigneurial

Le grand propriétaire foncier dont l'autorité s'est renforcée est devenu un seigneur. La terre qu'il

contrôle est une seigneurie, dont l'étendue est variable. Jusqu'au XIII^{ème} siècle, l'ensemble de ses terres est partagé en manses ou unités de culture. L'un des manses, plus vaste, est la « réserve » que le propriétaire garde pour sa subsistance (*mansus indominicatus*) et dont les revenus sont consacrés à son entretien. Dans ce manse, il faut inclure les prés, les bois, éventuellement les vignes et la « cour » qui regroupe le château, divers ateliers (atelier de tissage, forge, brasserie, sellerie, moulin ...) et l'église, également propriété seigneuriale. Les autres manses, plus petits, sont exploités par des hommes libres (les vilains) ou non (les serfs). Ces tenures paysannes ne sont pas nécessairement d'un seul tenant. Elles sont parfois formées de terres éparpillées dans toute la seigneurie : un champ, un pré, une parcelle de vignoble. Elles sont entourées d'un co(u)rtil, petit verger et jardin potager, clôturé de haies.

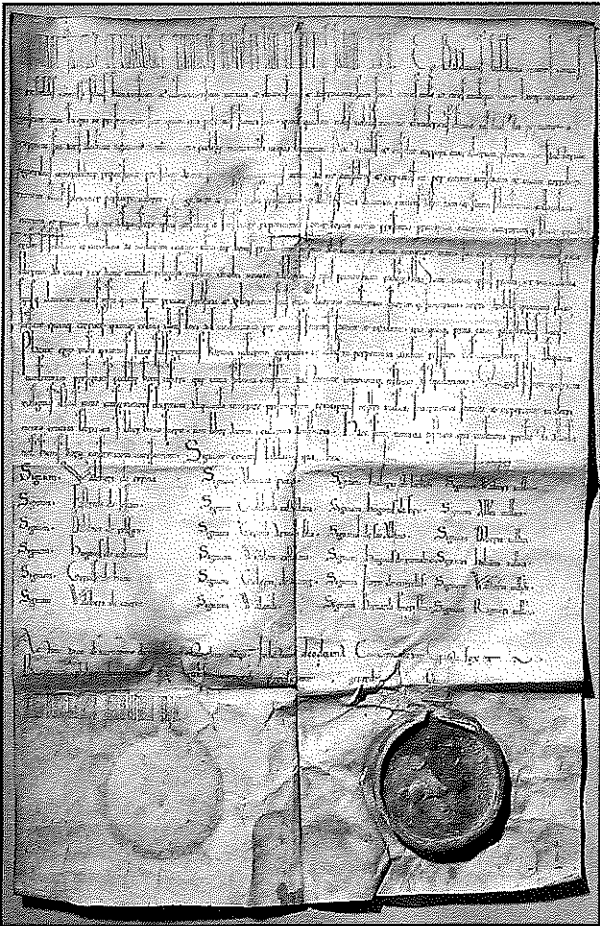


Un jardin « cortil », *Livre des profits champêtres* de P. de Criscens, XV^{ème} siècle, Bibliothèque de l'Arsenal, Paris, d'après le guide de *La France médiévale*, 1997.

² Châtellenie : territoire soumis à un châtelain.

Les droits du seigneur

Le seigneur se réserve le droit de percevoir des « impôts », notamment le cens (en argent ou en nature), comme loyer de la terre occupée, la taille ou le champart, proportion déterminée de la récolte. Il exerce le droit de « ban » c'est-à-dire le droit de commander, d'exiger des corvées, d'imposer des « banalités » par l'utilisation obligatoire du four, du moulin et du pressoir seigneuriaux moyennant redevances. Il a également le droit de rendre justice, il touche les amendes et condamne à la prison. Il possède le droit de chasse sur tout son territoire. En retour, le châtelain doit assurer la protection militaire et l'entretien des moulins, fours, pressoirs et chemins afin d'assurer la subsistance physique de la population. L'église domaniale, érigée par ses soins, est sa propriété. Il en désigne le desservant³, lui concède une terre et des serfs pour la cultiver, et prélève la dîme, un dixième de la récolte.



Chartre : confirmation par Baudouin II, Comte de Hainaut, du don d'un alleu octroyé à l'abbaye de Marchiennes par le chevalier Thiéri, 1089, Bibliothèque municipale, Lille, d'après le catalogue de l'exposition *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Age*, 1995.

Les paysans qui peuplent la seigneurie portent le nom de vilains (< *villa*) ou encore de manants. Leur condition n'est pas uniforme. Tenanciers libres, ils jouissent d'une liberté personnelle et disposent d'un droit de possession sur les terres qu'ils occupent. Les obligations à l'égard du seigneur sont limitées : obligations en argent (le cens), en nature (poules, porcs, œufs...) et en corvées (charrois, semailles, moissons...). Les autres, les serfs (< *servus* = esclave), sont héréditairement attachés à leur seigneur. Leurs liens sont plus forts et leurs obligations plus lourdes, surtout les corvées (le serf est « taillable et corvéable à merci »). S'ils se marient hors de la seigneurie, ils doivent payer un droit de « formariage ». A leur mort, le seigneur exige la « mainmorte », c'est-à-dire un droit de succession sur leurs biens. « Attachés à la glèbe⁴ », les serfs sont vendus en même temps que la propriété. Ils ne peuvent ni quitter le domaine, ni aliéner leur terre sans la permission du propriétaire terrien.

Le régime féodal⁵

La mise en place

Après l'effondrement des structures de l'Etat carolingien et les incursions normandes et hongroises, un climat d'insécurité s'installe.

Du Xème au XIIIème siècle, en Europe occidentale, la société est organisée selon le régime féodal, système politique et social original. L'affaiblissement de l'autorité et la désagrégation des institutions publiques morcellent le pouvoir peu à peu. Des principautés territoriales (les duchés), dirigées par les ducs, membres puissants de l'aristocratie, apparaissent. Elles se désagrègent à leur tour au profit d'unités plus restreintes (les comtés). Au début du XIème siècle, le pouvoir réel se concentre finalement entre les mains des seigneurs, propriétaires terriens, maîtres des forteresses, entourés de petites compagnies de vassaux. Ils exercent leur droit de commandement et de justice sur les territoires environnants. Dès lors, l'aristocratie impose son autorité sur une paysannerie qui devient de plus en plus dépendante. La justice du seigneur se substitue ainsi à l'ancienne justice publique.

⁴ Glèbe : sol auquel les serfs étaient attachés et qu'ils devaient cultiver (*Larousse*, 1998, p.478).

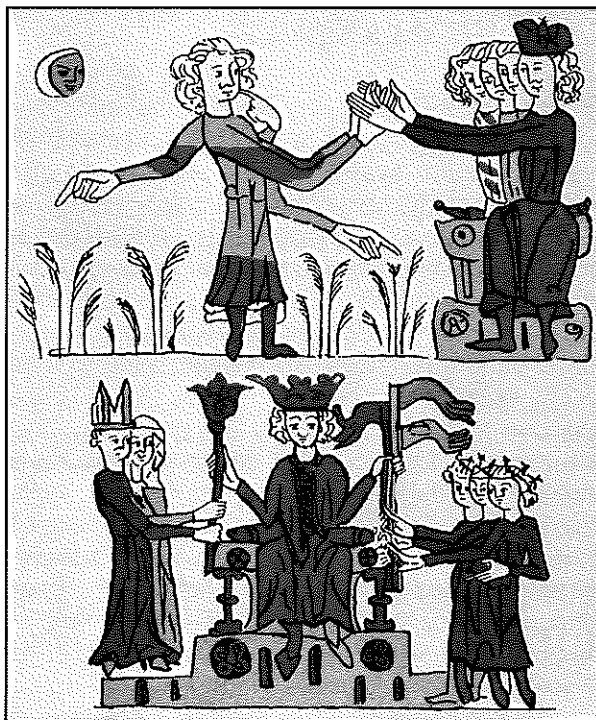
⁵ Le mot « féodalité » apparaît au XVIIème siècle pour qualifier ce qui se rattache au fief c'est-à-dire à l'un des vestiges alors les mieux conservés du système juridique médiéval.

³ Prêtre qui dessert une paroisse.

Les devoirs vassaliques

Le seigneur ou suzerain et le vassal, homme libre, se jurent mutuellement fidélité. Le seigneur accorde sa protection au vassal : il l'assiste de ses conseils, lui fait bonne justice, le défend. De plus, il a le devoir d'entretien du vassal, destiné à lui permettre d'accomplir le service qu'il attend de lui, et notamment le service militaire.

Les obligations du vassal sont plus nombreuses. Il doit obéissance et aides financière et militaire au seigneur. La nature du service militaire varie : participation à « l'ost » (la guerre) pour assurer la sécurité du territoire seigneurial, service de garde dans un château du seigneur, service d'escorte, expéditions brèves (chevauchées). Par l'aide matérielle, le vassal doit mettre ses biens à la disposition du seigneur, en des circonstances exceptionnelles, notamment pour la rançon du seigneur, le mariage de sa fille aînée, le départ pour la croisade... Par l'obligation de conseil, il participe aux assemblées et a le droit de rendre justice sur le fief au nom du seigneur. A l'occasion des grandes fêtes liturgiques, les vassaux viennent rehausser le prestige du seigneur : repas et cadeaux compensent leurs frais engagés.



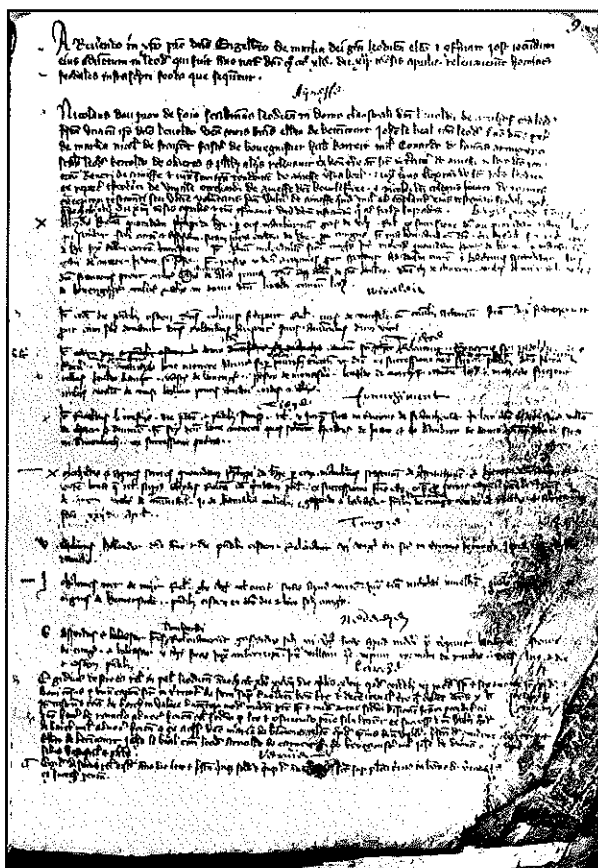
L'hommage (le seigneur ferme ses mains sur celles de son vassal) et l'investiture (le roi donne l'investiture à un religieux par le sceptre et à un prince laïque par l'éten-dard), miniatures du « Sachsenspiegel », XIV^{ème} siècle, Heidelberg, d'après L. Génicot et P. Houssiau, 1972.

Le rituel vassalique

Les rites d'entrée en vassalité n'ont guère changé à travers les siècles. La cérémonie s'organise en deux temps : l'engagement personnel et l'investiture du fief.

Lorsque le vassal prête hommage à son suzerain, il se présente tête nue et sans arme. Il s'agenouille et place ses mains jointes entre celles du seigneur, qui les referme sur elles, en signe de possession. Il prononce ensuite un serment de fidélité debout, la main posée sur un objet sacré (évangélaire, châsse, ...) avant d'être relevé par le seigneur. Ce serment confère un caractère sacré à l'engagement pris : celui qui ne le respecte pas devient un parjure. En France, un baiser sur les lèvres clôturait la cérémonie et permet aux deux hommes d'être sur un pied d'égalité (hommes « de bouche et de main »). C'est un geste de paix et d'amitié qui renforce le lien entre le seigneur et le vassal.

Le seigneur investit alors son vassal d'un fief, généralement des terres, dont les revenus lui sont assurés sa vie durant, sauf manquement de la part de l'un ou l'autre de ses obligations. Le fief peut être également une redevance, une fonction civile ou même ecclésiastique ou encore une somme d'argent mais ces solutions restent exceptionnelles. Lors de l'investiture, le vassal reçoit son fief, symbolisé par un objet, tels un fétu de paille, un gant, un anneau ou un peu de terre.



Première page du livre où sont consignés les fiefs « relevés » par les vassaux de l'évêque de Liège à l'occasion de l'avènement d'Englebert de la Marck, 1345, Archives de l'Etat, Liège, d'après *La Wallonie, le pays et les hommes, Histoire-économies-sociétés*, tome I, 1975.

Le déclin de la féodalité

Le lien féodal, véritable ciment unifiant la classe dirigeante, se généralise sur l'ensemble du territoire, autrefois contrôlé par les Carolingiens. Des diversités existent dans le temps et dans l'espace. Ce lien s'affaiblit par la suite en raison de certaines faiblesses dans le système. Le fief tend à devenir héréditaire, ce qui assure la pérennité au système féodal. Il suffit à l'héritier de renouveler la cérémonie d'allégeance en payant une taxe de succession. Le lien d'homme à homme tend ainsi à s'affaiblir. De plus, les chevaliers multiplient les liens vassaliques, ce qui leur permet d'acquérir des fiefs de seigneurs différents, parfois rivaux. Les vassaux ont eux-mêmes des vassaux (hommes liges) et peuvent partager leur fief et devenir « suzerains » de ceux qui en bénéficient. Les services attendus des vassaux deviennent difficilement exigibles. Tous les hommes sont subordonnés les uns aux autres. Certains « défient » leur seigneur tout en conservant le fief. Les grands territoires se trouvent aussi très morcelés. À partir du XII^e siècle, la féodalité connaît donc une crise aggravée par l'insécurité. Bien que les rites et les pratiques juridiques, nés de la féodalité, persistent longtemps encore⁶, c'est le déclin. Les transformations économiques bouleversent la hiérarchie des fortunes et affaiblissent la seigneurie châtelaine au profit des grands seigneurs. C'est la renaissance du pouvoir royal.



Sceau de Baudouin VI, Comte de Hainaut, 1197, Bibliothèque municipale, Valenciennes, d'après le catalogue de l'exposition *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Âge*, 1995.

⁶ L'hommage est prêté à l'occasion de chaque succession jusqu'au XVII^e siècle.

Qu'est-ce qu'un château ?

Le mot château vient de l'ancien français *chastel* (1080)⁷, lui-même dérivé des mots latins *castellum* et *castrum* signifiant camp.

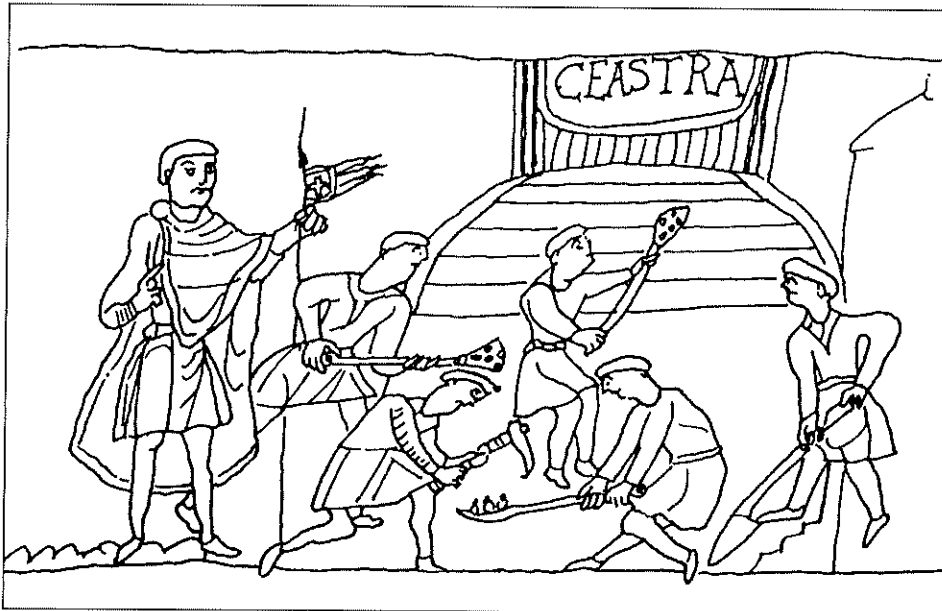
Au Moyen Age, le château est une demeure féodale, fortifiée et défendue par un ensemble de fossés et de constructions. Son rôle est double, il est une forteresse et une résidence.

« Le château peut être lu comme un édifice codé, où chaque flanquement, chaque bâtiment, est élément d'un chiffre que les époques successives ont interprété de façon différente. Au temps des constructeurs, la grille de lecture était tout simplement celle du pouvoir, civil et militaire, féodal avant tout. Plus tard vinrent d'autres trames de lecture ; au travers de toutes, l'ostentation reste une transversale constante, à tel point que l'on peut interpréter le château ou l'enceinte comme la manifestation extérieure d'un état social, mais aussi l'expression d'une aspiration à une reconnaissance sociale »⁸.

En Europe, les premiers châteaux sont édifiés aux IX^{ème} et X^{ème} siècles (à l'époque post-carolingienne). Leur forme évolue au fil du temps afin de s'adapter aux techniques de guerre et varie selon chaque région ou pays. Ils sont tous différents, chacun avec un style qui leur est propre.

Evolution de la forme architecturale (de la motte au château)

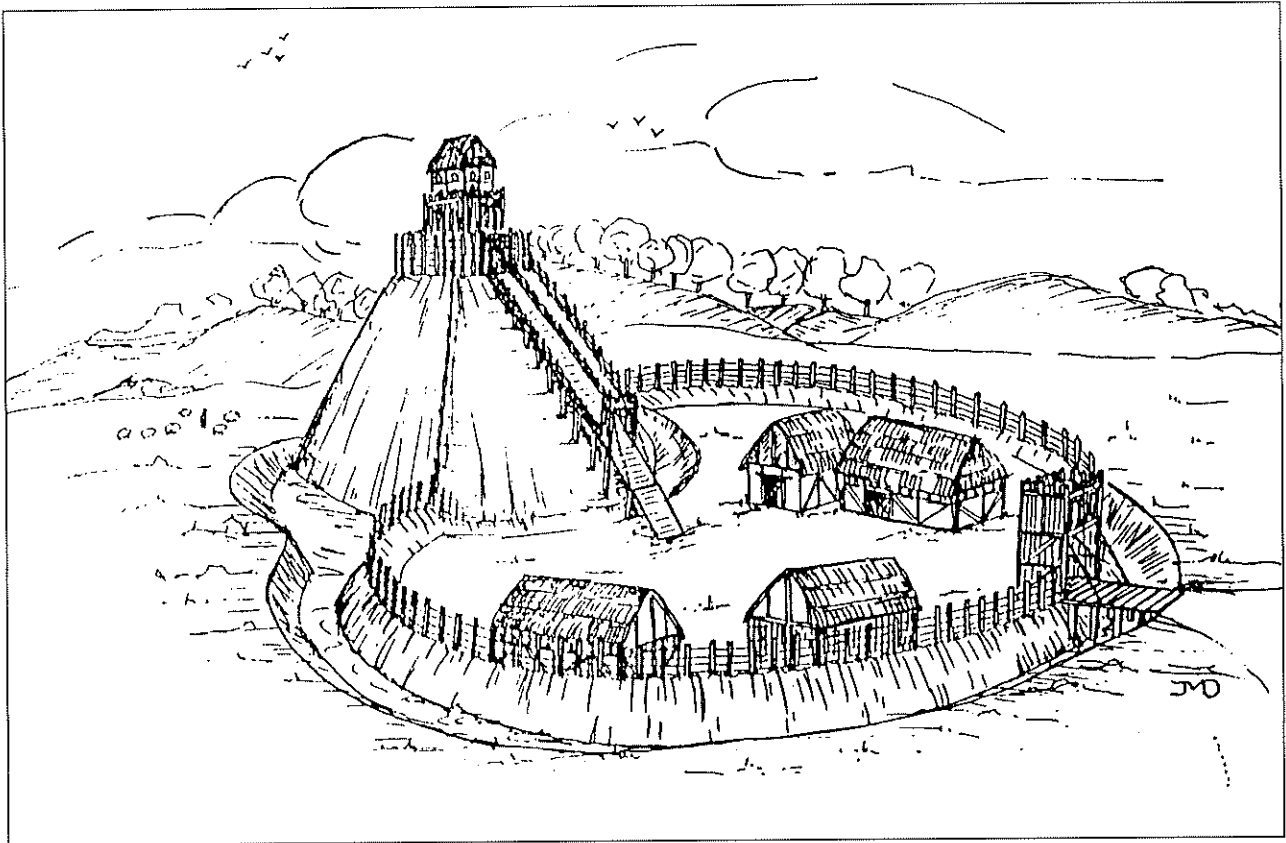
Au X^{ème} siècle, alors que le système féodal commence à se constituer, un nouveau type de fortification apparaît : la motte castrale, symbole de la féodalité jusqu'au XIII^{ème} siècle. Construction originale, le château sur motte se diffuse largement. En effet, la plupart des seigneurs n'ont pas



Construction de la motte ou *ceastra* à Hastings (Angleterre), Tapisserie de Bayeux, entre 1066 et 1086, d'après L. Fr. Génicot, 1975.

⁷ Petit Robert, 1988, p.294.

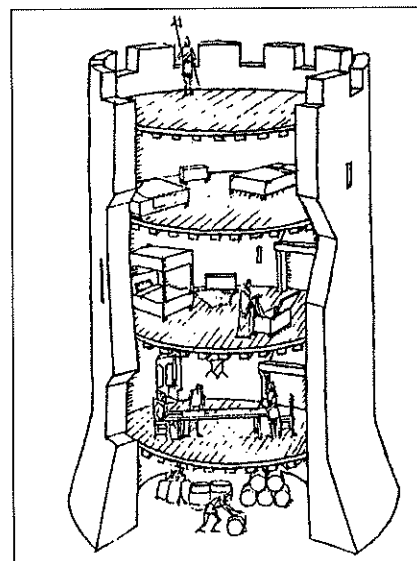
⁸ J. MESQUI, *Les châteaux forts de la guerre à la paix*, 1995, pp. 15-16.



Une motte féodale en Flandre (d'après J. De Meulemeester), d'après le catalogue de l'exposition *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Âge*, 1995.

les moyens de construire une fortification de pierre qui requiert l'emploi d'une main-d'œuvre importante. Mentionnée dans les textes depuis 1013⁹, la motte se constitue d'une butte de terre, généralement de forme tronconique, artificielle ou semi-artificielle, pouvant atteindre de trois mètres à une trentaine de mètres de haut. Les terres proviennent du creusement du fossé périphérique. Au sommet, se trouve la haute-cour entourée d'une palissade en bois et couronnée d'une construction en forme de tour quadrangulaire, en bois également. Celle-ci a une fonction défensive mais sert également de logis en cas de danger. Habituellement, la tour comporte trois niveaux auxquels on accède par des couloirs de communication servant à se déplacer d'un étage à l'autre. Le premier, au rez-de-chaussée, parfois en partie excavé, abrite les réserves et les celliers ; le deuxième comprend l'habitation (« le vivoir ») avec la salle commune, la cuisine et la chambre seigneuriale ; le troisième est réservé aux dortoirs et aux postes de garde et de surveillance. Ce dernier étage peut être parcouru par un chemin de ronde qui sert plus de guet que de défense. En contrebas, la motte est accompagnée d'un enclos, appelé le « baille » ou la basse-cour, abritant les

bâtiments utilitaires (annexes agricoles, ateliers, écuries), les maisons des domestiques, la chapelle et la résidence seigneuriale. Un pont relie basse-cour et haute-cour.



Coupe d'un donjon, illustration de Benoît Clarys, d'après la fiche n° 98 A *De la motte au donjon*, Division du Patrimoine, Ministère de la Région wallonne.

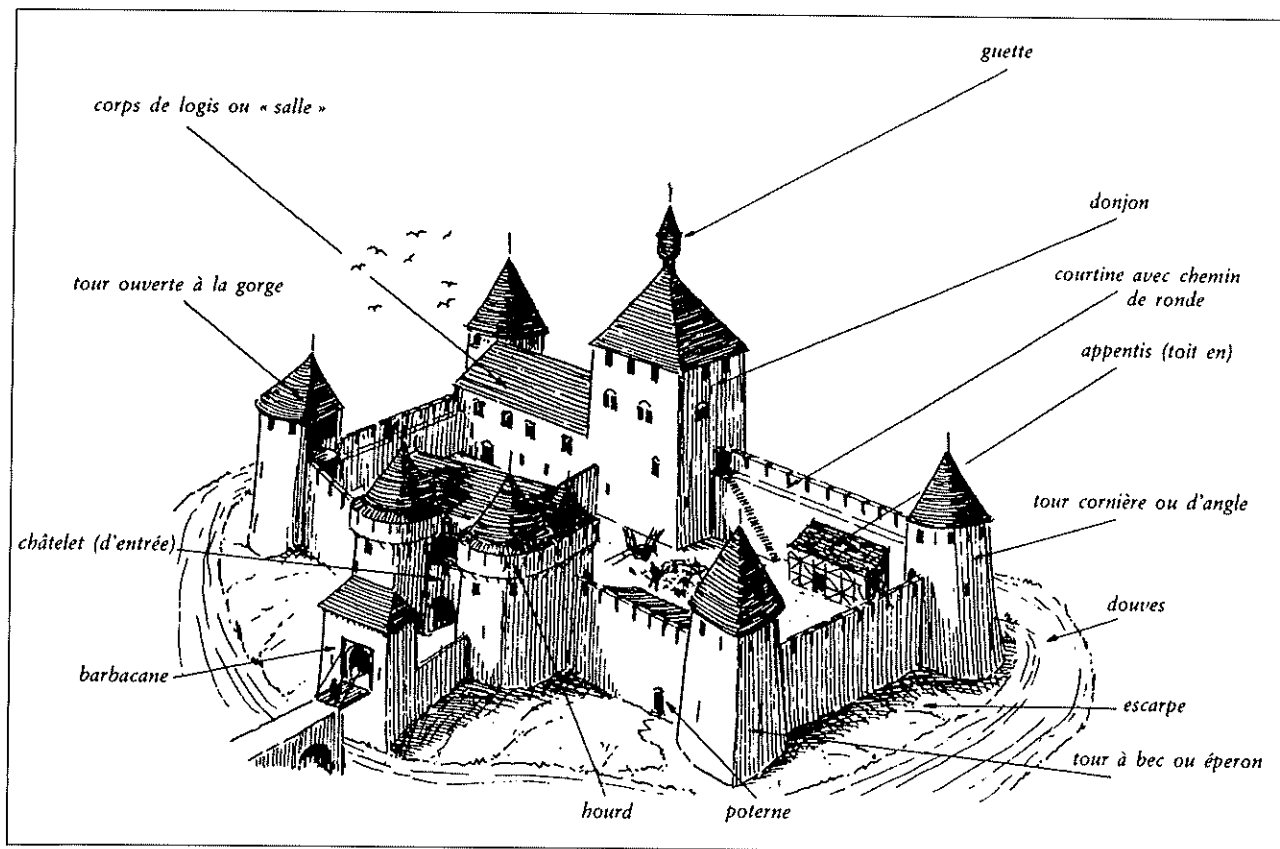
⁹ L.-Fr. GENICOT, *Châteaux forts et châteaux-fermes*, (1975), p.16.

Au XII^{ème} siècle, le donjon en pierre rectangulaire, carré et polygonal fait son apparition. La motte castrale subsiste. A plusieurs étages, le donjon aux murs très épais garde la même composition intérieure que la tour en bois. Il se compose de trois étages séparés par des planchers et reliés entre eux par un escalier de pierre ou une échelle en bois. Le donjon est couvert d'un toit à créneaux et de hourds, galeries de bois, fixés au sommet des murs. L'entrée du donjon est surélevée. On y accède par une échelle ou une rampe de bois escamotable, reliée au chemin de ronde. S'il reste inconfortable, il se dote cependant de latrines et éventuellement de cheminées, de lavabos, de banquettes et de quelques fenêtres très étroites. Le donjon est habité uniquement en cas de danger car le logis habituel du seigneur se trouve dans la basse-cour avec les dépendances agricoles et les bâtiments à usage domestique. En contrebas, le donjon est protégé par un rempart de bois ou des murs de courtine en pierre et des fossés inondés (les douves) ou non. Il est relié à la basse-cour par un pont. A la fin du XII^{ème} siècle, la base du donjon est parfois enserrée dans une enceinte étroite, appelée chemise.

Au XIII^{ème} siècle, les donjons renforcent leur système défensif. C'est l'apogée des châteaux forts. Ceux-ci sont très divers mais montrent des caractéristiques

identiques. Basse-cour et haute-cour sont réunies dans une même enceinte tout en étant toujours séparées par un fossé. La palissade de bois est remplacée par de hautes murailles flanquées de tours rondes aux endroits importants. Le château est protégé par une barbacane (avec pont-levis) en avant du châtelet d'entrée constitué par une porte encadrée de deux tours. A l'intérieur, le donjon devient une grosse tour circulaire, appelée tour maîtresse, intégrée à la courtine. Cette forme présente un avantage : avec ses murs courbes, elle permet de mieux résister aux assauts de certaines machines de guerre dont le bélier. La tour est surmontée d'un toit à créneaux. Ses murs sont souvent fendus par de longues archères pour le tir et des hourds en bois peuvent être accrochés au sommet des murs. En fonction de la puissance du seigneur, certaines parties du château se développent : la salle de réception ou d'apparat appelée *aula*, la chapelle ou *capella* et le logis privé du maître des lieux, *camera*. Dans le château, on trouve désormais les communs, l'habitation de la garnison et les écuries.

A la fin du XIV^{ème} siècle et au XV^{ème} siècle, l'apparition de l'artillerie engendre un bouleversement de l'architecture castrale. La défense se concentre sur les parties hautes du château : les courtines sont surélevées, plus épaisses et ceintes de mâchicoulis ;



Les parties d'un château, d'après L. Fr. Génicot, 1975.

le chemin de ronde s'élargit afin d'accueillir les pièces d'artillerie et les canons. On procède également au renforcement des portes, points vulnérables de la défense et on transforme les embrasures de tir afin de permettre le tir des armes à feu. Si quelques constructions parviennent à s'adapter, beaucoup perdent leur rôle militaire car elles ne peuvent plus offrir une protection valable. Les châteaux deviennent dès lors des lieux résidentiels où le confort et l'esthétique sont les principaux soucis des châtelains.

Les moyens de défense

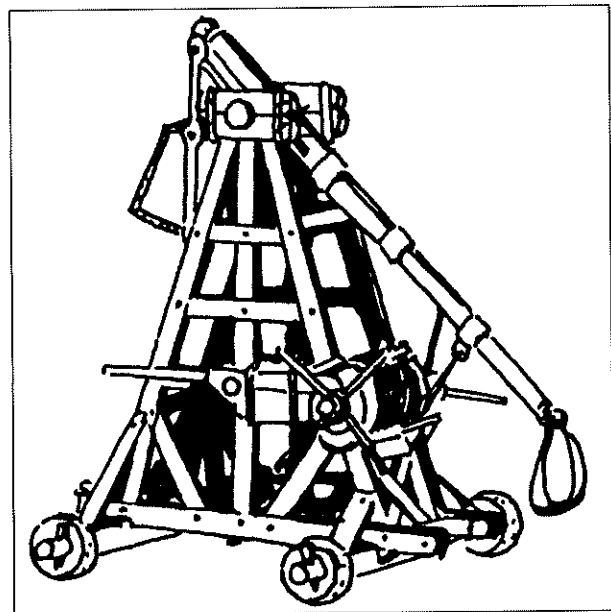
L'architecture castrale est complétée par des éléments dont le but est de tenir éloigné l'assaillant ou du moins le ralentir dans sa progression. Levées de terre parcourues de pieux en bois, fossés, haies vives peuvent former des obstacles sur plusieurs centaines de mètres. Malheureusement, ces éléments sont peu connus car disparus ou pas conservés.

Les remparts constituent la meilleure protection extérieure du château contre les attaques. Ils se composent d'une courtine (ou mur) scandée à intervalles réguliers par des tours semi-circulaires permettant d'assurer la surveillance. C'est là que se tiennent les hommes de la garnison. Tours et courtines sont percées d'embrasures de tir, fentes étroites, appelées meurtrières ou archères. Ces ouvertures ont la caractéristique d'être étroites à l'extérieur mais ont un large ébrasement intérieur afin de laisser assez d'espace à un tireur debout. Le chemin de ronde, parfois doublé par une passerelle en bois, est protégé par des merlons (parties pleines) qui alternent avec des créneaux ouverts (éventuellement fermés par un volet de bois) servant au tir. Les mâchicoulis (défenses en pierre) donnent la possibilité de surveiller la base des remparts. Les bretèches résolvent le problème des angles morts. Les hourds sont des galeries de bois accrochées aux remparts temporairement. Ils offrent la même protection que les mâchicoulis tout en permettant également de tirer sur les assaillants et de leur jeter des projectiles, pierres, chaux vive liquide ou même excréments. L'entrée du château, appelée le châtelet, est le point le plus sensible de la défense. Protégée de part et d'autre par des tours, elle est complétée dans certains cas par un pont-levis qui permet de franchir les douves. La porte peut être munie d'une herse (grille). Ce dispositif d'entrée, seul accès au château, s'enrichit éventuellement d'une barbacane, petite fortification qui protège la porte intérieure et constitue donc une défense supplémentaire.

Les moyens d'attaque

L'attaque des fortifications médiévales s'opère grâce à des armes de jet individuelles, arcs ou arbalètes, javelots, mais aussi grâce à de nombreuses machines de guerre dont certaines comme la catapulte étaient déjà en usage dans l'Antiquité.

La baliste ou « espringale »¹⁰ est une arbalète géante qui lance des projectiles, traits, boulets de pierre ou mélanges incendiaires. Cet engin fonctionne « suivant le principe de l'arc propulsant une flèche de grande dimension ou actionnant un bras de levier porteur d'un projectile, soit suivant celui de la torsion »¹¹.



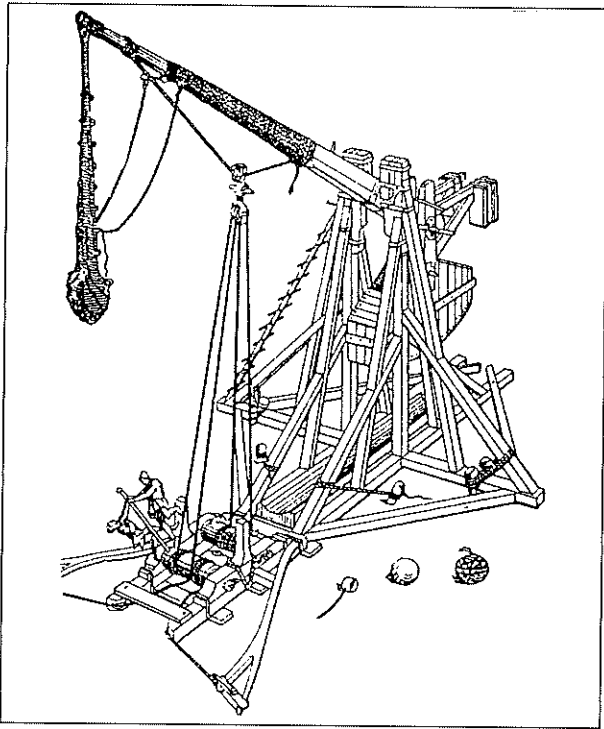
Baliste, d'après L. Fr. Génicot, 1975.

La catapulte fonctionne à l'aide d'un bras muni d'un ressort qui lance le projectile (par exemple un boulet) contenu dans une sorte de cuillère.

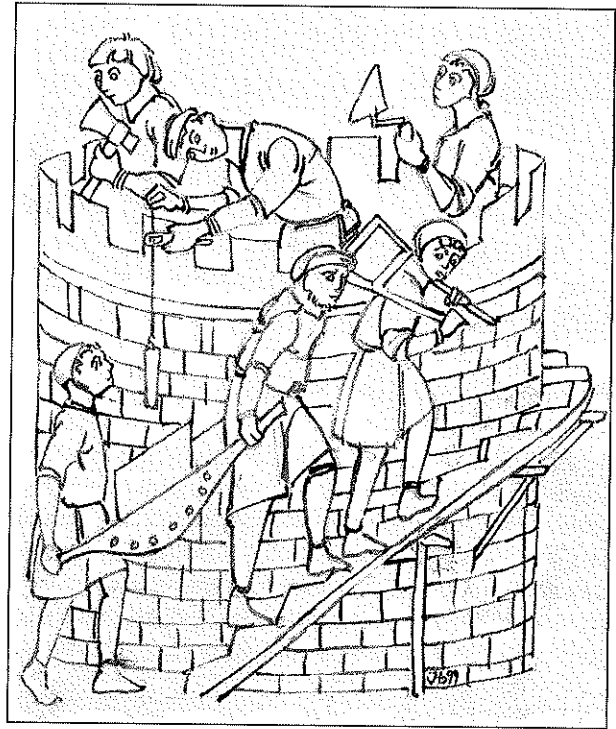
Le mangonneau est une variante de la catapulte. Il comporte un assemblage de cordes tressées qui fait ressort pour amener la cuillère à la verticale.

¹⁰ Nom français de la baliste utilisé vers les XII^{ème}-XIII^{ème} siècles.

¹¹ Cf. GAIER, *Survol historique de l'armement au Moyen Age* dans le catalogue de l'exposition *A l'abri des Châteaux forts*, Wéris, 1995, p.59.



Trébuchet à balancier (reconstitution de E. Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture), d'après l'*Encyclopédie médiévale*, 1978.



Transport de mortier et de petites pierres sur des civières et dans des oiseaux, d'après A. Baud, N. Reveyron, 2000.

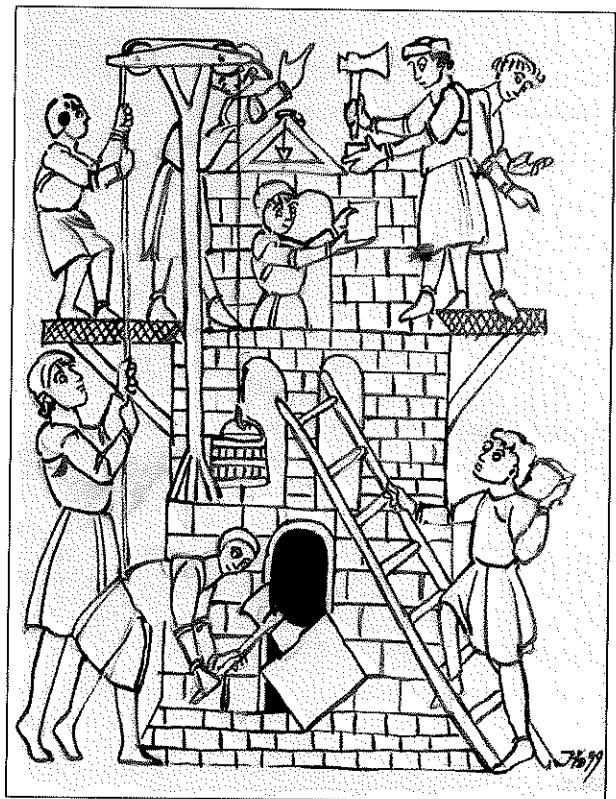
D'origine orientale, le trébuchet ferait son apparition après le règne de Charlemagne. Sorte de catapulte géante, elle fonctionne grâce à la traction et nécessite une équipe d'hommes. Elle se compose d'une longue pièce de bois que l'on fait pivoter en tirant sur des cordes. Agissant comme un levier, elle permet de libérer le projectile qu'elle retient. A partir du XIII^{ème} siècle, la traction humaine est remplacée par un contrepoids provoquant le mouvement de bascule.

Autre moyen d'attaque radical, la sape de la muraille est une technique qui consiste à creuser une galerie souterraine sous le rempart, à disposer des poutres de bois qui seront ensuite enflammées afin que le mur s'effondre. Lorsque le château est entouré d'un fossé inondé ou douve, l'assécher et éventuellement le combler, permet de pouvoir avancer les machines de guerre jusqu'au pied des murs.

Très efficace, le bélier est une poutre suspendue qui balancée à bras d'homme, ébranle portes et murailles grâce à de nombreux coups répétés.

L'approche des fortifications s'effectue grâce à des tours d'assaut ou « beffrois » remplies de tireurs et de machines de jet que l'on fait rouler jusqu'aux remparts afin de permettre aux assiégeants d'y accéder.

Dès le XIV^{ème} siècle, les armes à feu font leur apparition. Elles entraînent la construction de « tours à canon », de chambres de tirs, d'embrasures, de terrasses afin d'y installer de l'artillerie à poudre.



Utilisation d'une grue en T à deux poulies, d'après A. Baud, N. Reveyron, 2000.

Les techniques de construction

La construction d'un château dépend du milieu naturel dans lequel il est bâti. Généralement, le seigneur choisit un éperon rocheux ou en région de plaine, fait élever une colline artificielle, la motte.

Si les premiers châteaux sont en bois, dès le XII^{ème} siècle, la pierre supplante le bois. L'édification d'un château en pierre coûte fort cher et s'étale sur de nombreuses années. Elle nécessite un grand nombre d'hommes car tout le travail s'effectue à la force des bras. En outre, elle exige une main-d'œuvre d'ouvriers qualifiés. Charpentiers, forgerons, maçons, carriers, terrassiers, tailleurs de pierre et ouvriers travaillent sous la direction d'un maître d'œuvre qui a la responsabilité du plan et de la construction du bâtiment. Homme de terrain, le maître d'œuvre choisit les matériaux, organise le travail, forme les équipes et surveille l'exécution de l'ouvrage tout en respectant les exigences du commanditaire du château. Truelles, haches de maçon, fils à plomb, équerres, ciseaux, maillets permettent d'élever les murs. Le mortier est le liant qui fait tenir les pierres entre elles : il est préparé avec du sable, de l'eau et de la chaux (on dit : « gâcher le mortier »).

Ce travail est très délicat, car il faut doser précisément chaque élément afin que le mortier soit très solide. Le four à chaux, appelé « chaufour », produit la chaux sur le chantier ou en carrière. Il permet de cuire les pierres calcaires à haute température (plus de 900°C). Pour transporter le mortier, on utilise des civières et des oiseaux, plateaux à deux manches posés sur les épaules. Les couvertures des châteaux sont en tuiles plates, en ardoises ou en plaques de plomb. Les échafaudages en bois permettant de monter les murs sont réalisés par les charpentiers. Maçons et tailleurs de pierre y montent par des échelles et circulent sur les platelages, en planches ou en osier. Pour soulever poutres et matériaux, on utilise des cordes, des treuils et des poulies. Pour les charges lourdes, on emploie des grues en forme de potence ou de T, à une ou deux poulies, qui peuvent pivoter sur leur axe. Héritée de l'antiquité, la grue à écureuil est un engin perfectionné, composé d'une grande roue mue de l'intérieur par des hommes.

De château en château

Quelques exemples en Wallonie

Le château de Bouillon (province de Luxembourg)

Il ne reste que peu de vestiges du premier château sur motte érigé, dès le VIII^{ème} siècle, à 260 m. du château actuel sur l'éperon rocheux de la « Ramonette ». Aujourd'hui, c'est le château féodal qui attire la curiosité des visiteurs. Ses constructions sont si intimement liées avec le roc sur lequel elles sont assises, qu'elles forment avec lui un ensemble pittoresque et imposant.

Dès la fin du XI^{ème} siècle, Godefroid le Barbu fait ériger un vaste donjon rectangulaire de 26 mètres sur 13, comportant trois étages, sur une crête rocheuse dominant les forêts avoisinantes. Cette construction, protégée par un large fossé creusé dans le rocher, occupe une position stratégique. Un chemin d'accès est aménagé dans la pente nord-est vers la ville. Ce donjon est une innovation car il est un des premiers donjons résidentiels connus sur le continent. En 1076, Godefroid de Boulogne¹², mieux connu sous le nom de Godefroid de Bouillon, reçoit en héritage de son oncle Godefroid le Bossu, château et seigneurie de Bouillon. Le donjon qu'a connu Godefroid de Bouillon est malheureusement détruit en 1824 par les Hollandais et seuls les plans, réalisés en 1764 par le Génie français, permettent d'en garder les traces.

Godefroid de Bouillon, appelé à diriger la première croisade vers Jérusalem en 1096, vend son domaine à Otbert, prince-évêque de Liège, dans l'espoir de le racheter dès son retour.

Après sa mort en 1100, de nombreux seigneurs se disputent la possession du duché aux princes-évêques de Liège, jusqu'au moment où ces derniers délèguent leur pouvoir en 1430 en la personne d'Evvard III de La Marck. La famille de La Marck est ambitieuse et sans scrupule. L'un de leurs descendants, Robert II de La Marck, déclare la guerre à l'empereur Charles Quint qui envoie une armée à Bouillon pour s'emparer de la forteresse, la démanteler et incendier la cité. En 1522, l'empereur rend le duché à la principauté de Liège et le prince-évêque,

Georges d'Autriche, remanie complètement le château afin de l'adapter à l'artillerie. Il garde l'ancien donjon comme résidence, mais il fortifie et agrandit l'ensemble, notamment la tour qui portera son nom (tour d'Autriche), la petite poudrière et l'enceinte impressionnante.

Au XVII^{ème} siècle, Louis XIV s'empare de la forteresse et son architecte, Vauban, exécute plusieurs aménagements : le logis du « Major », le grand arsenal, ... Par la suite, les Hollandais allongent le château vers l'est et lui donne son aspect actuel. Ils rasant le donjon pour édifier quatre casernes en enfilade, qui seront détruites à leur tour en 1892-1893.

Il est intéressant de signaler que les bâtiments actuels sont donc postérieurs à la première moitié du XVI^{ème} siècle.
(monument et site classés : 26-05-1975).

Monnaie (gros tournois)
Argent
Diam. 2,5 cm - Poids ~4 gr
XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle
Provenance : Bouillon
Musée Ducal, Bouillon



Cette monnaie a été découverte lors des fouilles du Prieuré Saint-Pierre en 1950. Elle date de l'époque de Philippe IV le Bel (1285-1314).

¹² Fils d'Eustache de Boulogne et d'Ide d'Ardenne.

Le château de Franchimont (Theux, province de Liège)

Les ruines imposantes du château de Franchimont sont celles de l'une des douze anciennes résidences et places fortes de la principauté de Liège depuis 1075. Au milieu des coteaux boisés de la Hoegne qui lui assuraient une protection naturelle, la forteresse est une enclave au centre de territoires non liégeois (duchés de Limbourg et de Luxembourg, principauté de Stavelot).

Les vestiges actuels du château peuvent être répartis en trois enceintes concentriques qui correspondent à l'évolution générale de la forteresse du Bas Moyen Age aux Temps modernes. La première enceinte est le château-cour proprement dit. La deuxième entoure une extension de la fortification, à l'ouest et au nord. La troisième, pentagonale, est en forme de bateau et est un exemple typique de l'architecture militaire italienne du début du XVIème siècle.

On connaît relativement peu l'histoire architecturale de Franchimont car on possède peu d'écrits, aucun plan et seules les recherches archéologiques ainsi que les vues du château du XVIIIème siècle apportent des informations. Les travaux sont menés par l' A.S.B.L. « Les Compagnons de Franchimont » aidée par l'Administration communale de Theux, l'Université de Liège et le Ministère de la Région wallonne.

Les premières mentions sûres du *castrum Franchiermont* datent du XIIème siècle (1155) : elles signalent l'existence du château mais ne le décrivent pas. Le château aurait été construit par l'évêque Henri de Verdun (1075-1091) ou son successeur Otbert (1091-1119) afin de défendre la marche orientale de la principauté de Liège. L'étude des vestiges archéologiques, essentiellement de la céramique, confirme cette date. D'après le chroniqueur Gilles d'Orval, des améliorations sont apportées à la fortification au milieu du XIIème siècle.

Au XIIIème siècle, le château est mêlé, à plusieurs reprises, à des guerres féodales qui provoquent finalement la destruction partielle de la forteresse. Parmi les éléments conservés de cette époque, on peut citer le donjon rectangulaire intégré à l'enceinte, une citerne au milieu de la cour et les fondations primitives de l'aile sud de la première enceinte, retrouvées dans la haute-cour.

Au XIVème siècle, le prince-évêque Adolphe de la Marck (1313-1344), en lutte avec ses sujets, fortifie le château afin de s'y réfugier. En 1387, Franchimont est incendié, probablement accidentellement. Il est reconstruit aussitôt sous l'ordre du prince-évêque Arnould de Hornes qui fait renforcer le donjon côté oriental.

Au XVème siècle, les luttes¹³ entre les princes-évêques et la famille de la Marck entraînent la fortification du château et l'ajout de nouveaux ouvrages défensifs (en 1478), notamment des casemates circulaires aux angles de l'enceinte.

Au début du XVIème siècle, le château fort est profondément modifié : une nouvelle enceinte avec moineaux¹⁴ et tour d'entrée casematée, d'une part et la transformation du château médiéval, d'autre part. Ces différents travaux font doubler la surface de la forteresse (près d'un hectare), la défense se concentrant sur l'enceinte en forme de pentagone irrégulier. A l'extérieur, les murs de l'enceinte atteignent environ 25 mètres de haut. Pont-levis, grosse tour d'artillerie, casemates sont aménagés. Le château devient une véritable place forte protégée par une puissante enceinte d'artillerie. A l'intérieur, une chapelle est construite au sommet d'une tour-porche élevée dans la basse-cour en même temps que des bâtiments d'exploitation agricole. Une tour à latrines, un fournil, un puits et une grande cuisine, dite cuisine du prince, avec une cheminée monumentale datent de cette époque.

Si dans la deuxième moitié du XVIème siècle, le château semble perdre de l'importance en tant que place forte, il conserve son rôle de résidence épiscopale, de refuge ou de prison (probablement dans le vieux donjon médiéval). En 1676, la fortification est démantelée par les troupes de Louis XIV : les défenses de l'entrée sont détruites ainsi que la moitié sud de la tour d'artillerie.

Au XVIIIème siècle, le château est mis à sac à partir de 1793 et en 1800, l'édifice est complètement ruiné. Ses fonctions militaires, résidentielles et judiciaires s'éteignent définitivement. Les ruines seront vendues à plusieurs reprises de 1808 jusqu'à 1959 où elles deviennent la propriété de la commune de Theux.

Depuis 1977, les « Compagnons de Franchimont » ont entamé des travaux de restauration essentiellement tournés vers la consolidation des ruines par injection de mortier spécial sous pression. Cette méthode, appelée le gunitage, permet de respecter assez bien l'appareil originel du mur.

¹³ Dont l'épisode des six cents Franchimontois.

¹⁴ Organes de défense bas, casematés, placés au fond d'un fossé.

Le château d'Herbeumont (province de Luxembourg)

Herbeumont fait partie jusqu'au XIII^{ème} siècle du domaine fiscal d'Orgeo. Peu avant 1200, Thierry II de Walcourt épouse la fille du Comte Louis III de Chiny, qui lui apporte en dot les terres d'Orgeo et d'Herbeumont.

En 1268, Jehan de Rochefort, leur descendant, affranchit la localité d'Herbeumont qui devient une seigneurie autonome et y fait bâtir un château situé au sommet d'une crête rocheuse, épargnée par la Semois, qu'il domine de plus de 111 mètres. L'extrémité de l'éperon est aménagée en plateau artificiel grâce à des travaux importants de terrassement. Un plan ambitieux forme, dès le début, un trapèze irrégulier, avec aux angles, un donjon et trois petites tours pleines. Après avoir franchi le pont-levis, on accède par un châtelet d'entrée à une vaste cour, où sont établis les bâtiments d'habitation.

A la fin du XIV^{ème} siècle, des premiers remaniements sont exécutés : réfection de la courtine sud et percement d'une poterne près de la tourelle sud-est.

En 1420, Herbeumont est vendu à Evrard II de La Marck. Avec l'avènement de l'artillerie au XVI^{ème} siècle, les pieds des remparts sont aménagés en plates-formes pour le tir. Le donjon est abaissé et muni d'embrasures à canon. La courtine sud est épaissie et de nouvelles tours imposantes sont édifiées : la « Tour des Bourgeois » et la « Tour Mal Couverte ». L'entrée est aménagée par un couloir d'accès, destiné à canaliser les arrivants. Un nouveau logis, plus luxueux et plus confortable, est construit sur une cave à deux accès. Une des deux salles est chauffée par une cheminée monumentale et pavée de plaquettes de schistes. Une seconde unité d'habitat sera construite contre la première, dans le courant du XVI^{ème} siècle.

En 1581, on modernise le pont-levis et en 1610-11, la tourelle nord-ouest est englobée dans un ouvrage de défense. Dans la première moitié du XVII^{ème} siècle, une grande bâtisse de deux pièces (écuries ?) remplace une partie du logis du XVI^{ème} siècle. Les communs sont situés en face de l'habitat : grange, cuisine, citerne, fours, fournil et un puits de 18,20 m. de profondeur.

Assiégé en 1558, dévasté lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648), le château qui contrôle un important carrefour routier, est démantelé le 21 août 1657 par les troupes du maréchal La Ferté, aux ordres de Louis XIV.

Des fouilles sont organisées entre 1973 et 1976 et les fortifications sont reconstruites partiellement. La majorité des objets mis au jour datent de la dernière période d'occupation (au XVII^{ème} siècle). (monument et site classés : 07-08-1989 et 24-10-1938).

Le château de Logne (Vieuxville, province de Liège)

Sises au sommet d'un éperon rocheux calcaire dominant la vallée de l'Ourthe et de la Lembrée, les ruines du château fort de Logne sont les témoins de l'existence d'une ancienne forteresse, propriété de l'abbaye de Stavelot-Malmedy jusqu'au début du XV^{ème} siècle.

Jouissant d'une implantation naturelle exceptionnelle, le site est occupé depuis l'époque romaine (dès le Bas-Empire). Lors des invasions normandes, il sert de refuge puis deviendra un centre administratif et militaire durant le Bas Moyen Age.

La première mention du château apparaît dans un texte de la deuxième moitié du X^{ème} siècle¹⁵. Au XII^{ème} siècle, le château, en très mauvais état, est transformé et terminé sous l'impulsion de l'abbé Wibald¹⁶. Celui-ci fait notamment édifier une nouvelle tour à l'extrémité septentrionale de l'éperon. Ce donjon isolé de la forteresse avait probablement deux fonctions : abriter un fidèle de Wibald chargé de surveiller les comportements des châtelains douteux, d'une part ; renforcer le dispositif défensif, d'autre part. A l'heure actuelle, cette tour subsiste seulement à l'état de fondation. On peut estimer qu'elle devait être de grande taille.

Après le décès de l'abbé Wibald, de véritables conflits naissent quant aux droits des avoués sur la forteresse. Au début du XIII^{ème} siècle, elle est occupée par la Comtesse de Luxembourg et son époux, puis par Henri IV de Luxembourg, empereur. Elle sera ensuite rendue aux moines. Enfin, en 1427, la châtellenie est cédée à Evrard II de la Marck, seigneur d'Arenberg, originaire de Westphalie.

Assiégé à de nombreuses reprises, le château voit les propriétaires se succéder. Durant cette période, la forteresse se modifie profondément.

¹⁵ En fait, la première mention du lieu comme place fortifiée date du 13 avril 862 mais il faut préciser qu'elle ne fait pas allusion à un « *castrum* » ni à un « *oppidum* ».

¹⁶ Abbé Wibald (1130-1158).

Le château proprement dit occupe les zones centrale et méridionale de la colline. D'après les vestiges archéologiques, on peut le décrire comme suit. Il s'organise autour d'une cour centrale bordée de constructions dont la plus importante est le logis seigneurial. A côté, une tour carrée, contenant le puits d'eau potable, est située à proximité de la cuisine seigneuriale. Portail d'entrée, cave voûtée, citernes aménagées et trois tours renforcent la muraille côté nord-est. L'entrée principale du château s'ouvre sur le flanc nord-ouest. Elle est défendue par un fossé et des épais terre-pleins formant une barbacane protégée par une tour arrondie.

A la fin du XV^{ème} siècle, la forteresse est transformée en vue de son adaptation à l'usage des armes à feu. Parmi les travaux exécutés, on peut citer l'épaississement des courtines existantes, la création d'un terre-plein interprété peut-être comme terrasse d'artillerie et l'ajout de trois grosses tours sur le flanc nord-est.

Finalement en 1521, le château de Logne est bombardé par l'armée impériale de Charles Quint. Le château, définitivement démantelé, est rendu à l'abbé de Stavelot avec la consigne de ne jamais y reconstruire de fortification.

Monnaie (brûlé)

Cuivre

Diam. 2,36 cm – Poids 1,873 gr

Fin du XV^{ème} siècle – début du XVI^{ème} siècle

Provenance : château fort de Logne

Musée du Comté de Logne, Vieuxville

Cette monnaie est un brûlé de Jean de Homes, évêque de la principauté de Liège (1484-1505). De couleur rouge, les brûlés étaient frappés à chaud, d'où leur appellation.



Monnaie (patard)

Argent

Diam. 2,79 cm – Poids 1,791 gr

Fin du XV^{ème} siècle – début du XVI^{ème} siècle

Provenance : château fort de Logne

Musée du Comté de Logne, Vieuxville

Cette monnaie est un patard datant du règne de Philippe Lebeau (1482-1506).

Le château de Montaigle (Falaën, province de Namur)

Situé au confluent de la Mollignée et du Flavion, le château de Montaigle se dresse sur un éperon rocheux escarpé de 160 mètres de hauteur. Le « site des Rochers » est occupé dès la Préhistoire. Vers 900, un château dont il ne subsiste que peu de traces est érigé au sommet de ce rocher. Ce sont les Seigneurs de Faing qui l'occupent et assument la charge d'avoués de l'abbaye bénédictine de Waulsort. Au début du XII^{ème} siècle, Gilles de Berlaymont y fait bâtir un donjon, tour carrée de pierre.

Le domaine est vendu en 1298 à Guy de Dampierre, comte de Flandre et marquis de Namur, qui le cède à son fils Guy de Flandre, appelé également Guy de Namur (celui-ci joua un rôle dans la bataille des Eperons d'Or en 1302). Ce dernier y fait ériger un château, dont on peut toujours découvrir actuellement quelques vestiges. Il reçoit du pape Clément V l'autorisation d'y aménager une chapelle, le 6 juillet 1310.

La nouvelle construction est conçue comme un lieu de résidence, située au centre d'un domaine foncier important. Trois parties distinctes la composent : la basse-cour avec les granges, les écuries et les prairies; au sommet du rocher, le corps de logis, défendu par une tour ronde; à un niveau intermédiaire, la cour avec les communs et le puits de 33 mètres de profondeur qui capture une source.

Montaigle rentre ensuite dans les possessions directes des comtes de Namur avec Guillaume I^{er}. La forteresse devient le chef-lieu d'un nouveau bailliage, district administratif dont la gestion est confiée à des personnages importants tels les baillys, les châtelains ou encore les chouriers ou les receveurs. Des aménagements au XIV^{ème} siècle sont apportés : extension de la cour avec la création d'une terrasse retenue par une nouvelle courtine ponctuée de trois tours.

Au début du XV^{ème} siècle, la forteresse est vendue à Philippe Le Bon, duc de Bourgogne. Les travaux réalisés à cette époque transforment l'aspect du château qui devient plutôt une habitation résidentielle au détriment de l'aspect défensif.

Montaigle résiste longtemps avec succès à de nombreux sièges. Mais le 10 juillet 1554, la forteresse est détruite, pillée et incendiée par les troupes du roi de France, Henri II. Elle ne sera jamais reconstruite.

Depuis 1965, une équipe de bénévoles assure les travaux de consolidation des vestiges. Classé

monument exceptionnel de wallonie, ses ruines imposantes fascinent toujours le visiteur. (monument et site classés :25-10-46, 05-11-65 et 11-09-81).

Monnaie (double mite)
Cuivre
Diam. 1,6 cm
XVIème siècle
Provenance : château de Montaigle
Ruines de Montaigle



Cette monnaie aurait été frappée vers 1513-1514. Sur l'avers, on peut voir un lion et une inscription partiellement effacée ; sur le revers, le motif d'une croix pattée avec l'inscription « *in domino confido* ».

Le château de Raeren (province de Liège)

Proche du confluent de l'Iter et du Periolbach, l'imposant château de Raeren date de la fin du XIVème siècle. Profondément remanié et agrandi au XVIème siècle, c'est un ensemble remarquable en moellons calcaires encore partiellement entouré de douves.

La première construction est une tour d'habitation, quasi quadrangulaire, flanquée de tourelles circulaires d'inégale importance et de bâtiments d'exploitation. Actuellement, cette tour subsiste presque intégralement.

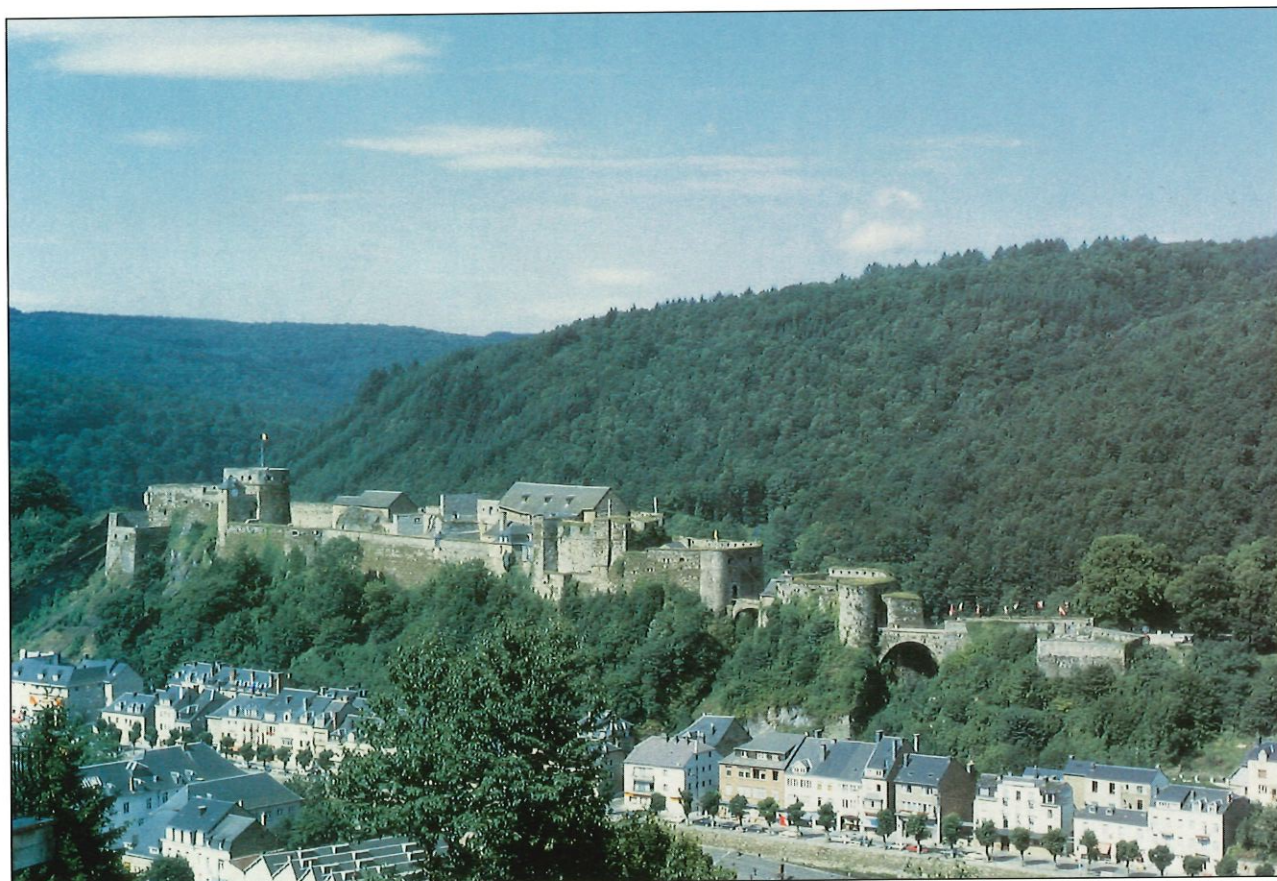
Dépendant du chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, le château est occupé en 1474 par Jean d'Alensberg. En 1583, le propriétaire de l'époque, Philippe de Lomont, modifie le donjon initial en l'agrandissant. Il ajoute des tours d'angle, des murs d'enceinte, des bâtiments annexes et un portail. De 1791 à 1830, le château est la propriété de l'avoué Pierre-Joseph Nys qui le transforme et lui donne son aspect actuel. Ensuite les propriétaires se succèdent et finalement, en 1960, le bâtiment principal est acquis par la commune de Raeren. Les annexes restent la propriété privée de la famille Reul.

Le bâtiment, classé en 1958, est aménagé dès 1963 en musée de la poterie – *Töpfermuseum* - grâce à des subsides de l'Etat. Restauré afin de retrouver son atmosphère médiévale, on y entreprend également des fouilles sous le bâtiment annexe. Celles-ci ont permis de découvrir au milieu des années 70, des produits de la poterie raerenoise.

Le musée, une première fois agrandi en 1983, est actuellement en cours de rénovation. Après sa réouverture, prévue dans le courant de l'année 2001, les visiteurs découvriront une collection unique en Belgique montrant l'évolution des grès rhénans de l'origine, au XIVème siècle, jusqu'au déclin, dans le courant du XIXème siècle.



Le « Tchesté de la Rotche », Sugny (Vresse-sur-Semois, province de Luxembourg), vue aérienne, cliché Guy Focant, Division du Patrimoine, Ministère de la Région wallonne.



Le château de Bouillon (province de Luxembourg), cliché syndicat d'initiative, Bouillon.



Le château de Franchimont (Theux, province de Liège), vue générale depuis la colline de Jevoumont, à l'ouest, cliché Patrick Hoffsummer.



Le château d'Herbeumont (province de Luxembourg), cliché Martial Willaime.



Le château fort de Logne (Vieuxville, province de Liège), vue de la cour haute et du logis seigneurial, cliché Benoît Wéry.



Le château de Montaigne (Falaën, province de Namur), cliché Francesco Vitullo.



Le château de Raeren (province de Liège), cliché Musée de la Poterie, Raeren.



Le château de Burg Reuland (province de Liège), cliché Ministère de la Communauté germanophone, Service archéologique.

Qui vit au château ?

Le seigneur

Baron, comte ou simple chevalier, le seigneur est un homme de guerre qui doit se tenir prêt à servir son suzerain. Ses activités, ses vêtements, son alimentation, sa demeure et ses objets personnels sont distincts en fonction de son niveau de fortune et de son statut, petit seigneur rural ou noble. Ce dernier se différencie par un mode de vie particulier : la vie de cour, la force des liens familiaux et les occupations essentiellement tournées vers la chasse, les tournois ou la guerre. Il vit grâce aux paysans qui lui fournissent, par le biais de redevances et de banalités (impôts divers), argent et nourriture.

Si la noblesse se signale par le luxe de son habitation, de la table ou encore des fêtes qu'elle organise, le vêtement est aussi une façon de se distinguer. On emploie de préférence des étoffes rares et chères : lourds draps de laine de Flandre ou affinés de Florence ; soieries de Chypre, de Damas ou de Lucques ; toile fine de Reims. Les fourrures d'écureuil, d'hermine, de jeune agneau et de martre-zibeline, même si elles restent onéreuses, sont très prisées. Le vêtement caractéristique d'un seigneur du XV^{ème} siècle est la longue robe de velours appelée houppelande. Sous elle, on porte des sous-vêtements, le doublet et la chemise de toile de lin à même la peau. Les jambes sont couvertes de chausses en laine et les chaussures sont des souliers en cuir pointus. L'habillement est complété par de nombreuses parures : ceinture avec aumônière, collier, pendentif, chapeau...

Si le seigneur est le maître du château, ce n'est pas lui qui en assure nécessairement sa défense. Pour protéger ses terres et guerroyer, il fait appel aux chevaliers, des vassaux qui lui doivent le service militaire ou ost, mais aussi la défense du domaine castral. A la fin du Moyen Age, le service militaire évolue vers une armée de métier. Le château demeure le lieu de séjour de la garnison qui conserve son rôle défensif.

Les grandes batailles sont rares et les guerres médiévales consistent essentiellement en des opérations de petite envergure, vengeances privées, querelles, pillages, destructions, rapines, sièges et chevauchées de courte durée. C'est seulement vers la fin du Moyen Age que des guerres généralisées entre souverains tendent à devenir des guerres nationales.

« Les militaires étaient bien plus souvent des ravageurs et des gâteurs de terre que de grands soldats » (Claude Gaier¹⁷).

Les chevaliers

L'éducation

Compagnons d'armes des rois et des princes, les chevaliers appartiennent à l'aristocratie guerrière. Ils possèdent leurs propres armes et chevaux et ont à leur service des écuyers ou valets d'armes. On ne naît pas chevalier. C'est un acte volontaire et conscient qui s'insère dans le célèbre rituel de l'adoubement¹⁸.

Entre 18 et 21 ans, l'écuyer devient « chevalier nouveau » et reçoit le « baudrier de chevalerie ». Le rite final de cette cérémonie, appelé la « colée » ou la « paumée », consiste à frapper le cou du chevalier soit du plat de l'épée, soit de la paume de la main. Ce rude contact signifie peut-être la transmission de la force guerrière du parrain et l'« esprit » de la chevalerie. A partir du XII^{ème} siècle, ce rituel devient plus élaboré et se transforme en de véritables liturgies, sous l'influence de l'Eglise. Après avoir pris un bain purificateur, s'être vêtu de blanc et passé en prières la veillée dans la chapelle du château ou dans une église proche, le futur chevalier assiste à la messe et au festin. La bénédiction de l'arme est suivie d'un serment du jeune chevalier : il promet de vivre conformément à la loi de l'Eglise et à l'honneur de la chevalerie.

¹⁷ Cl. GAIER, *Survot historique de l'armement au Moyen Age*, dans le catalogue de l'exposition *A l'abri des châteaux forts*, Wéris, 1995.

¹⁸ « Adouber » vient du verbe germanique signifiant « frapper ».



Scène d'adoubement, manuscrit, 2ème moitié du XVème siècle, Bibliothèque, Boulogne-sur-Mer, d'après le catalogue de l'exposition *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Age*, 1995.

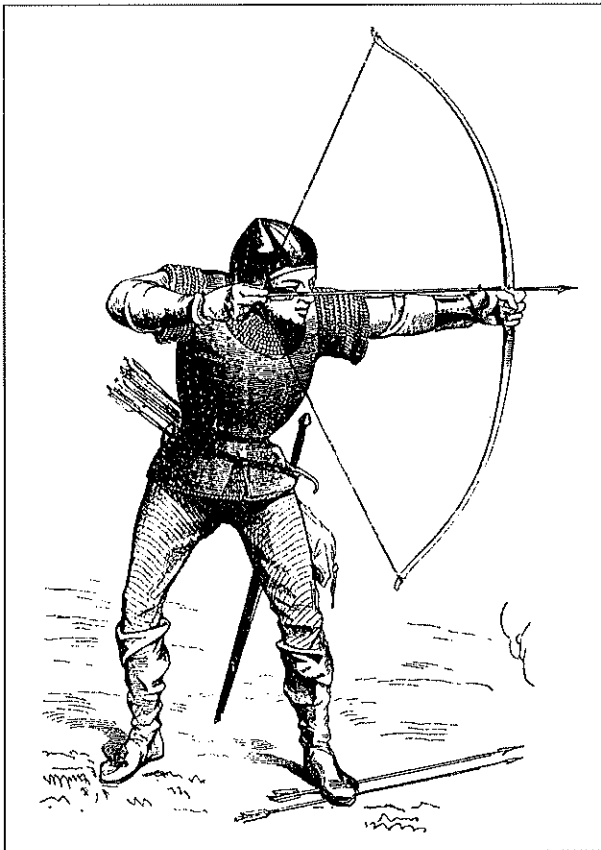
L'idéal chevaleresque

Le chevalier se conduit en homme d'honneur et sa principale vertu est la vaillance. Il doit combattre pour le droit et la justice, protéger les clercs, les femmes, les faibles, les pauvres et faire preuve de chasteté, d'humilité et d'obéissance¹⁹. Il a le devoir de respecter l'Eglise et doit faire preuve de courage, de générosité et de courtoisie envers les femmes. A partir du XIIème siècle, l'amour courtois, chanté par les troubadours, rayonne dans toute la noblesse occidentale.

¹⁹ Guide de *La France médiévale*, 1997, p.37.

Les combattants

Depuis l'époque carolingienne, les cavaliers lourdement armés sont essentiels dans le dispositif militaire. Le combattant par excellence est un homme d'armes à cheval. Il est coûteux à équiper et à entretenir mais il représente l'élite de l'armée. On trouve aussi les gens de pied (les piétons), peu protégés et légèrement armés (arc, arbalète...), et les gens de trait qui combattent à cheval mais qui doivent mettre pied à terre pour tirer sur l'adversaire.

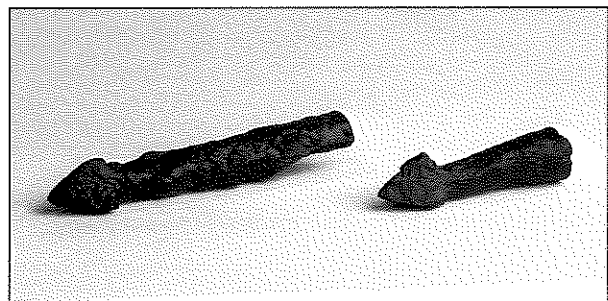


Archer du XV^{ème} siècle utilisant un grand arc anglais (d'après E. Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné du mobilier français...), d'après l'*Encyclopédie médiévale*, 1978

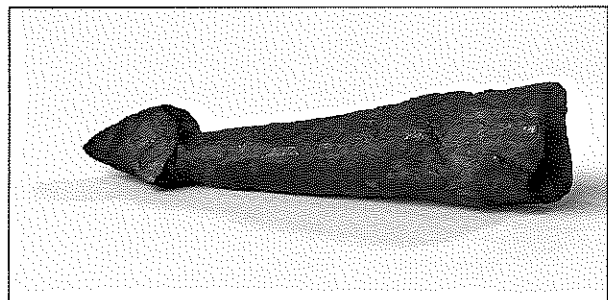
Les armes

Avant le XIV^{ème} siècle, il n'y a pas d'armes à feu en Europe. Armes de jet permettent d'atteindre l'ennemi à distance et armes à main servent pour le corps à corps. Parmi ces dernières, les principales sont la lance et l'épée. La lance utilisée d'abord comme arme de jet (à la manière du javelot) devient une arme d'estoc (ou de choc) à partir du XII^{ème} siècle. Arme de prédilection, la lance est la seule qui soit réellement décisive. Elle est couchée sur l'épaule en marche, alors qu'au combat, le guerrier l'assure sous son bras en la pointant vers l'adversaire. Connue dès les VIII^{ème} et IX^{ème} siècles, l'arbalète ne se répand véritablement qu'au XIII^{ème} siècle. Elle se caractérise par une très grande puissance de pénétration et une grande vitesse du projectile, le carreau, grâce aux différents systèmes de tensions. Lourde, elle peut peser près de 10 kg et est lente à armer (maximum deux tirs à la minute). Elle permet de lancer un trait à une distance d'environ 300 mètres. L'arc à flèche, hérité de la Préhistoire, est présent pendant tout le Moyen Age. De grande dimension (de 1 m 50 à 1 m 80), il peut envoyer, à un rythme très rapide (environ 10 flèches à la minute), le projectile jusqu'à 200 mètres. Coutelas ou dague, massue ou masse d'armes, hache et pique complètent l'équipement du chevalier médiéval.

Carreaux d'arbalète (2)
Fer
L. 8 cm et 5 cm
Provenance : château de Montaigne
Ruines de Montaigne



Carreau d'arbalète
Fer
L. 6,2 cm
2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle ou début du XVI^{ème} siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville

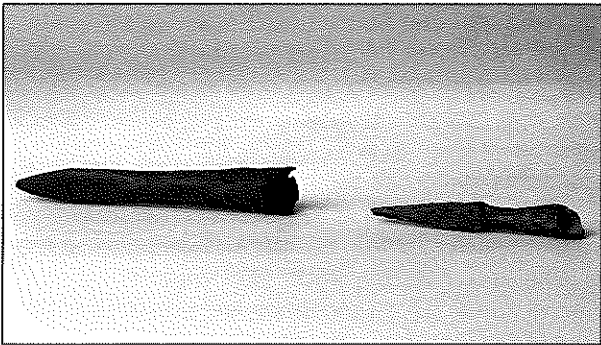


Généralement, les carreaux d'arbalète comportent plusieurs pointes. Ils sont aussi moins longs et plus gros que les pointes de flèches.

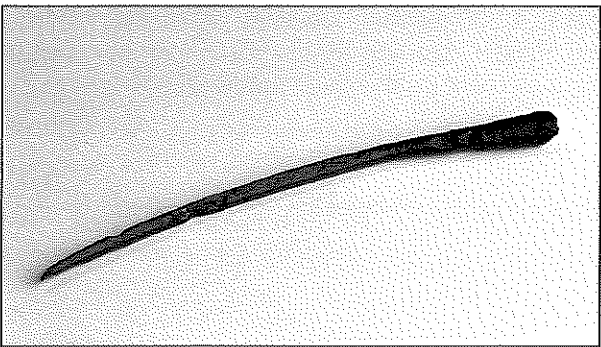


Carreau d'arbalète
Fer
L. 7,6 cm
XII^{ème} siècle
Provenance : « La Ramonette »
Musée Ducal, Bouillon

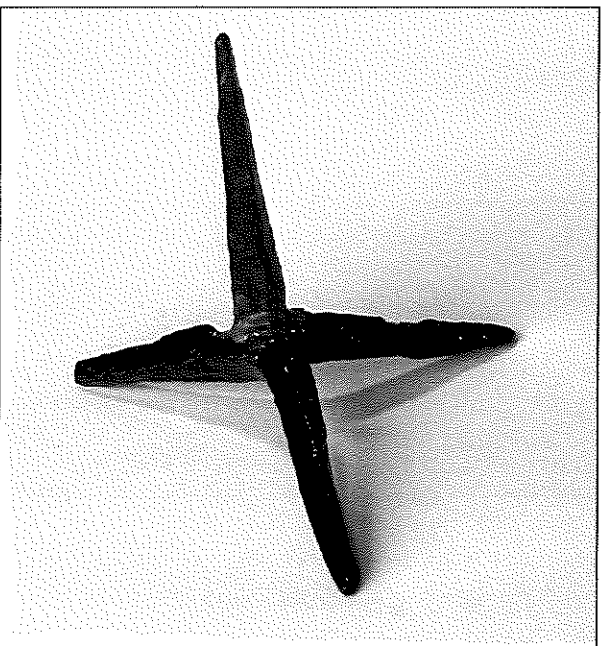
A partir du X^{ème} siècle, l'arbalète commence à être utilisée dans les armées d'Europe occidentale. Plus précise que l'arc, dotée d'une portée plus grande, elle est cependant plus longue à recharger. Ce carreau d'arbalète date du siège de 1141.



Pointes de flèches (2)
Fer
L. 9 cm et 6,5 cm
2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle ou début du XVI^{ème} siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville



Pointe de flèche
Fer
L. 17 cm
Provenance : château de Montaigle
Ruines de Montaigle



Chausse-trape
Fer
H. 4 cm
2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle ou début du XVI^{ème} siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville

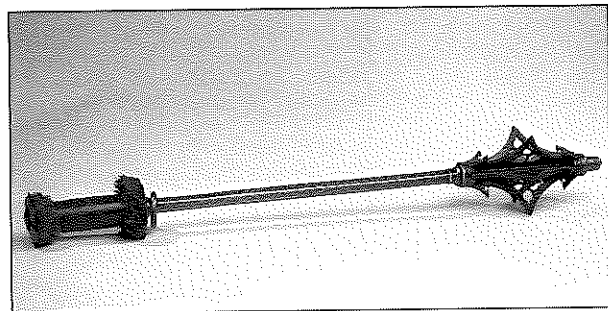
Les chausse-trapes sont des pointes de fer que l'on semait sur les chemins afin d'arrêter l'ennemi.

Hache
Fer
L. 18 x l. 17 cm
XII^{ème} ou XIII^{ème} siècle
Musée Ducal, Bouillon

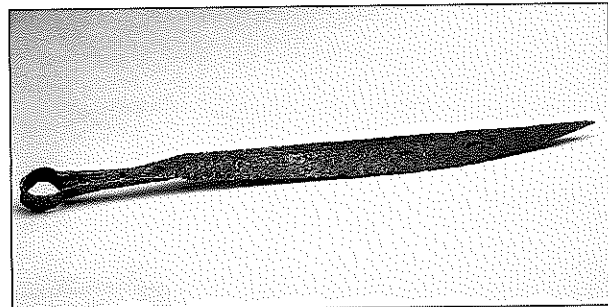


Masse d'armes
Acier et bois
L. 57 cm
Deuxième moitié du XV^{ème} siècle
Musée Ducal, Bouillon

Cette arme contondante est surtout utilisée pour fausser les heaumes et les armures de plates.

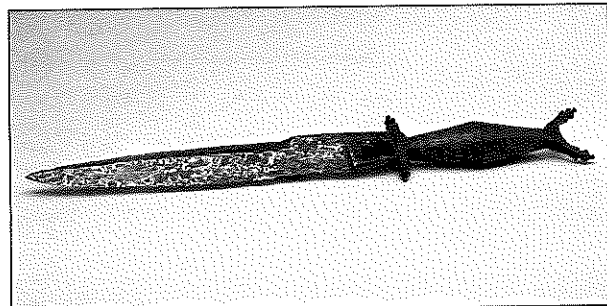


Couteau
Fer
L. 43 cm
Milieu du XIII^{ème} siècle
Musée Ducal, Bouillon

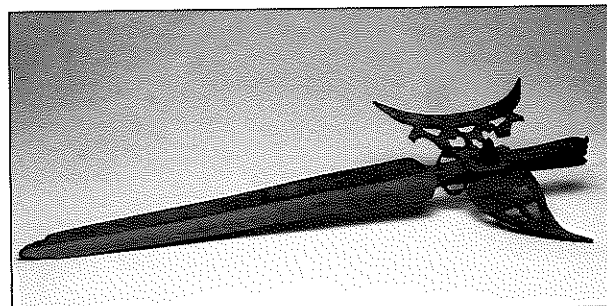


Dague
Fer et laiton
L. 35,6 cm
XIV^{ème} siècle
Musée Ducal, Bouillon

La dague est une arme de poing utilisée pour les combats rapprochés. Elle fait son apparition au début du XIV^{ème} siècle.



Hallebarde
Fer
L. 56 cm
XVI^{ème} siècle (?)
Provenance : château d'Herbeumont
Administration communale, Herbeumont



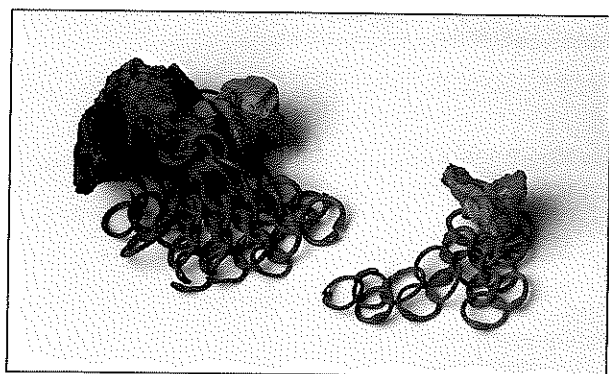
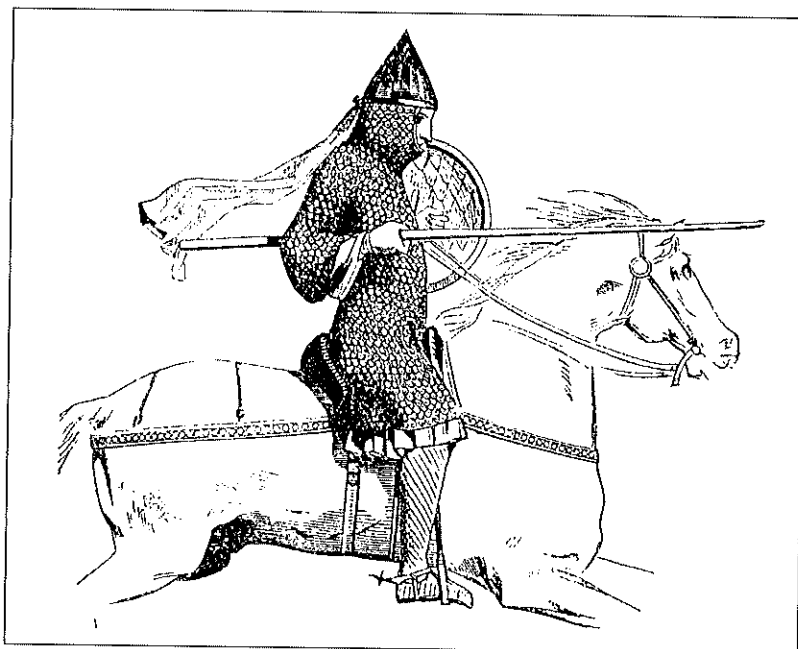
L'armure

Jusqu'au XIV^{ème} siècle, les moyens de défense dont l'armure sont nettement supérieurs aux moyens d'attaque. L'armure est le symbole de l'appartenance à une classe aisée et est relativement efficace contre les armes blanches. Elle donne confiance au chevalier ainsi qu'un sentiment de supériorité à l'égard des combattants moins bien protégés.

A partir de l'époque carolingienne, les cavaliers d'élite se munissent d'un équipement défensif. Le

chevalier porte un casque de forme conique, le heaume, un bouclier en bois et une cotte d'écailles, la brogne, couvrant une partie du corps, le tronc, le haut des cuisses et un morceau des bras. Cette cotte est faite d'une imbrication de petites écailles de fer fixées sur un tissu. Parfois, elle est remplacée par la cotte de mailles constituée de milliers d'anneaux en fer, chacun rattaché à quatre autres et fermé par un petit rivet. Cette dernière supplante la cotte d'écailles vers les XI^{ème}-XII^{ème} siècles. Sous la cotte, le chevalier porte un vêtement rembourré, le pourpoint, permettant d'amortir les coups et par-dessus, une sorte de tunique ample, la cotte d'armes ou surcot.

Chevalier du XII^{ème} siècle (d'après E. Violet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture), d'après l'*Encyclopédie médiévale*, 1978.



Fragments de cotte de mailles

Fer

Poids 31 gr

Non datés

Provenance : près du pont de Liège à Bouillon

Musée Ducal, Bouillon

Pour fabriquer une cotte de mailles, il faut courber un fil de fer épais autour d'une baguette afin d'obtenir un anneau ouvert dont les extrémités sont aplaties au marteau, percées de petits trous et rivetées. Ces fragments ont été découverts en 1950.

Vers 1200, l'équipement se développe. Le combattant est protégé intégralement par un haubert qui couvre complètement le tronc et tous les membres et par un heaume à plaque faciale qui enveloppe la tête. A cette armure est ajouté le bouclier de forme triangulaire, appelé l'écu.

A la fin du XIIIème siècle, le haubert est renforcé par des plaques de fer ou de cuir. Cette protection supplémentaire évolue vers l'armure de plates, utilisée jusqu'au début du XVème siècle.

Au XIVème siècle, le chevalier porte un bassinot avec garde-joues que l'on ajuste sur une cagoule de mailles ou camail. L'armure, qui peut peser environ 25 kilos, est complétée de gantelets de fer qui protègent les mains et les bras.

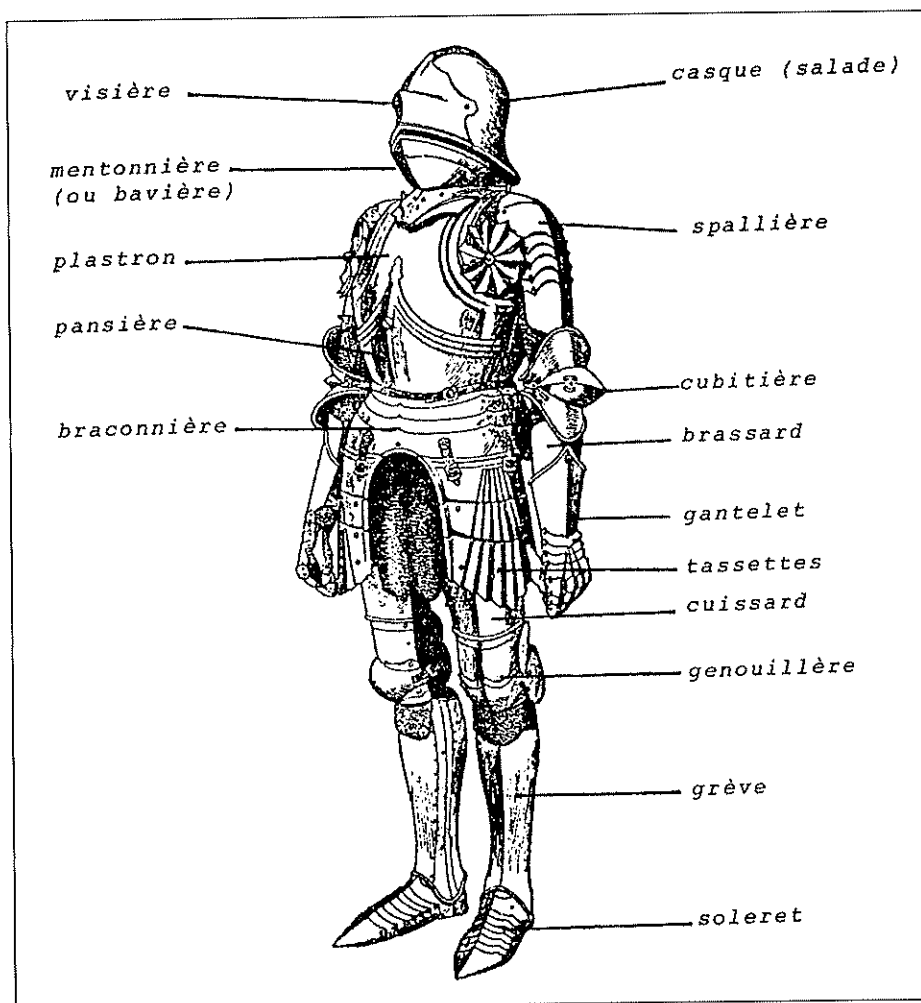
L'armure classique apparaît ensuite. Faite de lames articulées, elle couvre le chevalier de « pied en cap » (des pieds à la tête). Elle est abandonnée au XVIème siècle car elle ne permet nullement de résister aux armes à feu.



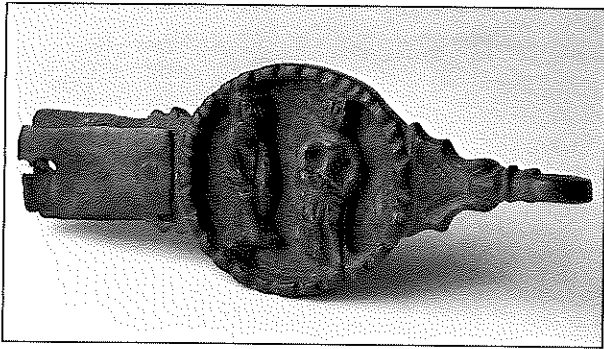
Cotte de maille européenne, vers 1500, Musée d'Armes, Liège, d'après le catalogue de l'exposition *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Age*, 1995.

« L'invention des armes à feu constitue une rupture entre le monde antique et médiéval, d'une part, et celui qu'est encore le nôtre » (Claude Gaier)²⁰.

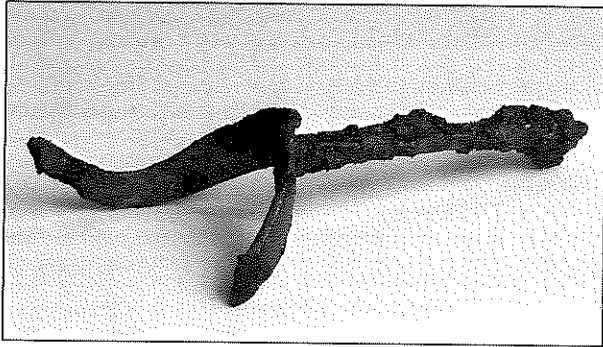
Les parties de l'armure (document du Musée d'Armes, Liège), d'après le catalogue de l'exposition *A l'abri des châteaux forts*, 1995.



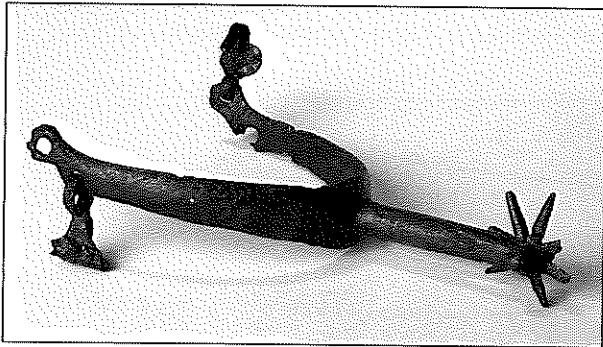
²⁰ Cf. GAIER, *Survivance historique de l'armement au Moyen Age*, dans le catalogue de l'exposition *A l'abri des châteaux forts*, Wéris, 1995, p.62.



Boucle de ceinture
Bronze
L. 8,3 cm
XIV^{ème} ou XV^{ème} siècle (?)
Musée Ducal, Bouillon



Eperon
Fer
L. 16 cm x l. 7 cm
Provenance : château de Montaigne
Ruines de Montaigne



Eperon
Fer
L. 15 cm
2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle ou début du XVI^{ème} siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville

A l'origine, l'éperon est une simple pointe de métal fixée au talon du soulier du cavalier. Aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles, il est constitué d'une fine branche complétée d'une pointe conique. A partir du XIV^{ème} siècle, il se compose souvent d'un arceau de métal en U, muni d'une tige à l'extrémité de laquelle est placée une molette qui permet de stimuler le cheval sans le blesser.



La chasse au faucon, milieu du XVI^{ème} siècle, d'après le Guide des châteaux, 1988, IPPA.

La châtelaine

Si l'Eglise méprise les femmes, s'en méfie et les soumet à leur père puis à un époux, la vie des châtelaines, en réalité, est éloignée de cette image stéréotypée.

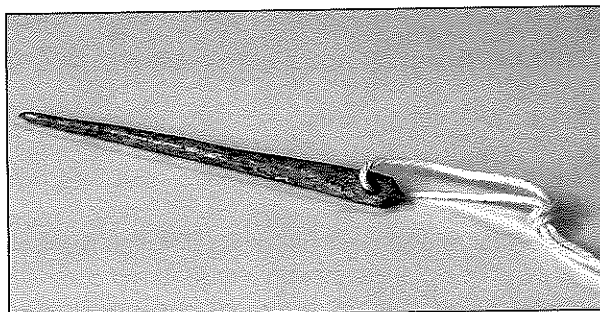
Ses occupations

La femme, issue de la noblesse, a de nombreuses attributions : élever les enfants, diriger le personnel du château, surveiller sa bonne tenue, accueillir les visiteurs, prendre part à la vie artistique et intellectuelle en accueillant les ménestrels, les trouvères ou les troubadours. Elle peut également gérer le patrimoine familial. Lorsqu'elle se retrouve seule ou veuve, elle possède un véritable pouvoir économique qui peut

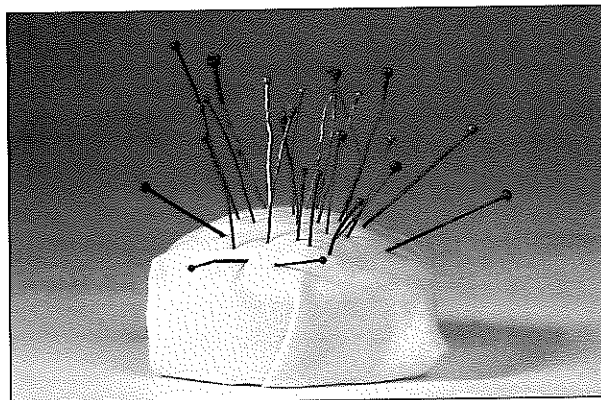
se doubler d'un pouvoir politique quand il faut diriger une seigneurie ou un royaume jusqu'à la majorité des héritiers.

Pour occuper ses moments de loisirs, la châtelaine participe à la chasse au faucon, réalise des tapisseries, coud, file la laine, récite des contes de fées, bavarde et chante des « chansons de toile » avec ses dames de compagnie dans une pièce qui leur est réservée, la chambre des dames. Elle brode également les blasons que les chevaliers arborent lors des tournois ou des combats. Elle est aidée dans ses différentes tâches par les servantes et les pages. La châtelaine organise également banquets et fêtes seigneuriales, elle commande aux cuisines, aux lingères, aux habilleuses. Elle impose l'hygiène du corps aux chevaliers lors du retour d'un tournoi, d'une battue ou d'une chevauchée. Elle soigne les blessés ou les malades.

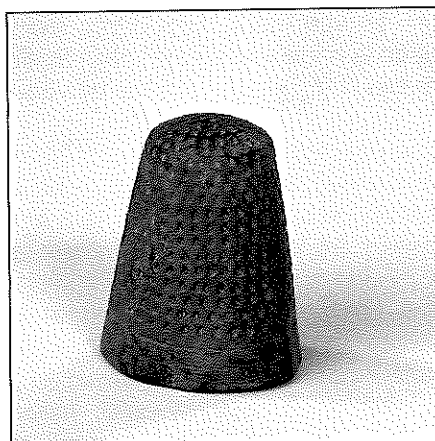
Aiguille à chas
Os
L. 6,8 cm
Epoque carolingienne (milieu du VIIIème siècle)
Provenance : Wellin (dépotoir)
Musée des Francs et de la Famenne, Marche

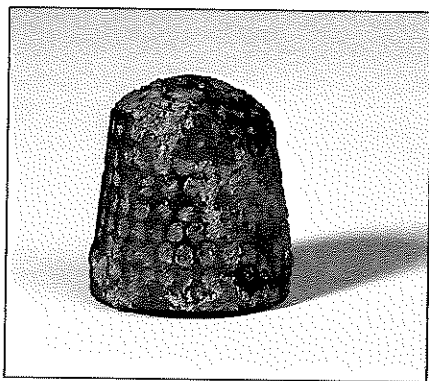


Epingles
Bronze
L. de 3 à 5 cm
XVème siècle
Provenance : Huy, lit de la Meuse
Musée communal, Huy

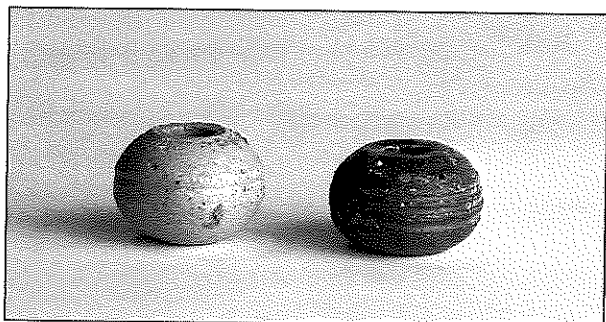


Dé à coudre
Tôle de bronze
H. 2,2 cm
XIIIème siècle
Provenance : Wellin
Musée des Francs et de la Famenne, Marche





Dé à coudre
Laiton
H. 2 cm
Musée communal, Huy



Fusaïoles (2)
Terre cuite
Diam. 2 cm
Provenance : château de Montaigle
Ruines de Montaigle

Ses goûts vestimentaires

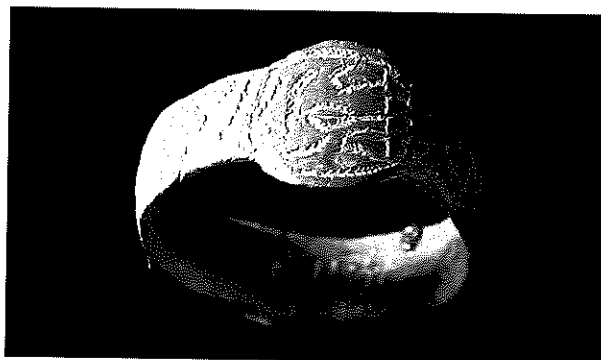
La châtelaine a le goût des belles étoffes rares et chères : les soieries provenant de Chypre ou de Damas, les draps de laine réalisés en Flandre (rayés à Gand, écarlates à Bruxelles) ou affinés à Florence, la toile fine de Reims, le velours, le tout rehaussé de couleurs vives. Elle porte des fourrures fines : le petit-gris (écureuil), l'hermine (blanc), le jeune agneau au poil fin (astrakan), la martre-zibeline (très foncée), la plus chère et la plus prestigieuse. Elle enveloppe ses cheveux dans des crépines, des résilles ou les tresse en nattes. Le hennin, coiffe médiévale la plus connue, et l'escoffion sont portés dès le XIV^{ème} siècle. Selon les époques de la vie et le rang social, des couleurs déterminées s'imposent aux femmes : les jeunes filles en bleu ciel, les jeunes enfants en blanc. En cas de deuil, la jeune fille ne porte pas les mêmes couleurs que la femme mariée. Le rouge et le vert sont considérés comme les couleurs de la noblesse, à partir de la fin du XII^{ème} siècle, le bleu devient une couleur en vogue.

Le vêtement féminin se compose d'une chemise à manches longues, tombant jusqu'aux chevilles, réalisée en étoffe de laine (serge), plus tard en toile fine ou épaisse. Certaines femmes se serrent la poitrine dans un voile de mousseline, qui est un véritable soutien-gorge. Les dames, un peu trop plates, fixent des pelotes « en forme de pommes d'orange » pour remonter leur poitrine. Sur la chemise, on passe le doublet, gilet ouaté, puis la cotte, robe longue, évasée vers le bas. On enfle ensuite le surcot dont

la longueur et la matière varient à l'infini (avec ou sans manches, fourré pour l'hiver, garni de broderies, de passementeries ...). Une ceinture brodée, orfévrée ou le plus souvent en cuir, termine le vêtement : on y accroche clefs, couteaux, bourse, écritoire ...

Les femmes soignent également leur parure en exhibant de précieux bijoux. Le manteau muni ou non d'un capuchon, le plus souvent sans manches, est fermé par une fibule ou une épingle. Les jambes sont protégées par des chausses faites d'étoffe ou tricotées, maintenues par des jarrettières. Les chaussures sont réalisées en cuir. Elles peuvent être munies d'une épaisse semelle de bois quand le temps est mauvais afin de protéger les pieds de la boue des chemins (patins ou sabots de bois).

Bague
Plomb et cuivre
Diam. : 2,2 cm
XVII^{ème} siècle (?)
Provenance : château d'Herbeumont
Administration communale, Herbeumont



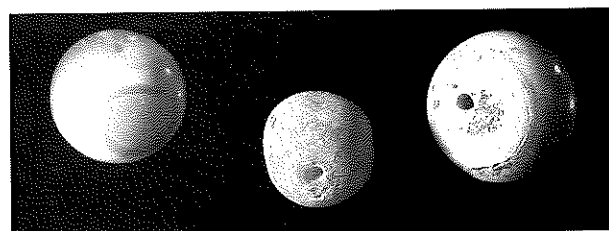
La robe (ou cotardie) forme le vêtement usuel et s'agrémente d'une traîne. Le hennin, coiffe haute, des dames de compagnie est constitué d'un cornet légèrement incliné vers l'arrière et décoré de draperies symétriques, *Mariage de Philippe-Auguste, roi de France, et Isabelle, fille du Comte Baudouin V de Hainaut*, manuscrit, 2ème moitié du XVème siècle, Bibliothèque, Boulogne-sur-Mer, d'après le catalogue de l'exposition *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Age*, 1995.



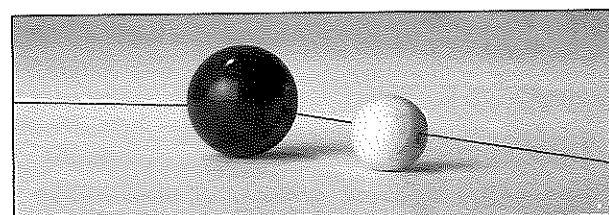
Bague
Argent
Diam. 2 cm
Musée communal, Huy



Perles de collier (3)
Cristal de roche, ambre, agate
Diam. : de 1,5 à 2 cm
Provenance : château d'Herbeumont
Administration communale, Herbeumont



Perles (2)
Marbre
Diam. 1 cm et 2 cm
2ème moitié du XVème siècle ou début du XVIème siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville



L'éducation des enfants

La noblesse souhaite avoir des enfants pour perpétuer la « lignée » et léguer le territoire. Très tôt, la famille décide des mariages profitables à conclure avec les seigneuries voisines.

Dès leur naissance, les enfants sont emmaillotés dans un tissu de lin et un lange de laine serrés qui les immobilisent. Ils sont rapidement baptisés car le taux de mortalité est élevé : un enfant sur trois meurt dans les cinq premières années. Les bébés sont nourris au sein ou au « cornet » (corne de vache au bout percé) par les nourrices. Ils boivent l'eau au biberon d'étain ou de terre cuite et mangent leur bouillie dans un bol. Garçons et filles sont élevés par leur mère jusqu'à six ou sept ans. En âge de marcher, les enfants sont vêtus d'une chemise, sans sous-vêtement. Plus tard, ils adoptent la « cotte » de couleur vive²¹ avec ceinture et des chaussures de cuir nouées aux chevilles.

Biberon

Terre cuite blanchâtre

H. 8,5 cm

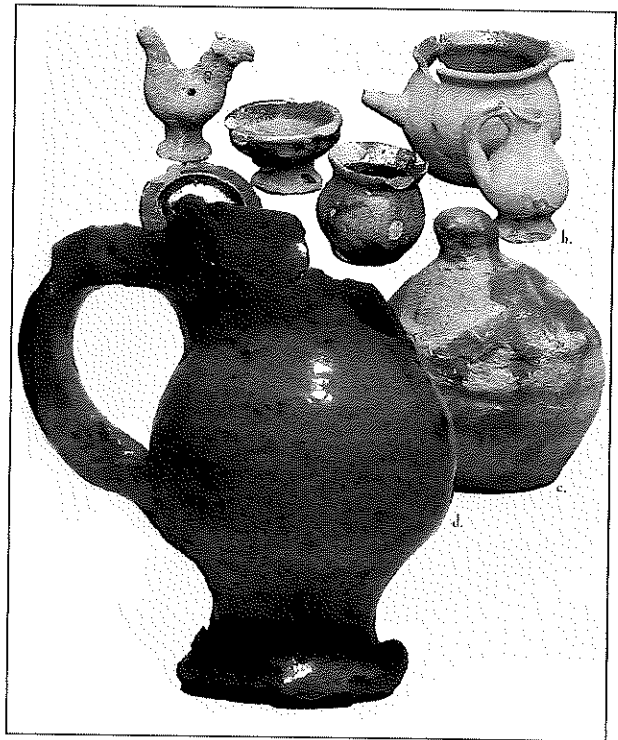
XIV^e siècle

Provenance : Wellin

Musée des Francs et de la Famenne, Marche



Ce biberon, façonné en terre cuite blanchâtre noircie par un incendie, présente une anse brisée et une glaçure jaune verdâtre.



b. Dînette et oiseau-sifflet, XVI^e siècle, Lyon, c. tirelire miniature, XIII^e siècle, Strasbourg, d. dînette, XV^e siècle, Musée national du Moyen Age, Paris, d'après P. Riché et D. Alexandre-Bidon, 1994.

Les jouets ne manquent pas : ballons de peau ou de chiffon, osselets, toupies de bois, billes, bateaux de bois à tirer, petits chevaux taillés ou sculptés, poupées en céramique ou en chiffons, sifflets à eau en forme d'oiseau, dînettes. Les enfants jouent également à la « petite guerre », à la marelle, à cache-cache, à colin-maillard, à saute-mouton, apprennent le chant, sautent, courent, chassent les papillons... Le petit garçon, futur homme de guerre, reçoit des petits soldats de plomb ou de terre cuite, des épées de bois ou de métal, des arcs à flèche en bois, des canons miniatures. Ses principaux loisirs sont l'escrime et l'équitation. Parents ou précepteurs leur racontent de belles histoires : la vie des saints, des fables, que La Fontaine adaptera, des petites histoires pour enfants, comme Peau d'âne ou le Chaperon rouge...

A partir de 7 ans, la fillette apprend à coudre, à broder, à filer, à peindre, à chanter et « à tenir la maison ». Le père prend en main l'éducation de son fils. Un précepteur lui apprend à lire, à écrire, à compter et un peu de latin. Le garçon, destiné à devenir chevalier, est envoyé dès l'âge de 7 ans comme page au service d'un seigneur. Son éducation est principalement sportive et guerrière. Il apprend à servir à table ou à découper la viande, à monter à cheval, le maniement et le nettoyage des armes et comment porter une armure.

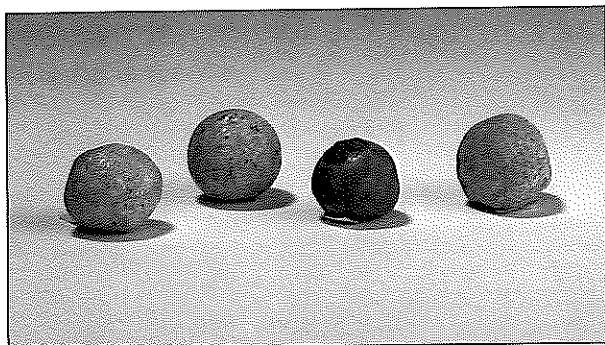
²¹ Le rouge protège des maladies ou accidents, le vert symbolise la jeunesse.



Bol abécédaire, exemplaire unique, utilisé pour apprendre l'alphabet ; les enfants le manipulaient tout en prononçant le nom des lettres, XIVème siècle, Victoria and Albert Museum, Londres, d'après P. Riché et D. Alexandre-Bidon, 1994.

A 14 ans, le page devient écuyer d'un chevalier. Il suit son maître au combat et s'occupe de son armure et de ses chevaux. Il assiste aux tournois, il apprend les techniques de chasse, la fauconnerie et il continue à s'entraîner au maniement des armes. Il aide le chevalier à revêtir son armure et participe aux « chevauchées ». Entre 18 et 21 ans, il peut devenir chevalier.

Billes (4)
Terre cuite
Diam. ~ 2,3 cm
Provenance : château de Montaigne
Ruines de Montaigne



Le jeu de billes existe depuis près de 2000 ans. Au Moyen Age, des petites pierres rondes, des noix, des châtaignes sont également utilisées.

Les autres habitants du château

Parmi les habitants du château, les « serviteurs » entourent le seigneur et sa famille. Leur nombre varie selon la richesse du maître des lieux. En l'absence du seigneur, c'est son épouse qui gouverne et dans les grands châteaux, c'est le connétable qui assume cette fonction. Les chevaliers et les écuyers assurent la défense du domaine féodal.

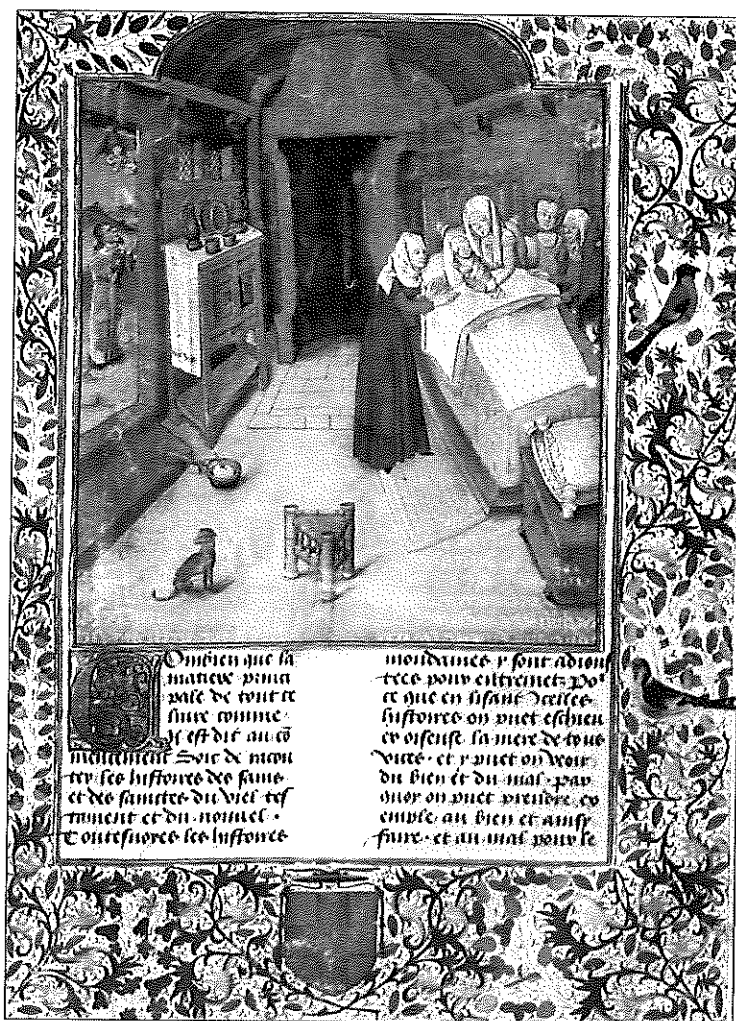
Autres personnages importants, choisis par le châtelain dans la noblesse, l'échanson, notre sommelier actuel et le chambellan qui veille à la propreté du linge. L'économe a la charge d'inspecter les réserves alimentaires et le panetier est l'officier de bouche. Autour de la châtelaine, la dame d'honneur et la nourrice sont présentes. Enfin, pour distraire le seigneur et tout son entourage, musiciens, danseurs, baladins, bouffons, fauconniers sont appelés lors des banquets et des fêtes.

Quelles activités au château ?

Le mobilier

L'élément essentiel du château est la grande salle, salle de séjour et salle à manger. Le châtelain et sa famille y prennent leurs repas, règlent leurs affaires, se divertissent, reçoivent leurs hôtes. A la différence des autres endroits, les murs de la grande salle sont percés de nombreuses ouvertures pour que la lumière y pénètre. Le mobilier est réduit : de grands coffres en bois (qui servent de sièges, d'armoires, de tables), quelques bancs, couverts éventuellement de tissus ou de tapisseries,

quelques « dois » (bancs mobiles), des sièges pliants ainsi que des coussins rembourrés. Des armoires peuvent être aménagées dans l'épaisseur des murs. Sur l'estrade, un « faudesteuil » à haut dossier ajouré est quelquefois réservé au maître de maison et un dressoir complète l'ensemble. Ce dernier, facilement transportable, est au départ constitué de simples étagères. Il deviendra par la suite un beau meuble haut, abondamment sculpté. Son rôle est de présenter la richesse du seigneur dont la vaisselle précieuse, par exemple. Le sol en dalles de pierres est jonché, suivant les saisons, de



Intérieur de maison : la cheminée et sa crémaillère, le dressoir, le coffre, le lit, manuscrit, XVème siècle, B.N.F., Paris, d'après P. Riché et D. Alexandre-Bidon, 1994.

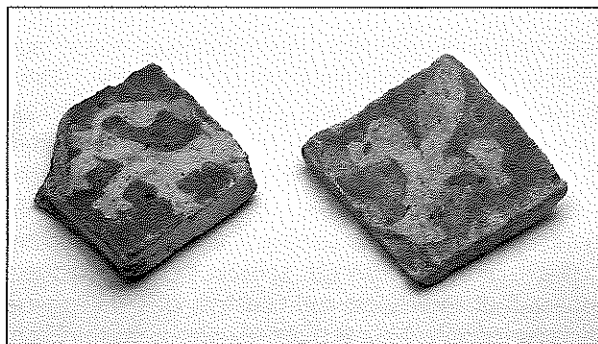
paille, de joncs, de fleurs ou d'herbes odorantes. L'hiver, on recouvre le carrelage de peaux d'animaux. Les tapis sont rares. Les murs sont enduits et peints, éventuellement ornés de tapisseries (à partir du XIII^{ème} siècle) ou de draps tendus. Trophées de chasse, blasons y sont accrochés. Une cheminée monumentale, source de lumière, réchauffe l'atmosphère de ces grandes demeures froides et humides. Les nombreuses suspensions à huile, les torches de cire et les chandelles de suif qui ornent les candélabres offrent un éclairage relativement suffisant.

Au moment du repas, les tables, planches de bois montées sur tréteaux, sont « dressées »²² et recouvertes de nappes auxquelles on s'essuie les mains. Après chaque repas, les tables sont démontées et le soir, les serviteurs disposent des paillasses sur le sol pour les invités. Un escalier,

taillé et caché dans l'épaisseur du mur, conduit à l'étage supérieur. A partir du XIII^{ème} siècle, la chambre du châtelain est indépendante de la grande salle. Le mobilier est sobre : un grand lit à courtines (rideaux pour se protéger du froid) recouvert d'un matelas de plumes ou de paille, de draps de lin et de couvertures, fourrées d'hermine ou de renard. Un ou deux coffres, appelés « huches », souvent à quatre pieds, sont destinés à ranger les vêtements soigneusement roulés et l'argent ou l'or serré dans une bourse de cuir. Un candélabre permet de fixer chandelles de suif ou torches. Des plantes aromatiques parfument les paillasses, chassent puces et autres parasites. Au dernier étage, les chambres collectives des enfants, de la nourrice et des serviteurs présentent des lits immenses. On peut y dormir à quatre, à six ou même à huit personnes !

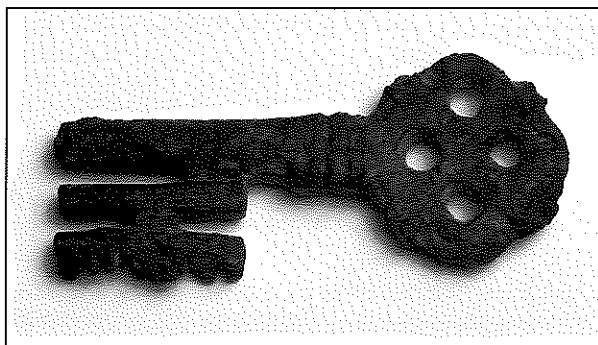
Carreaux de pavage (2)
Terre cuite blanchâtre
Côté 5 cm
XIII^{ème} siècle
Provenance : château de Montaigne
Ruines de Montaigne

Ces carreaux de pavage portent une glaçure brun rouge et sont décorés de motifs de teinte jaune : la fleur de lys pour l'un et le lion (ou griffon) pour l'autre.

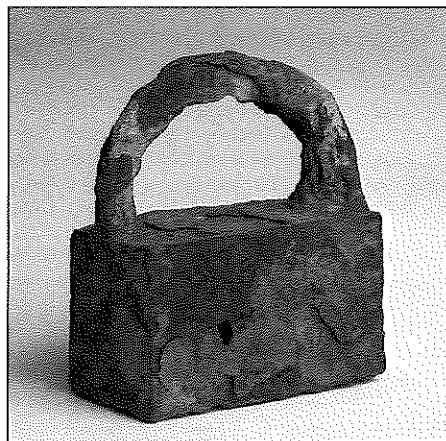


Clé à poignée quadrilobée
Fer
L. 6,7 cm
2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle ou début du XVI^{ème} siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville

Les clés des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles sont généralement de taille modeste et présentent un panneton découpé selon des motifs parfois très complexes.



Cadenas
Fer
L. 5 cm - H. 5,5 cm
2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle ou début du XVI^{ème} siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville



²² Cette pratique donnera naissance à l'expression « dresser la table ».

Lampe à huile
Grès
H. 2,5 cm
2ème moitié du XVème siècle
Provenance : Raeren
Töpfermuseum, Raeren

Cruchet à huile
Grès
H. 9,5 cm
2ème moitié du XVème siècle
Provenance : Raeren
Töpfermuseum, Raeren



De la cuisine à la table

La cuisine médiévale est très raffinée. Elle reflète le prestige et l'autorité du seigneur et permet par la variété et la rareté des mets proposés de se distinguer au niveau social. La table du seigneur doit être ouverte et bien garnie.

Les pratiques culinaires sont connues grâce aux sources écrites, essentiellement des traités de cuisine ou des recueils de recettes. L'un des plus célèbres est probablement le *Viancier* de Taillevent, recopié durant plus de deux siècles puis imprimé de la fin du XVème siècle jusqu'au règne de Louis XIII²³. Ces livres écrits généralement par des cuisiniers témoignent d'un art culinaire propre à l'élite. Les sources iconographiques, tableaux et miniatures, représentent des scènes de repas et informent sur le mobilier et la vaisselle. Enfin, les recherches archéologiques, essentiellement la mise au jour des restes osseux d'animaux, complètent notre connaissance.

Le goût des épices

La cuisine médiévale se caractérise par un usage prononcé des épices. Venues d'Orient, elles sont l'objet d'un commerce international qui en font l'apanage des classes aisées. Poivre, cannelle, safran et gingembre sont les épices les plus courantes mais des recettes des XIVème et XVème siècles mentionnent également le clou de girofle, la noix de muscade, le cumin, la cardamome, la maniguette ou graine de paradis (poivre de Guinée), l'aspic (lavande).

Le sucre, issu de la canne originaire de la Nouvelle-Guinée ou de l'Inde, reste jusqu'au Moyen Age un produit de luxe fabriqué par les Arabes du Proche-Orient. Il faut attendre l'époque des croisades, au XIème siècle, pour que cette « épice » fasse son entrée en Europe. Au XIVème siècle, l'usage du sucre se développe. Vendu sous forme de pains oblongs chez les apothicaires, il sert notamment à la

préparation du « blanc manger », un dessert fort apprécié composé de lait d'amande et de jaune d'œufs. Cependant le miel facile à obtenir et peu coûteux reste un édulcorant largement utilisé. Le sel est utilisé aussi à forte dose pour la conservation des aliments, principalement des viandes.

Les viandes et les poissons

Boeuf, veau, mouton, agneau, porc, volaille et gibier font partie de l'alimentation du seigneur et de ses invités. Les volatiles, perdreau, faisan, paon, pigeon, héron, cygne, oie, merle, grive ... sont très prisés sur les tables des châteaux. Mais l'Eglise impose certaines contraintes alimentaires, notamment pendant les périodes de carême. Elle interdit de consommer certains aliments, comme par exemple le cheval. Les repas se composent alors de poissons frais provenant de la mer (cabillaud, merlan, turbot, sole, maquereau), des rivières (saumon, truite) ou des étangs et viviers du châtelain (anguille, perche, brochet, carpe, barbeau). Les mets sont parfumés avec des herbes (persil, menthe, sauge, romarin, basilic, fenouil, marjolaine, sarriette) ou des plantes (ail, moutarde) et relevés de sauces acidulées, réalisées avec du vinaigre ou du verjus, produit fabriqué à partir du suc acide extrait du raisin cueilli vert. Ils peuvent être accompagnés de fruits, de laitages, de pain blanc ou de légumes même si ces derniers sont peu consommés dans la noblesse car considérés comme la nourriture du pauvre. L'huile d'olive et les fruits secs (dattes, pistaches, amandes) sont aussi très estimés sur la table des châteaux.

Les boissons

Lors des repas, le vin ou la cervoise, bière faite essentiellement à base d'orge ou de blé sont consommés. Dans certaines régions, le cidre est fabriqué et là où on récolte le miel, on confectionne l'hydromel, boisson alcoolisée très répandue au Moyen Age. Le clairé ou l'hypocras est un vin épicé, miellé ou sucré servi en fin de repas avec des confitures et des confiseries.

²³ Guide de *La France médiévale*, 1997, p.56.



Homme activant un foyer, peinture, Ecole Rhénane, fin du XVIème siècle, Musée d'Unterlinden, Colmar (Allemagne), d'après A. Rowley, 1994.

La soupe, longuement mijotée sur les braises, peut être agrémentée d'œufs battus et de croûtons grillés puis relevés au verjus. Avec le pain et le vin, c'est la base de l'alimentation médiévale.

La table et le repas

Le dîner est le repas le plus important. Fort copieux, il se déroule sur une partie de la journée dans la grande salle du château, lorsque le seigneur donne un banquet. La table médiévale

est mobile : elle est posée sur des tréteaux et recouverte d'une nappe. Cette pratique est à l'origine de notre expression « dresser la table ». Les mets sont apportés couverts afin de rester chauds car la cuisine est souvent éloignée de la salle où se tient le repas. Leur présentation est généralement assez raffinée, souvent rehaussée de brillantes couleurs (on obtient le vert avec du persil, le jaune avec du safran, le rouge avec du bois de santal...), et ils sont servis dans de la vaisselle d'étain ou d'argent lors des repas de fête.

Sur la table, on dispose des cruches à vin ou à bière, des salières, des tranchoirs, grosses tranches de pain rassis destinées à recevoir les aliments. Les assiettes en bois et en métal ne se généraliseront qu'à partir du XVIème siècle. Les couverts se composent de couteaux et de cuillères mais l'usage de la fourchette est inconnu. Celle-ci ne fera son apparition sur la table qu'après le Moyen Age, probablement au XVIème siècle. Il est d'ailleurs très fréquent de manger avec ses doigts et de s'essuyer les mains à la nappe. On boit dans des gobelets, des coupes, en terre cuite et en grès, exceptionnellement dans des verres et il est d'usage courant de partager le couvert avec son voisin.

Lors des banquets ou des festins aristocratiques, l'emplacement des convives est déterminé selon leur hiérarchie sociale. Trois à cinq services, comprenant chacun plusieurs plats, peuvent être organisés. L'entremets est le moment où s'interrompt le repas pour laisser la place aux divertissements (jongleurs, acrobates, danseurs, musiciens...).

Civé de lièvre ou de connins (XIVème siècle)

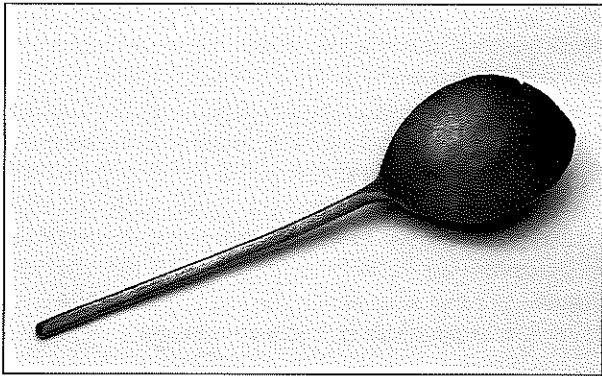
Premièrement, fendez le lièvre par la poitrine : et s'il est de fresche prise, comme d'un ou de deux jours, ne le lavez point, mais le mettez harler sur le greil, id est de roidir sur un bon feu de charbon ou en la broche : puis aiez des oignons cuits et du sain en pot, et mettez vos oignons avec le sain et vostre lièvre par morceaux, et les friolez au feu en hochant le pot très souvent, ou le friolez au fer de la paelle. Puis harlez et brûlez du pain et trempez en l'eau de la char avec vinaigre et vin : et aiez avant broyé gingembre, graine girofle, poivre long, noix muguettes et canelle, et soient broyés et destremés de vertjus et vinaigre ou bouillon de char : requilliez, et mettez d'une part. Puis broyez vostre pain, defaites du bouillon et coulez le pain et non les especes par l'estamine, et mettez le bouillon, les oignons et sain, especes et pain brûlé, tout cuire ensemble, et le lièvre aussi : et gardez que le civé soit brun, aguisé de vinaigre, attempé de sel et d'especes.

Le « Ménagier de Paris »²⁴

Un banquet au XVème siècle, d'après le guide de *La France médiévale*, 1997.



²⁴ Dans A. ROWLEY, *A table ! La fête gastronomique*, 1994, p.140.



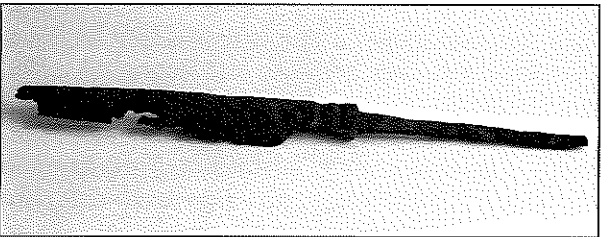
Cuillère
Laiton
L. 14,6 cm
XIV^{ème}-XV^{ème} siècle
Provenance : château de Montaigle
Ruines de Montaigle

Le mot « cuiller » semble employé depuis le XII^{ème} siècle. Certaines, destinées au service de la table, étaient en argent ou en vermeil chez les riches, en métal argenté, en cuivre ou en laiton, chez les autres.

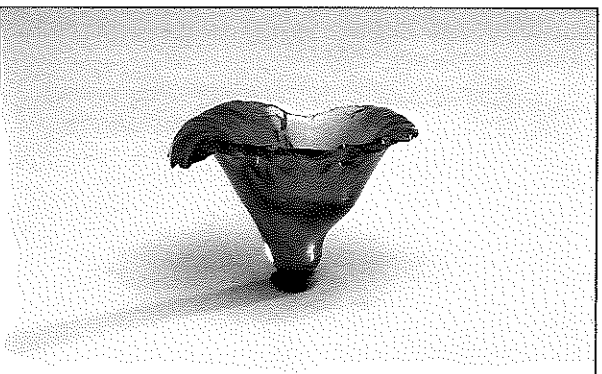


Cuillère
Laiton
L. 9,8 cm
2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle ou début du XVI^{ème} siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville

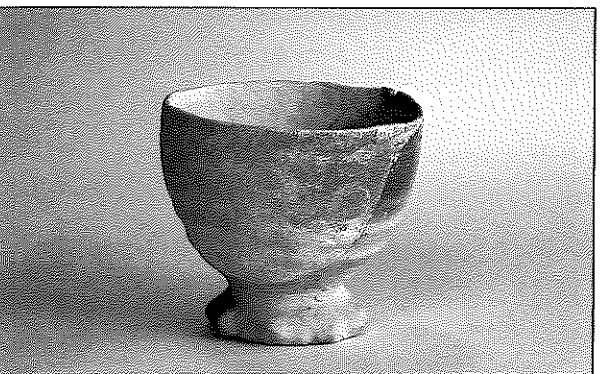
Jusqu'au XV^{ème} siècle, les cuillères sont souvent en bois ou en os, puis celles en métal se généralisent.



Couteau
Fer
L. 17,2 cm
2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle ou début du XVI^{ème} siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville



Fond de verre
Verre vert
Diam. 6 cm
2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle ou début du XVI^{ème} siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville



Gobelet
Grès
H. 6,7 cm
Fin XIV^{ème} siècle
Provenance : château de Montaigle
Ruines de Montaigle

Ce petit gobelet présente un pied ondulé.

Gobelet
Grès
H. 13 cm – Diam. 7 cm
1ère moitié du XVIème siècle
Provenance : Raeren
Töpfereimuseum, Raeren

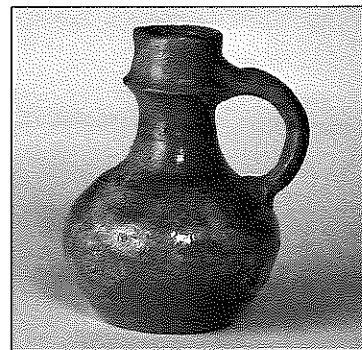


Ce gobelet était utilisé par les nobles.

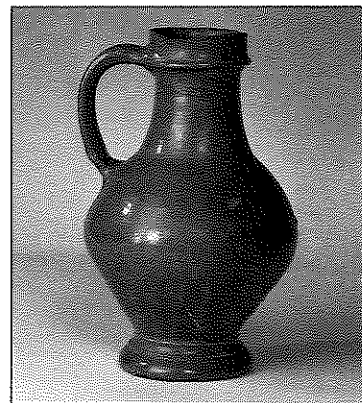
Tasse à pied ondulé
Grès
H. 8,5 cm
2ème moitié du XVème siècle
Provenance : Raeren
Töpfereimuseum, Raeren



Cruchet à huile
Grès
H. 11,5 cm
1ère moitié du XVIème siècle
Provenance : Raeren
Töpfereimuseum, Raeren

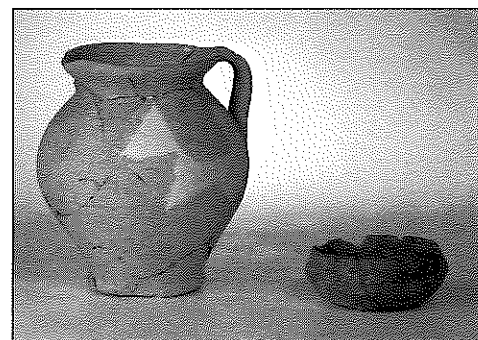


Cruche sur pied
Grès
H. 25 cm – Diam. 7 cm
1ère moitié du XVIème siècle
Provenance : Raeren
Töpfereimuseum, Raeren



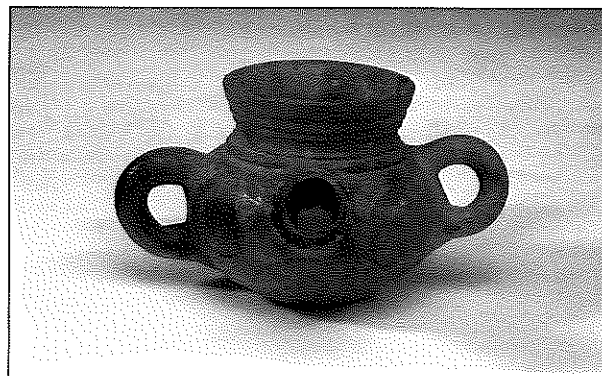
Cruche
Terre cuite blanche (type Andenne IV)
H. 15 cm
Fin du XIVème siècle
Provenance : château de Franchimont
Les Compagnons de Franchimont, Theux

Coupelle
Terre cuite grise (type Andenne IV)
H. 2,5 cm – Diam. 8cm
Fin du XIVème siècle
Provenance : château de Franchimont
Les Compagnons de Franchimont, Theux



Aquamanile
Grès
H. 8 cm – Diam. 7 cm
1ère moitié du XVIème siècle
Provenance : Raeren
Töpfermuseum, Raeren

L'aquamanile est une aiguière destinée à recevoir l'eau parfumée pour se laver les mains à table.



Les loisirs

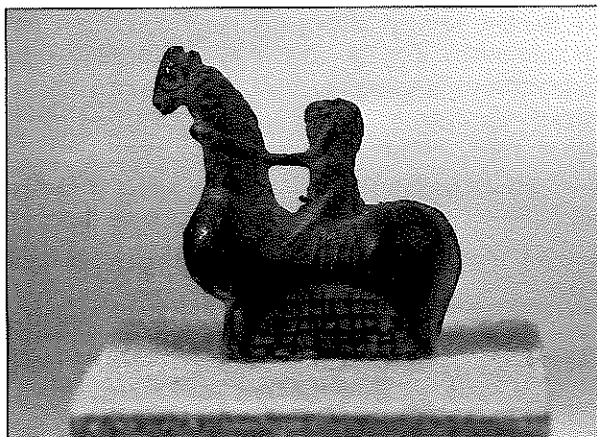
Les jeux de réflexion ou de hasard sont pratiqués tels le jeu d'échecs, connu dès le IXème siècle mais diffusé au temps des croisades, le jeu de dés, les dames, les jeux de cartes, arrivées des Indes par l'Allemagne au XIVème siècle, le jeu de mérelles, qui se joue sur une sorte d'échiquier avec des jetons, et le trictrac à partir du XVème siècle.

Mais ce sont les exercices physiques et d'adresse que préfèrent les seigneurs car ils constituent un excellent entraînement à la guerre : tir à l'arc ou à l'arbalète, escrime au bâton ou à l'épée, jeu de lutte. Le jeu de la quintaine les passionne : mannequin avec haubert et écu monté sur un poteau pivotant muni d'une massue qui, lorsqu'on le frappe maladroitement avec la lance, tourne et assène un coup au mauvais joueur. Les chevaliers ne peuvent essayer plus de cinq fois, d'où ce nom.

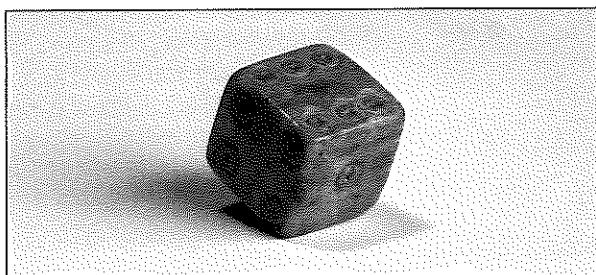


Le jeu d'échecs, milieu du XVème siècle, Bibliothèque royale Albert 1er, Bruxelles, d'après le guide de La France médiévale, 1997.

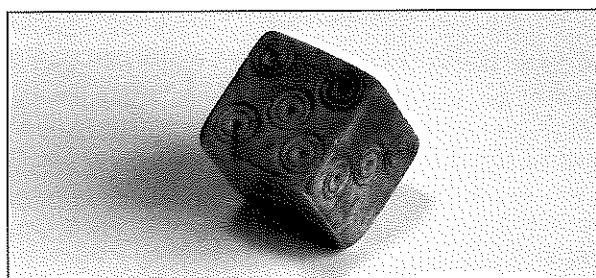
Cavalier de jeu d'échecs
Plomb
H. 3,5 cm - L. 3 cm
XIIIème siècle
Provenance : Huy, rue du Coq
Musée communal, Huy



Dé à jouer
Os ou ivoire ?
Côté 0,8 cm
Xème siècle
Provenance : Wellin
Musée des Francs et de la Famenne, Marche

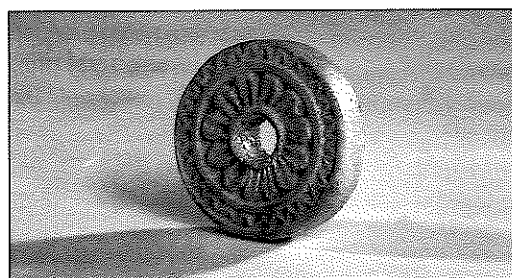


Dé à jouer (moulage)
Os
Côté 0,8 cm
XIème-XIIème siècles
Provenance : château de Franchimont
Les Compagnons de Franchimont, Theux

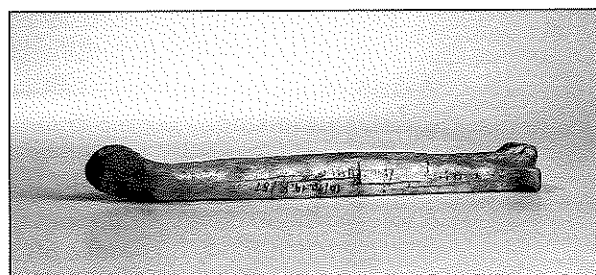


Jeton (?)
Bois de cerf
Diam. 3 cm
Epoque carolingienne (milieu du VIIIème siècle)
Provenance : Wellin (dépotoir)
Musée des Francs et de la Famenne, Marche

Cet objet a été sculpté dans un bois de cerf sectionné transversalement. Il est percé d'un trou central de 6 mm de diamètre. Ses deux faces sont décorées de rosaces et de croisillons.



Patin à glace
Os de bovidé
L. 17 cm
Epoque mérovingienne ou carolingienne
Provenance : Huy, place de l'Hôpital
Musée communal, Huy



Le jeu de paume, ancêtre du tennis, est préféré par l'aristocratie à la « soule » ou « solle », plus populaire et ancêtre du football, du rugby ou du hockey sur gazon. Ce jeu tient son nom du creux de la main utilisé pour lancer la balle. Cette manière de jouer est la seule usitée jusqu'au milieu du XVème siècle. Plus tard, la paume de la main,

nue ou gantée, est remplacée par la raquette ou le battoir pour lancer la balle. Ce jeu exige une grande rapidité dans l'appréciation des trajectoires de la balle, appelée « éteuf », de manière à pouvoir la renvoyer habilement. Des endroits spécialement aménagés pour y jouer seront construits dès le XIVème siècle.



Jeu de Choule à la crosse, Heures de la duchesse de Bourgogne, Musée Condé, Chantilly, d'après le guide de La France médiévale, 1997.

Le loisir favori est la chasse, surtout la chasse à courre qui requiert un équipement coûteux, privilège de la noblesse. Les animaux tués à l'arc ou à l'arbalète sont le sanglier, le chevreuil, la biche, le daim, le cerf, le loup, le renard et l'ours. Chasser est avant tout un sport mais permet de limiter la prolifération du gibier, plus particulièrement des animaux nuisibles, et de fournir viandes et fourrures. Ces dernières sont en effet très utiles dans une société où le chauffage est quasi inexistant. Pauvres et riches en portent à l'intérieur de leurs vêtements. La chasse permet également d'affirmer le pouvoir du seigneur ou du roi : parcourir ses terres avec armes et chevaux, en marquer les limites et rappeler sa puissance aux rebelles éventuels. Les villageois ne sont pas autorisés à chasser sur les terres du seigneur. Ce loisir est bien organisé

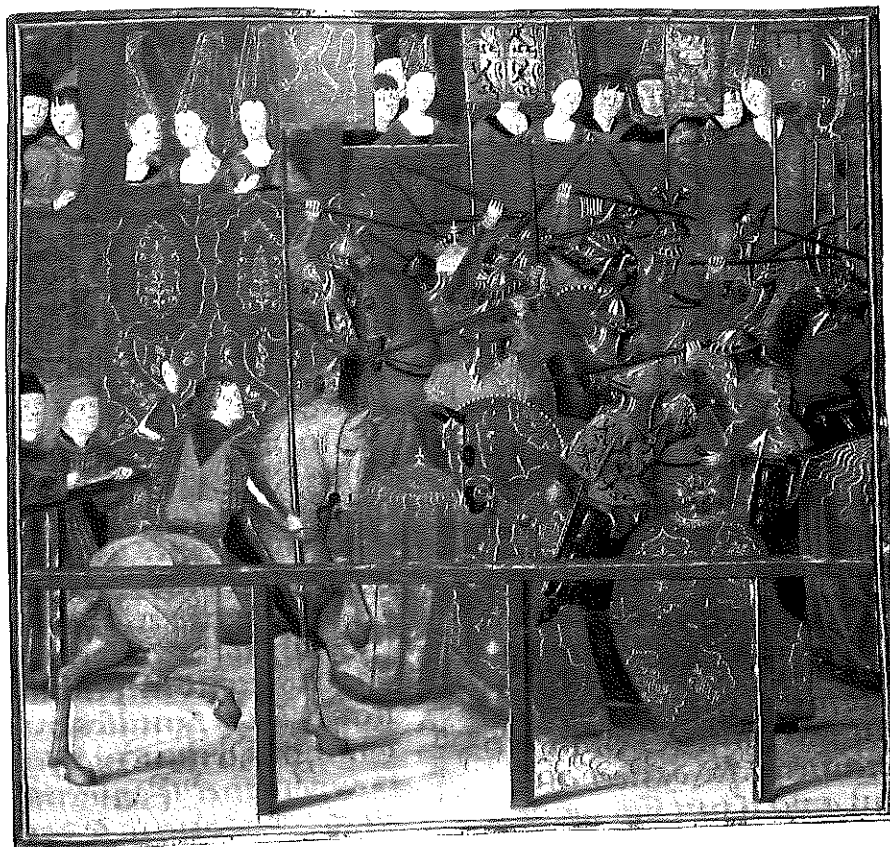
par les veneurs qui détectent le gibier la veille et « préparent le terrain ». Le seigneur est accompagné d'un personnel nombreux et d'une meute de chiens, entraînés à flairer et à dépister le gibier (vénerie). La dame préfère la chasse au faucon (fauconnerie, volerie). Les oiseaux de proie, comme l'aigle, le faucon pèlerin, le gerfaut, l'autour et l'épervier, demandent un bon et laborieux dressage de la part du fauconnier. La volerie se pratique sur tous les terrains à la différence de la vénerie. En voyage, le seigneur peut emporter son faucon et le lancer sur les oiseaux que le bruit des chevaux fait lever. L'Eglise n'apprécie pas ces « passe-temps ». Elle va les interdire durant les nombreuses périodes de jeûnes, de pénitence (Avent, Carême) ou les grandes fêtes liturgiques.



Couteau d'une trousse de vénerie
Fer et laiton
L. 36,5 cm
Provenance : Huy, lit du Hoyoux ou de la Meuse (?)
Musée communal, Huy

Les nobles participent avec passion aux joutes et tournois. La pratique d'exercices équestres au cours desquels deux troupes s'affrontent à la lance ou à l'épée est attestée dès le XI^{ème} siècle. Pour ces simulacres de combat, très appréciés et ordonnés selon des règles strictes, des centaines d'hommes s'affrontent. Les combattants mettent leur valeur guerrière à l'épreuve et luttent pour étendre leur renommée. Seigneurs et chevaliers

ont leur propre blason dont ils décorent leurs bannières et leurs armures. Ces blasons transmis d'une génération à l'autre montrent leur appartenance à une famille importante. Les vainqueurs reçoivent de nobles prix de la main des dames et demoiselles, qui jouent un rôle important dans le déroulement de ces fêtes aristocratiques. En général, la joute précède ou clôture le combat à la foule, c'est-à-dire le tournoi.



Scène de tournoi, dans le *Livre des admirables histoires des nobles princes de Hainaut*, par J. De Guise, 2^{ème} moitié du XV^{ème} siècle, Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, d'après le catalogue de l'exposition *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Age*, 1995.

En 1285, à Chauvency-le-Château (France), eut lieu le tournoi que Jacques Bretel a raconté dans un poème de quatre mille cinq cents vers.

*Devant les dames des beffrois
Vint chevauchant, armé, Joffroy
Le fils au très vaillant seigneur,
Au cheval grand, lourd et membré.
D'armes vermeilles était paré
Et son écu, apprenez-le,
Avait gravée une croix d'argent.
Le héraut crie étrangement :
« Au fils du très noble seigneur,
Apremont ! Certes, c'est bien lui,
Car s'il est bon, c'est naturel :
Bons furent ses pères à tous égards
Bon son aieul, son bisaieul.
Tous furent bons jusqu'à la tombe*

*S'il est bon, c'est bien qu'il doit l'être
Puisque bons furent ses ancêtres ! »
A son passage le voilà clamant :
« Apremont ! Seigneur, aide-le ! »,
le héraut qui ainsi parla.*

*A grande allure passait par là
Un chevalier jeune et vaillant.
Il fut remarqué d'un grand nombre
Pour son aisance et son maintien.
Et les hérauts crient sur sa droite
Alors qu'il va au petit pas :
« Sancerre au bachelier ! Sancerre !
Sancerre à l'enfant preux et sage ! »
(ver 1.577 et suivants)*

Au cours des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, les tournois se raréfient au profit des duels à cheval ou à pied, les joutes ou les « pas d'armes ». La joute est un affrontement spectaculaire entre deux chevaliers, chacun doit désarçonner son adversaire à l'aide d'une lance en bois. Les chevaux sont caparaçonnés afin d'être bien protégés. Les blessures mortelles sont fréquentes et dès le XV^{ème} siècle, une barrière, la lice, sépare les chevaliers pour éviter de s'affronter trop brutalement. Les vaincus abandonnent leurs chevaux, leurs harnachements et paient une rançon. Les vainqueurs gagnent un prix (faucou dressé, couronne ...), du prestige devant les dames et parfois font des affaires fructueuses. Dès lors, beaucoup de jeunes, désirant conquérir fortune et renommée, font la « tournée des lices ».

Le tournoi, nommé jadis « tournoyement » ou « trespignée », dure plusieurs jours. Les combats commencent dès l'aube pour se terminer au coucher du soleil. Ils sont entrecoupés de pauses afin de changer les armes, les chevaux ou de soigner les blessures. Chaque soir ont lieu des festins agrémentés de jongleurs²⁵, de poètes... C'est la fête ! Ces rencontres sont l'occasion de se vêtir de riches étoffes, satin, soie, velours, damas, aux couleurs vives et de brocart d'or ou d'argent.

L'Eglise condamne vigoureusement ces tournois trop belliqueux et critique la galanterie raffinée qui s'y déploie, les folles dépenses, les sentiments de haine et les prouesses en l'honneur des dames.

La musique tient un rôle important dans la vie quotidienne profane ou religieuse. De nombreux événements, bals, banquets, mariages, joutes et tournois, chasse, fêtes religieuses, y font appel.

Les premières « œuvres » de musique profane sont sans doute des danses instrumentales (flûtes, trompettes, tambours, flageolets²⁶) ou des chansons populaires improvisées et accompagnées par la vièle ou la harpe.

Du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle, des chanteurs-compositeurs-poètes se multiplient : les troubadours²⁷ (au sud de la France), les trouvères (au nord de la Loire), les ménestrels (interprètes des trouvères) et les Minnesänger (en Allemagne). De ville en ville, ils chantent des musiques variées : chansons de croisade, chansons d'amour, pastourelles, chansons « de toile » (narratives et mélancoliques), ... Troubadours et trouvères écrivent en langue vulgaire, langue d'oc au sud et langue d'oïl au nord et

non en latin comme dans les milieux monastiques. Issus de milieux sociaux différents, seigneur comme Guillaume d'Aquitaine ou bourgeois, fils de serviteur ou pauvres, troubadours et trouvères sont attachés aux cours féodales. Certains vont de château en château interpréter les œuvres qu'ils ont composées (texte et musique). Ils sont les initiateurs de la poésie lyrique française et de l'apparition d'une langue nationale. Ils donnent de l'amour et de la femme une image nouvelle et créent un type de héros tourmenté. L'art des troubadours et des trouvères est un art de cour²⁸ destiné à la haute société. En Allemagne, les Minnesänger (< Minne, la déesse de l'amour) font leur apparition au milieu du XI^{ème} siècle.



Un des motets dits « wallons » du manuscrit de Turin, Motet III de ce manuscrit musical du XIV^{ème} siècle copié à l'abbaye de Saint-Jacques de Liège, Bibliothèque nationale, Turin d'après *La Wallonie, le pays et les hommes, lettres-arts-culture*, tome I, 1977.

²⁵ Les jongleurs (de *joculari* qui signifie bavarder) déclament au son d'une vielle.

²⁶ Le flageolet est une petite flûte à bec munie de six trous.

²⁷ Troubadour, du provençal « trobador » (trouveur).

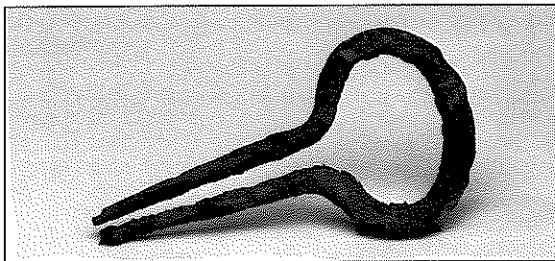
²⁸ Qui a donné le mot « courtois ».

La musique religieuse, enseignée le plus souvent dans les monastères, prend une place importante lors des messes, des processions, des « mystères », petites pièces de théâtre jouées sur le parvis des églises. Au Moyen Age, deux évolutions sont importantes : la création de la polyphonie (pièce chantée à plusieurs « voix ») et la notation de la musique. La polyphonie est apparue vers les VIIème et VIIIème siècles mais les traités n'en donnent une description précise qu'au Xème siècle. Ses débuts sont modestes : accompagner le chant liturgique (voix principale) d'une voix chantée ou jouée sur un instrument. Le XIIIème siècle marquera l'essor de cette révolution musicale et au XIVème siècle, la musique devient un art savant de spécialistes et un art noté. La musique liturgique a été transcrite dès le IXème siècle et quelques noms de compositeurs ont traversé les siècles, par exemple Guillaume de Machaut²⁹.

Les instruments de musique ne sont pas classés par famille instrumentale mais selon leur sonorité : les « hauts », à forte sonorité (trompettes, chalemies, cornemuses...) surtout utilisés à l'extérieur et les « bas » dont la sonorité est plus douce (vièles, harpes, rebecs, luths, violes, orgues, flûtes à bec...). Les premiers peuvent jouer un rôle important lors des combats ou des tournois : ils permettent de rassembler les troupes et de stimuler les chevaliers. On utilise alors des trompettes en forme de S et des buisines, trompettes droites. Lors des mariages, l'Eglise admet des instruments de musique divers, souvent mal considérés en d'autres circonstances, exception faite de l'orgue. Les « hauts » instruments sont choisis lors des mariages royaux ou princiers. Lors des dîners, ils tiennent également une place de choix : chaque service est annoncé par les « hauts » instruments et les ménestrels agrémentent les « entremets ».

Aucun instrument n'a été retrouvé mais des reconstitutions sont réalisées grâce aux documents écrits et iconographiques (miniatures et dessins dans les manuscrits, peintures, sculptures).

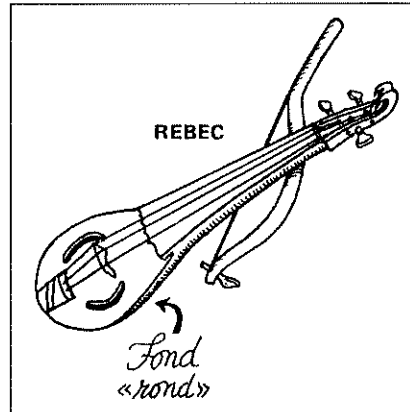
Guimbarde
Fer
L. 8 cm
XVIIème siècle (?)
Provenance : château d'Herbeumont
Administration communale, Herbeumont



La guimbarde vient d'Asie. Elle se compose d'un cadre en fer et d'une languette flexible en acier trempé. En poussant cette baguette du doigt, on la

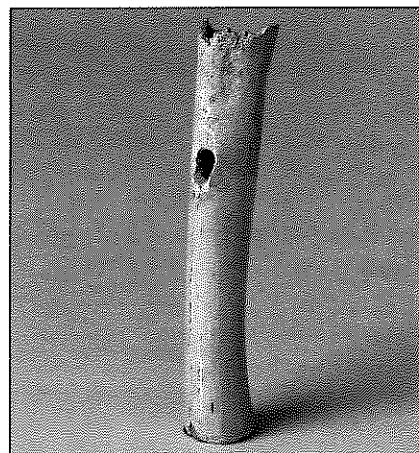
fait vibrer entre les deux tiges parallèles du cadre. Le son est faible et on applique les tiges parallèles contre les dents entrouvertes, la bouche devient ainsi un résonateur. La guimbarde deviendra un instrument pour « gens de basse condition ».

Rebec (copie moderne)
Palissandre et pin
L. 52 cm x l. 12 cm (archet 68 cm)
Collection privée



Le rebec (< arabe « rabâb ») est un instrument à cordes frottées et à la caisse de résonance légèrement bombée, qui appartient à la catégorie des « bas instruments ». Il est le plus ancien connu en occident. Il semble avoir été l'instrument premier des ménestriers, musiciens professionnels, qui en conservent l'usage jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Il est utilisé aujourd'hui dans les régions de l'Europe de l'Est et des Balkans.

Sifflet
Os
L. 9 cm
Epoque carolingienne (milieu du VIIIème siècle)
Provenance : Wellin (dépotoir)
Musée des Francs et de la Famenne, Marche



Ce fémur de chèvre ou de mouton (?) est percé d'un trou latéral qui laisse supposer qu'il s'agit d'un sifflet ou d'une flûte.

²⁹ G. de Machaut, poète et compositeur français (vers 1300-1377).

Des chansons, agencées par des poètes de cours, invitent à la danse. Celle-ci procure beaucoup de plaisir aux danseurs et s'organise en petits spectacles. On se tient par la main pour « caroler » en formant des rondes ou des chaînes. Deux danses coexistent : la basse danse, en glissant les pieds plutôt que les lever et la haute danse, plus vive, marquée par des sauts et des bonds.

La vie culturelle s'est enrichie au cours des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles dans les châteaux. Une société raffinée, au sein de laquelle la courtoisie et les vertus chevaleresques sont des commandements suprêmes, s'est développée. Le château devient un endroit de rassemblement des événements culturels et sociaux : jongleurs, chanteurs itinérants, poètes, chevaliers étrangers participent ainsi à la vie chevaleresque.

Dans l'enceinte du château

Dans l'enceinte des châteaux, la basse-cour est le lieu de nombreuses activités artisanales. Des découvertes archéologiques, outils et objets caractéristiques, témoignent du travail sur place des forgerons, des tisserands et des potiers. Des trouvailles attestent également la présence de ces artisans dans les villages.

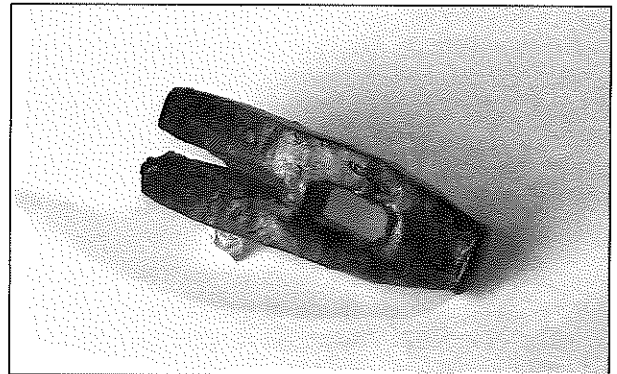
L'art du forgeron

Le forgeron médiéval est un artisan qui jouit d'un grand prestige. Dans la forge du château ou du village, il façonne le fer afin de fabriquer des outils, des ustensiles, de la vaisselle... Les armes et armures ne sont pas réalisées au château sauf si le seigneur emploie un armurier. Les outils du forgeron diffèrent peu de ceux que l'on utilisait au siècle dernier : enclumes, pinces, cisailles, tenailles et marteaux. Après avoir réduit le minerai de fer dans les bas fourneaux, l'artisan forge de nombreux objets quotidiens : clés, serrures, charnières, clous, récipients, couverts, étriers et fers à cheval. Le ferrage des chevaux est une technique qui fait son apparition au Moyen Age. Elle représente un progrès décisif car elle permet d'utiliser les animaux plus longtemps et d'obtenir d'eux un effort supérieur. Quant aux étriers, ils sont une partie essentielle de l'équipement du chevalier. En effet, celui qui en est paré est beaucoup plus difficile à désarçonner.

Fer à cheval
Fer
L. 11,8 cm
XVII^{ème} siècle (?)
Provenance : château d'Herbeumont
Administration communale, Herbeumont

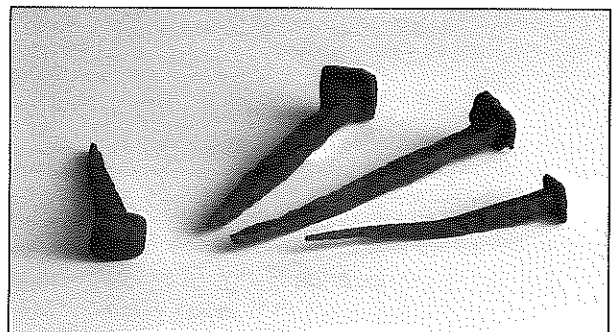


Marteau
Fer
L. 8,5cm
XVII^{ème} siècle (?)
Provenance : château d'Herbeumont
Administration communale, Herbeumont



Ce marteau sert également à arracher les clous.

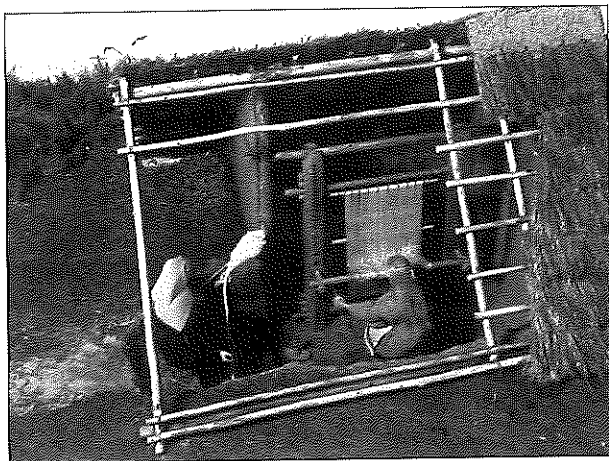
Clous (4)
Fer
L. de 5,8 à 7,5 cm
Provenance : château de Montaigle
Ruines de Montaigle



Les artisans du textile

Le lin

La culture du lin, fibre végétale, est attestée pendant tout le Moyen Age. Afin de créer une fibre textile, destinée à être filée et tissée, différentes étapes sont nécessaires. Après la récolte qui se fait à la main afin d'obtenir des tiges les plus longues possibles, le lin est roui. Cette opération, sorte de pourrissage, s'effectue dans une rivière ou sur le sol, grâce à la rosée. Elle permet de libérer les fibres textiles. Le teillage ou broyage a ensuite lieu : à l'aide de maillets en bois ou de pierres plates, on broie la plante afin de séparer l'écorce, les faisceaux de fibres et le bois ou « paille ». L'étape suivante est le peignage ou cardage. Il s'opère à l'aide d'un peigne et permet de dissocier les filasses des fibres plus fines. Le filage peut alors commencer. Il consiste à étirer les fibres et à les tordre pour obtenir un fil. Il est réalisé au moyen d'un fuseau, baguette de bois munie à sa base d'une fusaiöle permettant d'entretenir sa rotation, et d'une quenouille à laquelle on attache la filasse. La dernière opération est le tissage. Il s'effectue au moyen d'un métier à tisser vertical à deux barres horizontales ne nécessitant plus l'emploi de pesons maintenant les fils à la verticale. Entièrement en bois, peu de traces archéologiques de métiers à tisser sont mises au jour³⁰. Attestés dans l'iconographie, ils se composent d'un cadre de bois, formé de deux montants verticaux fixes et de deux barres horizontales assurant la rigidité de l'ensemble.



Maquette (échelle 1/10) d'un atelier de tisserand, Xème-XIème siècle, d'après les découvertes archéologiques de Baillet-en-France, cliché Réunion des musées nationaux, Paris.

La laine

Après avoir tondu la toison du mouton grâce à des forces, ciseaux composés de deux lames de fer réunies par une tige courbe faisant ressort, on trie et on lave la laine. Celle-ci est ensuite cardée au peigne en fer ou en os afin d'enlever les impuretés et de démêler les fibres. La laine est alors filée au fuseau ou dès le XIIIème siècle, au moyen d'un rouet. Cette nouvelle technique permet de filer cinq ou six fois plus de fils et d'en produire plusieurs sortes, l'un grossier ou laine velue, l'autre d'une plus grande finesse, le blanchet destiné à la literie. Le tissage s'effectue sur un métier à tisser et le tissu réalisé est foulé³¹, c'est-à-dire piétiné dans l'eau, puis étiré, séché et enfin teinté, souvent de couleurs vives très appréciées. Les tissus sont ensuite taillés et cousus en atelier.

Peigne à carder (moulage)

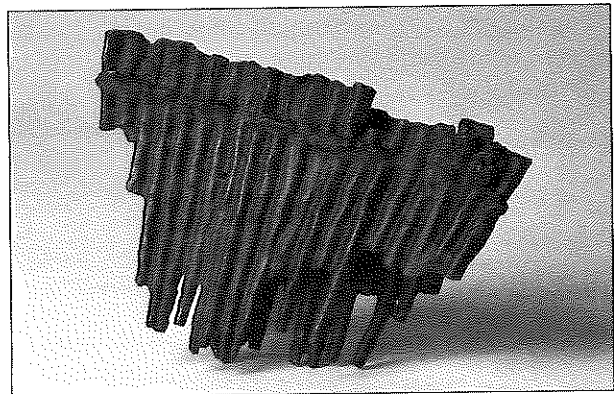
Fer forgé

L. 14,5 cm x l. 2,7 cm

IXème siècle

Provenance : Villiers-le-Sec (France)

Musée national des Arts et Traditions populaires, Paris.



Ce peigne est formé de deux rangées de dents serrées dans une planchette de bois (dont quelques fragments sont conservés) et cerclée d'une tôle de fer.

Fusaiöles (2)

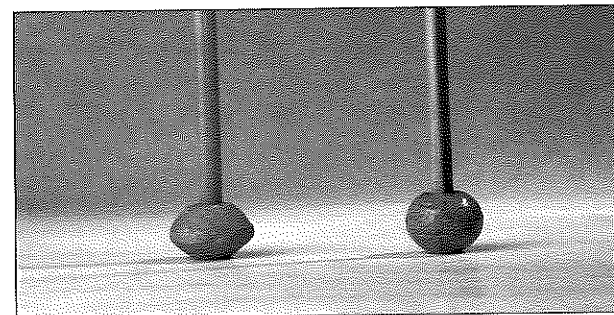
Terre cuite

Diam. 2,5 cm et 2,1 cm

2ème moitié du XVème siècle ou début du XVIème siècle

Provenance : château fort de Logne

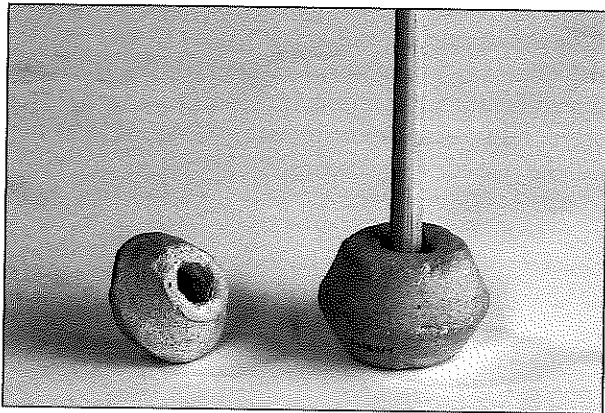
Musée du Comté de Logne, Vieuxville



³⁰ Un métier à tisser à deux barres du IXème siècle, conservé dans un milieu humide, a été découvert au Danemark (cas unique).

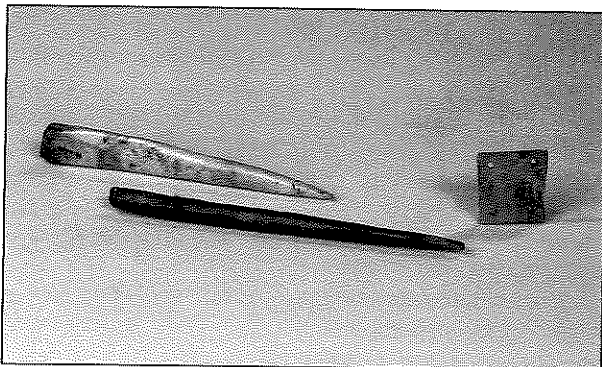
³¹ A partir du XIIème siècle, l'utilisation des moulins à eau serait attestée, particulièrement pour le foulage.

Fusaïoles (2)
 Terre cuite
 Diam. 2,5 cm et 3 cm
 XIème-XIIème siècles
 Provenance : château de Franchimont
 Les Compagnons de Franchimont, Theux



Les fusaïoles sont des vestiges archéologiques qui témoignent du filage. En effet, pour filer, on utilise un fuseau, baguette de bois renflée en son milieu. A sa base, on enfila une fusaïole, sorte de grosse perle conique en terre cuite, en pierre ou en bois dur qui fait office de « volant ».

Couteaux (2) et carton de tisserand
 Os
 L. 13,8 cm et 12,3 cm – L. 2,8 cm x l. 2,5 cm
 XIème-XIIème siècles
 Provenance : château de Franchimont
 Les Compagnons de Franchimont, Theux



Les autres textiles

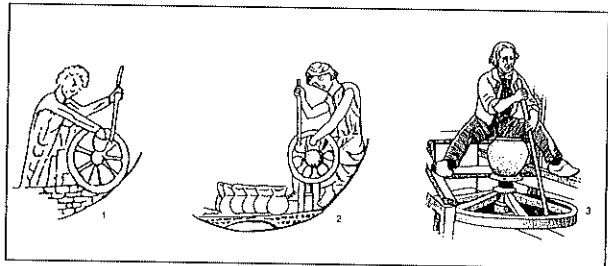
A côté du lin et de la laine, d'autres fibres sont utilisées pour la réalisation des textiles tels le chanvre, la soie ou le coton. Certains tissus sont confectionnés grâce à la combinaison de plusieurs fibres. Le velours se diffuse dans toute l'Europe pendant le Moyen Age. Il peut mêler soie et laine, voire soie et lin ou chanvre. Produit de luxe, la soie longtemps importée d'Orient (Chypre ou Damas) est désormais fabriquée en Italie, essentiellement dans des ateliers toscans très réputés. Ces tissus restent cependant l'apanage des riches seigneurs.

Les ateliers de potiers

De nombreux sites médiévaux livrent du mobilier céramique en abondance, témoignage de l'importance de cet artisanat. L'étude des poteries apporte beaucoup d'informations, notamment sur les techniques utilisées au Moyen Age.

Le façonnage

Si le montage aux colombins est toujours en usage, l'emploi du tour se développe à partir des XIIIème et XIVème siècles. Plusieurs types de tour sont connus grâce à l'iconographie. L'un possède une roue disposée horizontalement sur un pivot. Cette roue est mise en mouvement grâce à la main ou au moyen d'un bâton. L'autre est constitué d'une roue basse, le volant, que l'on pousse avec le pied (afin de le faire tourner) et d'un plateau sur lequel est posé la boule de terre à façonner. Plusieurs tours de ce dernier modèle ont été mis au jour dans nos régions, à Ocquier (Condroz, province de Liège) entre 1996 et 1998. Sur ce site, les archéologues ont pu mettre en évidence d'autres structures qui entouraient l'un des tours, notamment des pierres ayant pu servir de siège au potier³².



Tours de potier du Moyen Age (1 et 2) et leur correspondant au XXème siècle (3), d'après M. McCarthy et C. Brooks, 1988.

La finition

Après le séchage, différentes modifications peuvent être apportées : éléments de préhension (bouton, anse...), de versage (bec, goulot...) ou de support (pieds). En général, ces ajouts sont modelés séparément puis fixés sur la poterie par pression ou en les collant à l'aide de barbotine, mélange fluide d'eau et d'argile. Le décor peut ensuite être réalisé. Les techniques sont variées : par impression, par incision, par application ou par glaçure. Celle-ci est largement utilisée au Moyen Age. Elle consiste à recouvrir la surface du vase d'un enduit vitreux qui a un rôle à la fois esthétique et utilitaire puisqu'il procure une certaine étanchéité à la poterie.

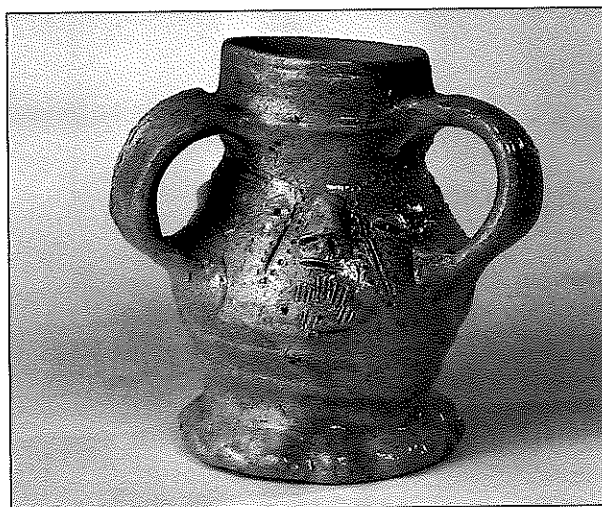
³² J.-M. LEOTARD et C. PETERS, *L'atelier de potier d'Ocquier*, dans les *Actes de la journée d'Archéologie en province de Liège, Ocquier, 28 novembre 1998, 1999*, pp. 23-27.

La cuisson

Les céramiques sont cuites dans des fours à sole fermés par une voûte ou coupole en terre qu'il faut démolir après la cuisson. Deux cuissons différentes sont utilisées : l'une se réalise en atmosphère réductrice, l'autre en atmosphère oxydante. Dans la vallée de la Meuse, des ateliers régionaux produisent de la terre cuite dès le XIème siècle. Parmi eux, on peut citer ceux d'Andenne, d'Amay, de Huy, de Mozet ou de Namur.

A la fin du XIIIème siècle, une nouvelle technique apparaît : grâce à une matière argileuse particulière cuite à une haute température (plus de 1200 °C), on obtient du grès, plus dur, plus lisse et plus imperméable que la terre cuite. Le grès, de couleur gris foncé à brun clair, se généralise dans les pays rhénans, le Limbourg et le nord de la France (Picardie et Normandie). Dans l'est de la Belgique, le grès est fabriqué à Raeren (province de Liège) dès le XIVème siècle. Cet atelier produit alors de la vaisselle d'usage courant caractérisée par des pieds ondulés. Au XVème siècle, les techniques de cuisson s'améliorent. Couvertes d'une glaçure de sel dure et transparente, les récipients en grès offrent l'avantage de ne garder ni les odeurs, ni les goûts. Le grès est donc particulièrement utilisé pour la vaisselle de table ainsi que pour la conservation des aliments et des liquides.

Cruchet
Grès
H. 12 cm
2ème moitié du XVème siècle
Provenance : Raeren
Töpfereimuseum, Raeren



Ce gobelet à boire est très caractéristique de la production de Raeren. A pied ondulé, il est muni de trois anses et décoré de trois visages modelés.

Aux alentours du château

La campagne

Le milieu naturel

Dans l'environnement médiéval, la forêt domine. Connue par la palynologie³³ et la dendrochronologie³⁴, elle se constitue essentiellement de feuillus, chênes et hêtres et de beaucoup de résineux, épicéas, sapins, ifs, particulièrement dans nos régions. Ressource vitale pour l'homme, la forêt fournit fruits et plantes, gibier et bois pour la construction. Cependant la nécessité d'acquérir de nouvelles terres cultivables et l'usage intensif du bois provoquent la destruction d'une grande partie de la forêt. A partir de l'an mil, l'Europe connaît de vastes défrichements suite à une lente poussée démographique. Le paysage se modifie et de nombreux villages sont créés.

La faune

La forêt abrite de nombreux animaux sauvages. Parmi les espèces les plus abondantes, on trouve le sanglier, le loup, les cervidés et les animaux à fourrure comme la loutre, l'écureuil, la martre, l'hermine ou la fouine. L'ours est très commun en France mais peu établi dans nos régions. L'aurochs, très chassé à l'époque mérovingienne et carolingienne, a tendance à disparaître. Le lapin se propage dans les campagnes aux alentours des châteaux et des monastères : installés dans des garennes, ils se reproduisent facilement. Parmi les oiseaux, l'aigle royal est répandu dans les forêts et faisans, faucons sont abondamment chassés. Les poissons sont très prisés. On pêche surtout le hareng dans les mers du Nord et on élève la carpe dans les étangs.

La naissance des villages

Durant le Haut Moyen Age, le village n'existe pas à proprement parler. L'habitat est encore trop dispersé et instable. Au début du X^{ème} siècle, les

premiers villages se constituent. Les hommes se regroupent autour de trois pôles : le château, l'enceinte villageoise et l'église. A l'origine de cette naissance, une lente poussée démographique et une maîtrise plus importante des techniques agraires permettant de grands défrichements. Des milliers de villages nouveaux sont fondés. Ceux-ci sont constitués de quelques dizaines de maisons groupées autour d'une place dominée par l'église. Autour du village, près des maisons, jardins (« courtils »), vergers, enclos ... sont aménagés. Viennent ensuite les terres cultivées (les champs), les vignes et plus loin, les pâtures et les prés où paissent les troupeaux, en bordure des bois et des forêts³⁵.

Le paysan

Au Moyen Age, au moins 90 % des Occidentaux sont des paysans³⁶. Il est difficile de les considérer comme une masse homogène mais on peut cependant envisager leur vie quotidienne de façon générale. Celle-ci est soumise à un certain nombre de conditions, forts semblables pour tous, liées au travail de la terre. Ce dernier est dépendant du climat, des saisons ou encore du relief.

On considère qu'il existait trois types de paysans au Haut Moyen Age : les « esclaves », les « serfs » (< *servus*), au statut proche des esclaves, et les paysans « libres ». Parmi les libres, appelés « alleutiers » (alleu = terre), il y a les « laboureurs » aisés, voire riches et les « manouvriers » ou « brassiers » qui n'ont pratiquement pas de terre et qui sont donc obligés de la louer.

A partir du IX^{ème} siècle, le nombre de paysans-esclaves diminue et au XI^{ème} siècle, ils se fondent avec les serfs. Dès le XIII^{ème} siècle, le servage tend à disparaître car les progrès économiques conduisent les seigneurs à accorder des affranchissements. Si les esclaves n'ont pas de personnalité juridique, civile ou pénale, les serfs vivent

³³ Palynologie : étude des pollens actuels et fossiles.

³⁴ Dendrochronologie : étude des variations d'épaisseur des anneaux de croissance des arbres permettant notamment de dater des vestiges en bois.

³⁵ Ce type d'implantation est qualifié de terroir en auréoles allant de la forêt au village (R. DELORT, *La vie au Moyen Age*, 1982, p.135).

³⁶ Le mot paysan vient du latin *paganus* = habitant d'un *pagus* (= contrée).

dans un état de semi-dépendance. Par exemple, ils n'ont pas le droit de se déplacer librement, de se marier, d'hériter ... Ils sont tenus à l'écart des ordres religieux et ne participent généralement pas à la défense de la seigneurie.

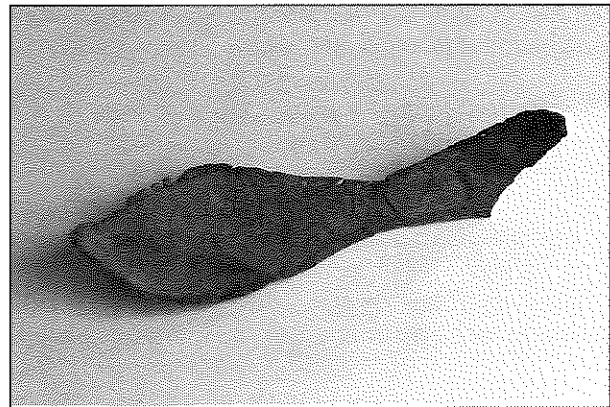
Les paysans libres sont juridiquement libres mais pas économiquement : ils doivent se soumettre aux contraintes publiques dont les serfs sont dispensés. Celles-ci consistent à servir dans l'armée, payer des taxes ou encore aller en justice...

L'habillement paysan est simple. Le vêtement est long et ample : une chemise sur laquelle on superpose une robe ou tunique, la cotte, et un sayon avec capuchon ; des chausses ; des souliers à liens en cuir ou des sabots de bois. Les tissus sont en toile grossière, en lin ou en laine. Il n'y a pas de vêtement de saison et de ce fait, en hiver, on est amené à superposer plusieurs pièces d'habillement.



Paysan danois, fin du XIV^{ème} siècle, Musée de Varberg, Suède, d'après R. Delort, 1982.

Semelle
Cuir
L. 22,5 cm
XV^{ème}-XVI^{ème} siècles (?)
Provenance : château de Montaigle
Ruines de Montaigle



Les céréales sont la base de l'alimentation paysanne : elles permettent la confection de pains, de galettes et de bouillies. Ce qui accompagne le pain, le *companagium*³⁷, se compose de légumes, transformés le plus souvent en soupe, et de viande de bœuf, de porc ou de mouton. Le bétail domestique fournit également des œufs, des laitages et du beurre. Si la viande ne représente pas l'essentiel de la nourriture, il faut constater que dès le XIII^{ème} siècle, sa consommation augmente aussi bien chez les seigneurs que chez les paysans. Poissons de rivières ou d'étangs s'ajoutent de temps en temps aux aliments de base.

Pour les boissons, de l'eau, du lait et le vin local sont bus dans les campagnes. En effet, la vigne s'est acclimatée dans nos régions, notamment dans la vallée de la Meuse. La cervoise est une bière qui se fabrique à partir du brai (un blé trempé dans l'eau puis séché et moulu) ou d'un mélange grillé et fermenté de blé, d'orge et de fèves³⁸ : elle est consommée partout.

La maison

Grâce à l'archéologie rurale, deux types principaux de maison peuvent être distingués. Les premières sont habitées uniquement par des hommes, les secondes sont mixtes et abritent hommes et animaux sous un même toit. Dans les

³⁷ G. FOURQUIN, *Le paysan d'Occident au Moyen Age*, 1972, p.100.

³⁸ R. NOËL, *Vivre au village*, dans le catalogue de l'exposition *Vivre au Moyen Age. Un autre millénaire*, Saint-Gérard de Brogne, 2000, p.11.

premiers siècles du Moyen Age, la construction de l'habitation paysanne repose principalement sur le bois et le torchis. A partir du XII^{ème} siècle, il se produit une évolution importante : la pierre sèche (sans mortier, ni liant) supprime progressivement le bois qui ne disparaît pas pour autant dans certaines régions. Le colombage et la brique sont également employés.

L'habitat se compose d'une ou deux pièces. La principale contient au milieu le foyer et si une seconde pièce est aménagée, elle sert de réserve, de cave ou de chambre. Le sol est en terre battue et il existe peu d'ouverture car les fenêtres ne sont pas vitrées : elles peuvent éventuellement être munies de volets de bois, exceptionnellement de toiles enduites de cire.

Le mobilier est pauvre : bancs, tables sur tréteaux, quelques coffres, huches et lits qui sont parfois de simples paillasses à même le sol. Ces lits peuvent être très larges afin d'accueillir plusieurs personnes : ils se composent de montants en bois et d'un matelas ou de paille, parfois complété d'une couverture. Les découvertes archéologiques nous renseignent sur le matériel de cuisine : chaudrons ou marmites de bronze, vaisselle et récipients en céramique servant à préparer et conserver les aliments.

Couteau

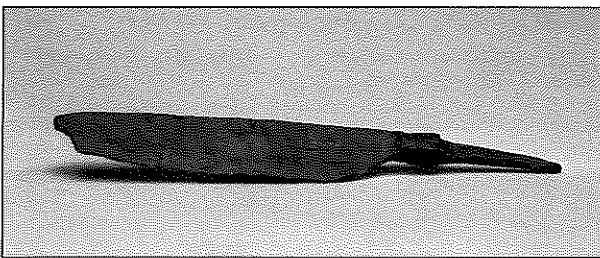
Fer

L. 16,2 cm

XVII^{ème} siècle (?)

Provenance : château d'Herbeumont

Administration communale, Herbeumont



L'agriculture

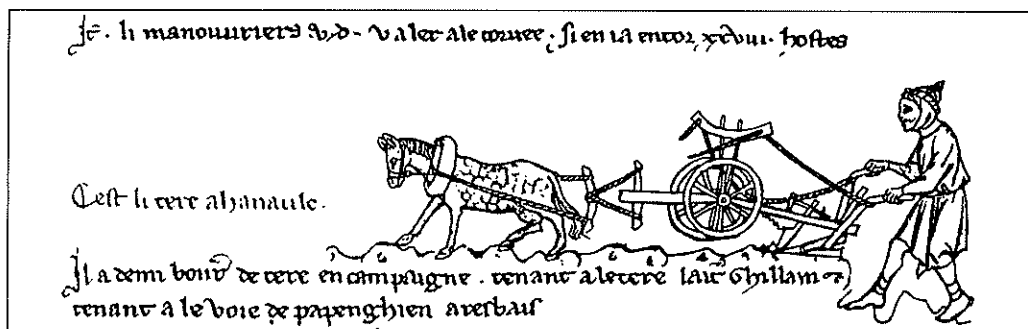
Les outils

Entre le IX^{ème} et le XIII^{ème} siècle, les progrès de la métallurgie entraînent l'installation de nombreux forgerons dans les campagnes. Ceux-ci diffusent des instruments agricoles (en bois et armés de fer) plus lourds, plus solides et plus efficaces qui permettent d'améliorer les conditions de travail des paysans. Certains outils évoluent. Du bac en bois, appelé la « chivière », muni de brancards dans lesquels se placent deux porteurs, on passe, vers la fin de XII^{ème} siècle, à la « chivière rouleuse », notre brouette actuelle³⁹.

La charrue se perfectionne dès le XI^{ème} siècle. Munie d'un soc, d'un versoir et d'un coutre en fer, la charrue révolutionne les travaux agricoles : robuste, elle permet de labourer des sols profonds et lourds et de mettre en culture des terres jusqu'à non cultivées. En Brabant et en Hainaut, les charrues sont dotées, dès le XIII^{ème} siècle, d'un versoir en forme d'oreille qui pivote. Ce système offre l'avantage, lorsqu'on arrive au bout du sillon, de changer l'oreille de côté et de repartir directement en sens contraire sans retour à vide⁴⁰. La charrue retourne et aère la terre de façon optimale. Elle rend la terre plus fertile mais présente un inconvénient car elle nécessite un attelage vigoureux : elle doit être tirée par plusieurs animaux, bœufs ou chevaux (4, 6 voire 8), que seuls possèdent les agriculteurs aisés.

La technique du ferrage des chevaux représente également un grand progrès. Celle-ci est attestée pour la première fois vers la fin du IX^{ème} siècle.

L'attelage de bœufs, avec timon central, ou de chevaux ferrés évolue également. On n'attèle plus le bœuf au garrot mais on fixe le joug sur le front ou mieux sur les cornes de l'animal. Ce dernier

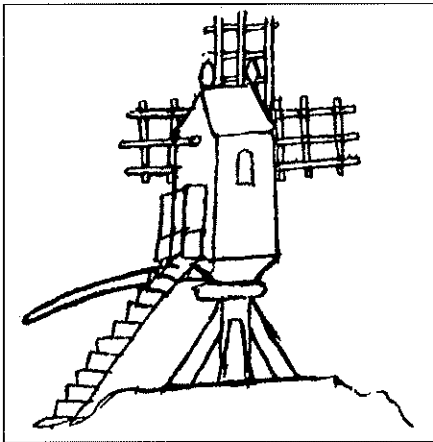


Charrue avec avant-train à roues, coutre et versoir, dessin du *Vieil Rentier* des seigneurs d'Audenarde, vers 1275, Bibliothèque Royale, Bruxelles, d'après A. Verhulst, 1990.

³⁹ M. de BOUARD, *Manuel d'archéologie médiévale. De la fouille à l'histoire*, 1975, p.134.

⁴⁰ R. NOËL, *op. cit.*, p.14.

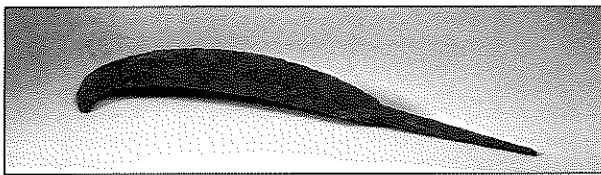
utilise sa force plus efficacement. Pour le cheval, le collier d'attelage, appelé « collier d'épaule », est fixé sur le poitrail et les côtes. Afin d'utiliser au mieux un plus grand nombre d'animaux, on emploie l'attelage en file qui remplace l'attelage en ligne.



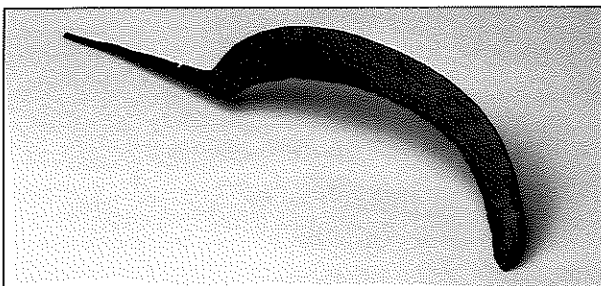
Moulin à vent, dessin du *Vieil Rentier* des seigneurs d'Audenarde, vers 1275, Bibliothèque Royale, Bruxelles,

Autre progrès du Moyen Age, l'apparition des moulins à eau, à la fin du XIème siècle, et des moulins à vent, à la fin du XIIème siècle, est une étape considérable. En effet, l'utilisation de la force motrice de l'eau puis du vent libère beaucoup de mains-d'œuvre.

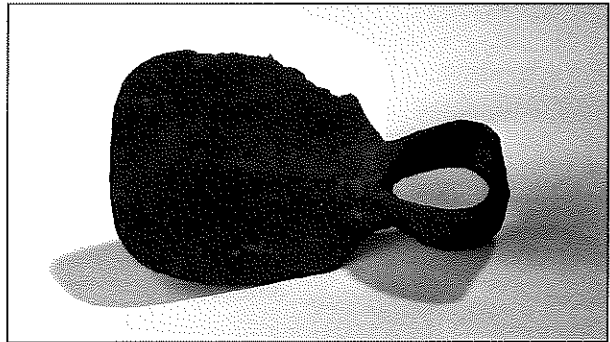
Serpe
Fer
L. 39 cm
XVIIème siècle (?)
Provenance : château d'Herbeumont



Administration communale, Herbeumont
Serpette
Fer
L. 27,5 cm
2ème moitié du XVème siècle ou début du XVIème siècle
Provenance : château fort de Logne

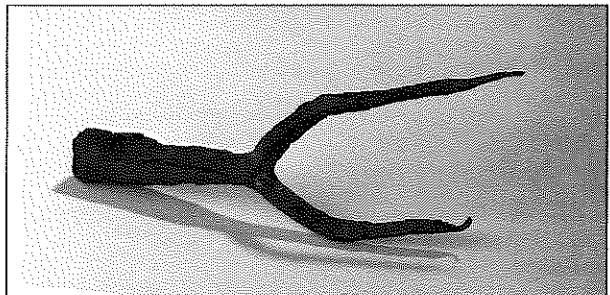


Musée du Comté de Logne, Vieuxville
Houe
Fer
L. 18,5 cm
2ème moitié du XVème siècle ou début du XVIème siècle
Provenance : château fort de Logne



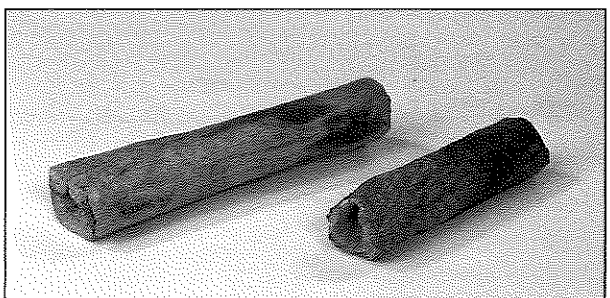
Musée du Comté de Logne, Vieuxville

Fourche
Fer
L. 23,5 cm
2ème moitié du XVème siècle ou début du XVIème siècle
Provenance : château fort de Logne



Musée du Comté de Logne, Vieuxville

Manches d'outils (2)
Os
L. 13,3 cm et 10 cm
XIème-XIIème siècles
Provenance : château de Franchimont
Les Compagnons de Franchimont, Theux



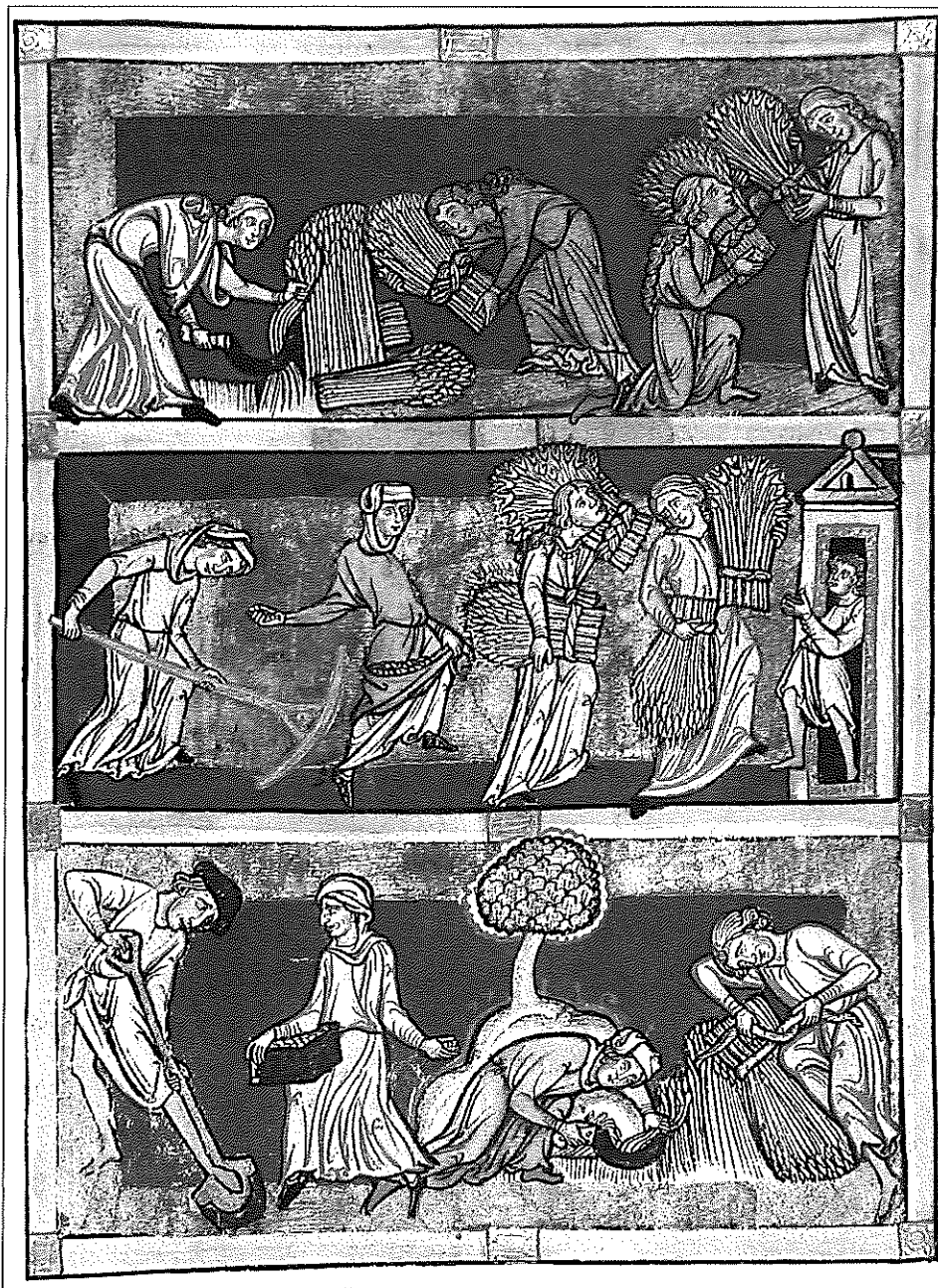
Les techniques culturales

Si les outils se perfectionnent, les pratiques culturales s'améliorent également. Elles entraînent une augmentation de la production en quantité et en qualité.

Le système de la jachère est adopté partout en Occident. Il permet à la terre de se reposer et de récupérer sa fertilité. L'assolement triennal se répand à partir de l'époque carolingienne mais se développe surtout du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle. Le

terroir est divisé en trois soles et permet la rotation des cultures : la première année, on sème le blé d'hiver (seigle, froment, épeautre) ; la deuxième année, c'est le tour du blé de printemps (avoine) ; la troisième année, la terre est mise en repos (jachère).

L'addition de fumier et l'amendement des sols en marne⁴¹ ou en terre calcaire rendent les terres plus fertiles et offrent un meilleur rendement. Si à l'époque carolingienne, il est rare d'obtenir trois ou quatre fois la semence, aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, la récolte peut dépasser cinq ou six, voire huit fois la semence⁴².



Les travaux de la moisson, miniature, début du XIII^{ème} siècle, Rheinisches Landesmuseum, Bonn (Allemagne), d'après M. Pierre, 1996.

⁴¹ Roche sédimentaire argileuse contenant une forte proportion de calcaire (de 35 à 65 %).

⁴² R. DELORT, *op. cit.*, pp.129-130.

Un autre aspect essentiel du Moyen Age rural est la conquête de sols nouveaux. Du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle, la multiplication des défrichements permet de gagner des terres cultivables et de fonder des villages.

Les espèces cultivées

L'avoine, le seigle, le froment, l'épeautre, l'orge et le méteil (mélange de seigle et de froment) sont les céréales les plus cultivées. Parmi elles, l'orge a un bon rendement : elle est d'ailleurs largement cultivée pour la confection de la cervoise ou du pain. La culture des légumes se développe. On plante des pois, des haricots, des lentilles, des fèves, des navets, des choux, des poireaux, des courges, des oignons, des échalotes ... Chanvre, lin, guède, garance, gaude sont cultivés afin d'être employés dans l'artisanat du textile. Enfin, de nombreux arbres fruitiers dont les pommiers, poiriers et cerisiers ainsi que la vigne se répandent. Au XIII^{ème} siècle, le plus grand vignoble français est situé autour de Paris.

L'élevage

De façon générale, les espèces domestiques sont de petite taille. Les animaux fondamentaux de l'élevage médiéval sont le porc noir (proche du sanglier) et le mouton. A côté d'eux, on trouve le gros bétail tels les bovidés et les chevaux mais ces derniers sont nettement moins abondants. Dans la basse-cour, poules, coqs, oies et canards sont présents. Le dindon est toujours inconnu. Paons, cygnes, pigeons font également partie de l'environnement familial du paysan. Si le chat se répand au début du Moyen Age, il reste cependant rare. Par contre le chien est très présent : il sert de compagnon, de chasseur ou de gardien.

Au cœur du village: l'église

Les deux pôles principaux du village médiéval sont le château et l'église. La situation de l'église est riche d'enseignements sur la place qu'elle tient dans la vie collective des villageois. La paroisse a une forte cohésion économique, car elle est née en même temps que le village. La conservation des limites du territoire paroissial à travers les siècles met en évidence l'enracinement très profond et solide de la communauté chrétienne.

L'église est un lieu sacré, c'est la maison de Dieu où l'on recherche éventuellement une protection, un refuge. Les hommes en armes ne peuvent

d'ailleurs y pénétrer. Elle bénéficie du droit d'asile. L'église sert aussi de grenier, de réserves de nourriture lors de guerres. Elle est un lieu de rassemblement pour la messe du dimanche. La place qui l'entoure et le cimetière sont les endroits où les villageois se rencontrent, se divertissent, pleurent leur mort, paient leur dîme. Le curé a une grande autorité morale. Il confesse, baptise, marie, donne les derniers sacrements, enterre, célèbre la messe dominicale obligatoire, prêche, soigne les malades et divulgue les nouvelles.

Le cimetière bénéficie également du droit d'asile. D'ailleurs, l'espace situé à trente pas à partir de l'église et le cimetière forment un ensemble appelé « aître » (< *atrium*, qui désigne la cour aménagée devant la basilique). Ce lieu est généralement clos par une enceinte de terre, surmontée à l'occasion d'une palissade en bois, analogue à la basse-cour des châteaux à motte. Le cimetière médiéval est très différent de l'actuel, cela s'explique par les relations différentes que les vivants entretiennent avec leurs morts. C'est une pâture plantée d'arbres où les villageois se rencontrent lors d'un pèlerinage ou lors de la célébration des morts, mais c'est aussi un lieu où l'on danse et joue lors de fêtes, lieu de réunion de la communauté villageoise, lieu de foires et de marchés.

Le bâtiment est simple, construit en pierres. L'intérieur est peint de fresques à la glorification de Dieu (récit instructif pour les paroissiens). Il y a peu de sculptures et pas de chaire de vérité jusqu'au XIV^{ème} siècle. Les fidèles n'ont ni bancs ni chaises, ils écoutent la messe assis par terre, agenouillés ou debout. Pour les veillées, on jonche le sol de paille.

L'église, ciment de la communauté villageoise, est le seul lieu public couvert : le sacré et le profane s'y mêlent et s'y succèdent parfois au grand désespoir des autorités ecclésiastiques.

Les croyances

Le peuple médiéval a une foi très vive. Les fidèles croient en un Esprit suprême, à l'immortalité de l'âme et au jugement dernier. Ils vénèrent leurs défunts. La mort, dans le monde médiéval, n'est que le marchepied de l'éternité. Le Chrétien peut espérer améliorer ses chances de salut grâce aux interventions des Saints et de la Vierge. Le culte des Saints, des reliques et le succès des pèlerinages témoignent de la ferveur de la population et de l'influence de l'Eglise sur les comportements et les mentalités. La société est ainsi prise en étau par la volonté divine, chacun a sa tâche à accomplir, son rôle dans l'harmonie du monde chrétien. On ne peut rien faire pour changer son sort. La

colère de Dieu pèse sur le monde et se manifeste par tel ou tel fléau, les épidémies par exemple. La vie quotidienne de chacun est hantée par la peur du péché, par l'obligation de prier, de se confesser, de communier. Aussi, à chaque moment de la journée, la religion est présente. Un enfant naît, on appelle le prêtre, un vieillard meurt, on assiste aux derniers sacrements. Avant chaque repas, le père de famille trace une croix sur la croûte du pain. Les sonneries des cloches appellent à la prière et animent les différentes heures du jour et l'angélus du soir rappelle les travailleurs. Les croyants se contentent de suivre quelques rites traditionnels : leur pratique de la communion et de la confession reste superficielle. Leur connaissance des dogmes est souvent limitée : quelques prières, quelques épisodes sacrés...

Les fêtes

Les fêtes religieuses scandent la vie de la communauté paroissiale. Elles sont nombreuses : les grandes fêtes de l'Écriture, les mariages, les baptêmes, les victoires militaires, ... Elles permettent aux paysans de se réunir et de se réjouir ensemble à l'occasion d'événements familiaux bénis par l'Église.

Plus de cent jours de fête dans l'année. Cependant, l'esprit païen reprend souvent ses droits en débordant la stricte observance

religieuse, au grand dam des clercs. Autour du solstice d'hiver, on célèbre la Noël, jour de grande réjouissance populaire (la maison est décorée, le sapin, orné de pommes et d'hosties, symbolise l'arbre d'Éden), la Circoncision, l'Épiphanie. Les fêtes, très suivies dans les campagnes, sont celles qui entourent la période du Carême : la Chandeleur et sa procession aux chandelles, le premier dimanche de Carême, les Rameaux et le cycle pascal où les différentes réjouissances utilisent les œufs, redécouverts après le jeûne. À la signification religieuse, les « Pâques fleuries » célèbrent le retour du printemps. Cette fête met aussi fin à la période d'abstinence et de diète sévère (le Carême) ce qui explique les excès qui suivent la célébration. Le cycle de mai, le mois de Marie, période des premières floraisons où les garçons du village, la veille du 1^{er} mai, vont cueillir des branches pour les mettre devant les portes des filles à marier, la Saint-Jean et ses feux au solstice d'été ou encore l'Assomption de la Vierge célébrée le 15 août, ... donnent lieu à des réjouissances. Les fêtes de la vendange, le jour de la Saint-Michel (le 29 septembre) terminent le temps des récoltes et des redevances.

Toutes ces solennités sont précédées d'une veillée dans l'église, aux chandelles. Il semble qu'on s'y amuse plus qu'on y prie ! Ces cérémonies collectives sont l'occasion d'exprimer des solidarités, même si tout le monde n'y participe pas.

Les réalités du Moyen Age

Les guerres féodales chez nous

La guerre de la vache (1273-1275)

Les luttes sanguinaires, qui secouèrent quelque soixante villages du plateau condruzien entre les années 1273 et 1275, sont issues selon la légende d'un conflit banal : le vol d'une vache.

(Prendre des biens à autrui, à cette époque féodale, signifiait une faute aussi durement réprimée que de s'attaquer à sa personne)⁴³.



Sceau équestre dit « à l'épée » de Guy de Dampierre, Comte de Namur et de Flandres, 1279, d'après Ph. Wascotte, 1998.

En l'an 1273, Guy de Dampierre⁴⁴, comte de Flandre et comte de Namur, organise à Andenne (comté de Namur) un tournoi, qui durera huit jours et où les principaux seigneurs de la région et d'ailleurs s'affronteront.

⁴³ Les différentes notes en italique sont issues de Ph. WASCOTTE, *Légende et réalité : la guerre de la vache de Ciney et la naissance du sentiment national liégeois (1275-1278)*, 1998.

⁴⁴ Guy de Dampierre (1225-1305), fils de la comtesse Marguerite II de Constantinople et époux, lors d'un second mariage, d'Isabelle de Luxembourg. Les comtes de Namur et les comtes de Flandre sont vassaux du roi de France : Philippe III, dit le Hardi, pendant la période de la guerre de la vache.

(Seront présents : Guy de Dampierre et son frère Thierry, Godefroy de Louvain, le comte de Luxembourg, de Bar, les seigneurs Raes de Beaufort, Richard de Fallais et Jean de Goesnes (3 frères pieux et hardis) et leur cousin, le seigneur d'Orchimont et bien d'autres chevaliers).

C'est l'occasion pour les paysans et les marchands des environs de faire du commerce de leurs produits et de leurs animaux qui étaient négociés au plus haut prix. Lors de cette « foire » locale, un vilain (paysan) de Jallet (comté de Namur), dépendant de la seigneurie de Goesnes, nommé Engoran, amène notamment une vache volée quelques jours auparavant à un bourgeois de Ciney (principauté de Liège), Rigaud de Corbion.

(Les gros animaux de ferme tels les bœufs étaient plutôt rares. Dès lors, le vol d'une vache, coûteuse et peu fréquente, représentait un bien convoité).

Malheureusement, le sire Rigaud reconnaît l'animal et intercepte le bailli du Condroz à Ciney, Jean de Halloy, pour faire justice. Les baillis ne peuvent agir dans des lieux qui ne dépendent pas de la juridiction féodale de leur seigneur. Aussi, Jean de Halloy use d'un stratagème malhonnête afin d'appréhender le voleur. Il lui promet sécurité et impunité, s'il rend le bien volé. Engoran, dépendant du seigneur de Goesnes, décide de reconduire l'animal volé à l'endroit où il l'a pris. A peine arrivé sur les lieux, il est empoigné, condamné à la peine capitale et « tout bonnement pendu haut et court ».

Le bailli du Condroz, ayant fait son devoir, tout peut rentrer dans l'ordre, mais le seigneur de Goesnes et de Jallet, dont les droits de Justice sont atteints, en décide autrement. Il rassemble ses troupes. Aidé des seigneurs de Celles et de Spontin, il ravage les terres du bailli⁴⁵ de Ciney, dépendant de la principauté de Liège.

⁴⁵ Bailli (< baillir : administrer) agent du roi qui est chargé de fonctions administratives et judiciaires : il doit mener les enquêtes, percevoir les amendes et les impôts, et au besoin faire emprisonner ou exécuter les malfaiteurs après le jugement du seigneur du lieu.

(Le seigneur de Goesnes, fidèle du prince-évêque de Liège, avait décidé de devenir vassal du marquis de Namur, Guy de Dampierre).

La pendaison d'un de ses vilains est un excellent prétexte pour chercher querelle au prince-évêque de Liège, dont dépend Ciney.

Le bailli du Condroz, Jean de Halloy, réplique et saccage Jallet, bourg de Jean de Goesnes. Il emmène le bétail qu'il partage ensuite avec les manants de Ciney, Dinant et Huy.

Furieux, le seigneur de Goesnes appelle à l'aide ses deux frères, Richard de Fallais et Raes de Beaufort, et ensemble, ils dévastent et brûlent plusieurs villages du Condroz en emportant un butin considérable.

Les bourgeois de Huy (capitale du Condroz), aidés de Dinant et de Ciney, ripostent et la guerre devient générale. Les Hutois demandent assistance et secours à l'évêque de Liège, Jean d'Enghien, peu enclin aux exercices violents de la chevalerie. Les Liégeois, exaspérés par la conduite de leur prince, décident de participer à la riposte sous la direction de Bouchard (du Hainaut ou d'Avesnes, un ennemi des Dampierre). Les Hutois détruisent Goesnes et son château. Ils font ensuite le siège au château de Beaufort, seigneurie du frère du sire de Goesnes. Grâce à la position stratégique de cette forteresse, située sur un rocher, les ennemis sont obligés de se retirer sans succès. Les seigneurs de Goesnes, Fallais et Beaufort cherchent alors de nouveaux alliés⁴⁶. Richard de Fallais et son fils Rigaud s'enfuirent de leur seigneurie et rencontrent sur leur route les Liégeois. Richard meurt mais son fils leur échappe et cherche refuge auprès du duc de Brabant, Jean Ier. Rigaud fait alors hommage de son fief au duc qui entre alors dans la bataille afin de secourir son vassal. « Douze mille hommes d'armes » sont rassemblés. Ensemble, ils détruisent le village de Meeffe et lèvent le siège de Fallais. Guy de Dampierre est également appelé à la rescousse « afin de relever les terres de Namur ».

(Les seigneurs de Goesnes et de Beaufort avaient abjuré la suzeraineté du prince-évêque et s'étaient constitués vassaux du comte de Namur en 1276).

Après quelques hésitations, il finit par entraîner dans cette guerre le comte de Luxembourg. Ils mettent à sac la ville de Ciney, et perdent ainsi un

grand nombre d'hommes. Warnant et les environs sont détruits tandis que les Liégeois saccagent les terres du duché de Luxembourg.

Le conflit se poursuit. Le prince-évêque, humilié par la chute de Ciney, incite les Dinantais, aidés du seigneur de Rochefort à entrer en conflit avec les Namurois. Les Dinantais décident alors de retourner dans leur ville. Les Namurois dominent la bataille jusqu'au moment où certains Dinantais pensent à baisser la herse de l'entrée. L'avant-garde namuroise est massacrée, ainsi que le seigneur de Dave pendant que d'autres Namurois regagnent tant bien que mal Bouvignes (comté de Namur) pour s'y réfugier. Ces dernières luttes sanglantes marquent la fin de cette tragédie peu banale.

Guy de Dampierre demande alors au roi de France, Philippe le Hardi, d'intervenir. Celui-ci décide que tout doit rentrer dans l'ordre « comme avant » les hostilités.

(A savoir que le duc de Brabant, les comtes de Namur et de Luxembourg furent contraints de rentrer sous l'obédience du prince-évêque de Liège).

Ainsi finit la « guerre de la vache » qui fit tant de dégâts et de morts dans le Condroz : plus de trente villages furent saccagés, pillés et détruits. Ce bovin ne fut, bien entendu, qu'un prétexte pour ce terrible conflit qui se consumait depuis bien longtemps entre la principauté de Liège⁴⁷ et le comté de Namur.

Une autre légende raconte que c'est l'assassinat du maieur de Ciney par les seigneurs de Beaufort, sur le territoire de Goesnes, qui serait à l'origine de cette guerre.

La guerre des Awans et des Waroux⁴⁸ (1295-1335) (une guerre de lignage)

Parmi les nombreuses guerres féodales, celle dite des Awans et des Waroux est peut-être l'une des plus célèbres de la région liégeoise. Elle oppose deux puissants et riches lignages de la noblesse hesbignonne, celui d'Humbert Corbeau, seigneur d'Awans et celui de Guillaume, seigneur de Waroux.

L'origine du conflit est l'enlèvement par un parent du seigneur de Waroux d'une serve appartenant à

⁴⁶ Richard de Fallais et son fils Rigaud s'enfuirent de leur seigneurie et rencontrèrent sur leur route le liégeois Jean de Halloy. Richard père et son fils leur échappèrent et cherchèrent refuge auprès du duc de Brabant, Jean Ier. Rigaud fit hommage de son fief au duc qui entra dans la bataille afin de secourir son vassal. La bataille fut terrible.

⁴⁷ Les princes-évêques de Liège : Henri de Gueldre (1247-1274) puis Jean III d'Enghien (1274-1281).

⁴⁸ Awans et Waroux, deux villages de la Hesbaye liégeoise, respectivement situés sur les territoires des communes actuelles d'Awans et d'Ans.

un avoué d'Awans. Après plusieurs tentatives de conciliation, le seigneur de Waroux, refusant de rendre le bien volé, épouse la serve. Au lendemain du mariage, le lignage d'Awans, se considérant insulté, ravage les terres du château de Waroux et brûle moulin et brasserie. Cette attaque violente fait des Awans une famille hors-la-loi car le droit de brûler des biens pour punir des fautes graves est uniquement réservé à l'évêque.

La famille Waroux fait alors une plainte écrite à l'évêque mais le seigneur d'Awans refuse de comparaître devant le tribunal féodal. Les troupes épiscopales attaquent les alliés d'Awans (familles d'Hozémont et d'Hognoul). Cette intervention n'est pas désintéressée car elle permet à l'évêque de conserver ses prérogatives juridiques tout en matant les familles de la noblesse hesbignonne qui étaient toujours en état de révolte latente.

Les Awans finissent par se résilier et décident de s'amender. L'amende honorable et publique est spectaculaire car la peine⁴⁹ infligée est particulièrement infâmante : la famille des Awans dut se rendre, à pieds nus et en chemise, avec sur la tête une selle de cheval, de l'église Saint-Martin à l'église Saint-Lambert. Ensuite un combat eut lieu entre l'écuyer de Waroux et le seigneur de Hognoul en présence de l'évêque. Il se solde par la victoire du seigneur de Hognoul. Cependant le conflit ne cesse pas pour autant de s'envenimer et chaque famille se cherche de nouveaux alliés. De nouvelles batailles sont engagées dont celle de Loncin en 1298 qui vit une famille de Jemeppe proche des Awans se ranger au côté des Waroux.

Le conflit devenu celui d'une grande partie de la noblesse hesbignonne s'intègre ensuite dans un contexte plus général de guerre civile et de tension entre le pouvoir ecclésiastique, les bourgeois de la cité et la noblesse.

En 1312, la nomination d'un nouvel évêque réveille le conflit. Favorable aux bourgeois et aux corporations, l'évêque déplaît aux nobles et la famille Waroux est la première à manifester son hostilité. Cette opposition entraîne pour les Waroux la perte de trois des leurs, mais en même temps la propulse comme chef de ligne de la noblesse. Celle-ci décide de passer à l'action contre les corporations bourgeoises et le chapitre cathédral. L'émeute urbaine est violente et se solde par la défaite de la noblesse. C'est le fameux épisode de la Male Saint-Martin qui aboutit à la création de deux partis : les corporations et bourgeois soutenus par les Awans et les patriciens dirigés par les Waroux, aidés de quelques alliés puissants dont la ville de Huy et les comtes de Namur.

Jusqu'en 1325, les deux lignages se tiennent plus tranquilles à l'exception de quelques meutes et embuscades. Cependant, les rapports entre l'évêque et la cité de Liège ne s'améliorent pas. Liège s'arroge alors des droits souverains et le prince-évêque se retire à Huy, nouveau siège de son évêché. Cette même année a lieu le combat décisif entre les Awans et les Waroux, malgré l'interdit de l'évêque. La bataille fait rage et le bilan est lourd. Les Waroux sont battus en dépit de leur supériorité numérique. Ils se soumettent à l'évêque et promettent de l'aider contre les Liégeois insoumis. Cette tentative de conciliation pacifique reste sans succès car les Awans alimentent l'opposition de la cité. La situation devenant très difficile, l'évêque sollicite l'arbitrage du Pape et l'appui du roi de France. Cet appel à l'aide provoque la colère des Liégeois, toujours soutenus par les Awans, qui mettent à sac la Hesbaye.

C'est finalement la paix de Flône imposant des trêves aux deux lignages, qui met fin au conflit des Awans et des Waroux en 1335. L'évêque réunit à cette occasion les trois Etats (la noblesse, le clergé et le tiers état) et forme entre autre un conseil dont le rôle est de juger les conflits entre les nobles. Douze arbitres sont choisis dans les deux familles et en mai 1335, la paix est proclamée. Cet événement, appelé « la paix des douze », met définitivement un terme à la guerre entre les Awans et les Waroux, après quarante ans de luttes fratricides.

L'hygiène

L'hygiène au Moyen Age (l'hygiène alimentaire, les conditions sanitaires des lieux habités, l'ensemble des soins apportés au corps) est peu connue car les documents écrits sont rares. Des règles générales d'hygiène, décrites dans les livres médicaux, n'interpellent qu'un nombre restreint de la population. Les principales sont la pratique d'exercices physiques, un sommeil favorable, l'élimination de tous les excès par des saignées régulières, des vomissements ou une bonne transpiration. L'étude de la vie du Christ et des « Passions » chrétiennes est conseillée pour encourager la gaieté.

La toilette quotidienne de la majorité consiste à laver les parties visibles du corps (visages, mains, pieds et éventuellement les dents). On se met torse nu devant un seau d'eau ou à la campagne, on prend un bain dans la rivière.

⁴⁹ Peine du harnascar (*harnash* = harnais, *schaar* = travail, corvée).



« Se baigner une fois par semaine, spécialement au réveil » : les bains sont présents sous forme d'étuve, lettre historiée, *Traité de diététique*, XIV^{ème} siècle, d'après le guide de *La France médiévale*, 1997.

Les habitants des châteaux connaissent les plaisirs du bain, sous forme d'étuve ou pris dans des cuves de bois dont le fond est recouvert d'un linge pour empêcher les échardes de blesser la peau. Le bain se prend le matin ou après un effort physique intense (chasse, chevauchée, tournoi ...). Le « savon » est fabriqué à base de graisse animale, de cendre et de soude. L'emploi du savon à l'huile d'olive, parfumée aux herbes, est attesté dans le sud de l'Europe, dès le VIII^{ème} siècle.

La bonne odeur, l'haleine fraîche sont l'apanage des gens raffinés. Les femmes s'enduisent le corps d'onguents, d'huiles parfumées. Elles mâchent de la réglisse, de la cannelle, du fenouil. Avant et après chaque repas, le châtelain, sa famille et ses invités se lavent les mains dans une bassine d'eau froide. Des aiguères ou aquamaniles sont apportées régulièrement à tous les convives.

Des latrines, omniprésentes dans les châteaux, sont aménagées en encorbellement⁵⁰ lorsqu'elles donnent dans les fossés ou dans les douves. Toute chambre privative possède sa latrine bien que de nombreux textes démontrent que le seigneur utilise régulièrement la chaise percée que les serviteurs vident dans les latrines !

⁵⁰ En encorbellement : construction en saillie sur le plan d'un mur, supportée par des consoles, une dalle, des « corbeaux ».

Les famines

On ne vit pas vieux au Moyen Age : 35 ans en moyenne, 50-55 ans si l'on est roi. Les naissances sont nombreuses : sept ou huit naissances par famille avec des chances de survie pour quatre ou cinq enfants. De plus, la famine, toujours menaçante, guette chaque existence. Plusieurs années de mauvaises récoltes peuvent décimer la population : chaque région vit de ses propres ressources, une année compromise et c'est la disette, deux et c'est la famine. En l'an 1033, des pluies imbibent la terre pendant trois années consécutives : « On ne put creuser de sillons susceptibles de recevoir la semence. De même, au temps de la moisson, les mauvaises herbes et la funeste ivraie avaient recouvert toute la surface des champs (...) après qu'on eut mangé les bêtes sauvages et les oiseaux, les hommes se mirent, dans les affres d'une faim dévorante, à ramasser pour les manger toutes sortes de charognes et de choses horribles à dire »⁵¹.

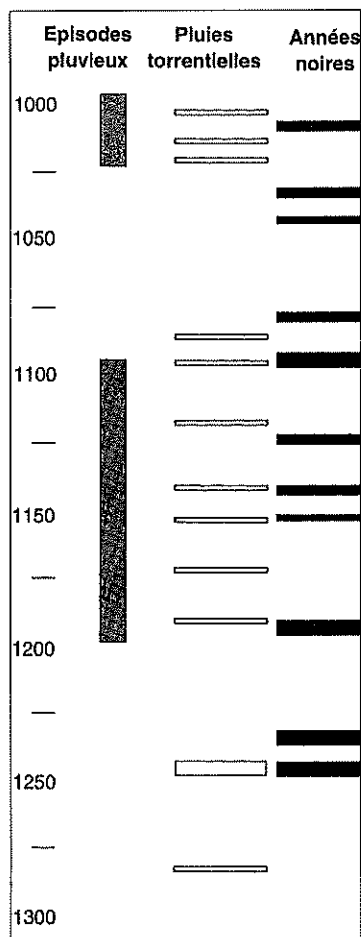
Le XIV^{ème} siècle connaît des périodes de grandes famines provoquées par des conditions atmosphériques désastreuses : le climat s'est refroidi et l'humidité accrue. Des pluies violentes arrachent les terres et font pourrir les semailles. Quelques désastres frumentaires⁵² s'abattent sur une population trop nombreuse dans les années 1315-1317. D'après le chroniqueur Jan Boendaele, la famine de 1316 en Flandre est catastrophique : « Grande fut la détresse du peuple. Les cris et les pleurs des gens du peuple, qui se lamentaient couchés dans les rues, auraient dû attendrir jusqu'aux pierres. La faim faisait s'enfler leurs membres. Ils mouraient de faim sur place. On les jetait à soixante ou plus dans des fosses communes »⁵³.

Plusieurs disettes sérieuses se succèdent également dans nos régions de 1338-1340 à 1380. Ces famines sont à l'origine des graves épidémies comme la peste noire ou le paludisme qui s'abattent sur l'Europe, car une partie importante de la population est en état de sous-alimentation chronique.

⁵¹ L. GENICOT et J. GEORGES (sous la direction de), *Racines du futur*, tome II : *du XI^{ème} au XVII^{ème} siècles*, 1991, p.32.

⁵² Toutes les récoltes de blés ou de céréales furent détruites.

⁵³ L. GENICOT et P. HOUSSIAU, *Le Moyen Age*, (1972), p. 222.



Humeurs et variations du climat, d'après L. Génicot et J. Georges (sous la direction de), 1991.

La peste

« Le Moyen Age occidental semble s'être épanoui entre deux grandes épidémies de peste »⁵⁴.

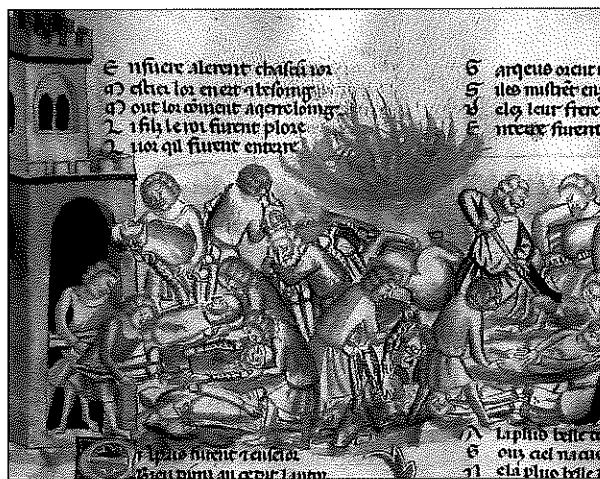
La grande peste, appelée aussi « peste noire », est probablement la maladie la plus ravageuse de l'Europe médiévale. Elle touche l'Occident au VI^{ème} siècle, vers 540, et dure jusque 750⁵⁵ dans les pays méditerranéens. Elle réapparaît ensuite au milieu du XIV^{ème} siècle, vers 1347-1348.

Véhiculée depuis l'Asie par des navires de commerce, la peste se transmet du rat noir à l'homme par les piqûres de puces, puis par contagion

directe. Elle existe sous deux formes. La bubonique se manifeste par l'apparition à l'aine ou sous l'aisselle de bubons (gros boutons) noirâtres ou par l'inflammation des ganglions. Elle tue dans 60 à 80 % des cas. La peste pulmonaire (ou pneumonique) contamine l'homme par inhalation. Dans sa forme primitive, elle est mortelle à 100 % des cas.

La peste fait peur car en quelques heures, elle donne la mort : « Ils n'étaient malades que deux ou trois jours et mouraient rapidement, le corps presque sain ; celui qui aujourd'hui était en bonne santé, demain était mort et jeté en terre »⁵⁶. Impossible à soigner, certains pensent, y compris des médecins, que la peste noire a des causes astrologiques. D'autres y voient un châtement de Dieu pour l'humanité.

Dès 1347, la peste pneumonique ou bubonique se développe et emporte entre un tiers et deux tiers de la population européenne. Ses retours récurrents et à intervalles rapprochés, dans la seconde moitié du XIV^{ème} siècle et au XV^{ème} siècle, empêchent la reprise démographique et affectent gravement la vie économique. Finalement au XVIII^{ème} siècle, elle disparaît curieusement selon deux hypothèses : soit par le recul du rat noir devant le rat gris, soit par le développement d'autres maladies comme le choléra ou la pseudo-tuberculose.



Les ravages de la peste, miniature française, XIV^{ème} siècle, Bibliothèque Marciana, Venise, d'après M. Pierre, 1996.

⁵⁴ R. DELORT, *La vie au Moyen Age*, 1982, p.58.

⁵⁵ R. DELORT, *op. cit.* p.52.

⁵⁶ M. PIERRE, *Le Moyen Age*, 1996, p.103.

La fin des châteaux forts, pourquoi ?

Le contexte

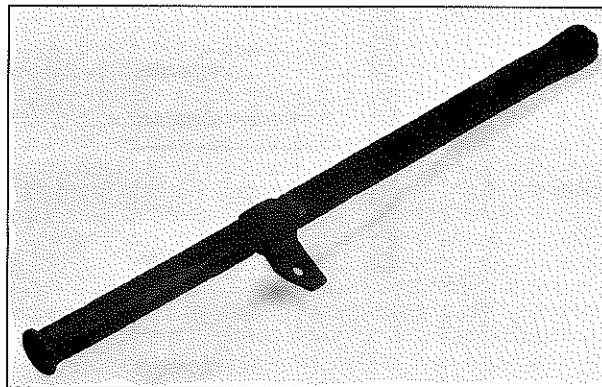
Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, le pouvoir se centralise et on assiste à une montée de la royauté. C'est une époque de grande stabilité politique. De plus, la guerre change de visage : les conflits se multiplient et sont plus importants (la guerre de Cent Ans est un exemple parmi d'autres). Au sein des armées, les troupes de mercenaires deviennent de plus en plus nombreuses et la chevalerie est en déclin. Quant aux nobles, ils se consacrent aux affaires du royaume ou à leurs terres et adoptent un mode de vie plus élégant et confortable. Leur devise est de s'ouvrir au monde.

Dans les campagnes, on assiste à une désertion des villages et les révoltes populaires sont fréquentes (la grande Jacquerie de 1358 en France). Dans les villes, le patriciat (marchands, banquiers et notables) prend le pouvoir au détriment des gens de métier. L'église, elle aussi, est frappée par les ruptures. De 1378 à 1417, plusieurs papes se disputent l'autorité suprême.

L'apparition de l'artillerie

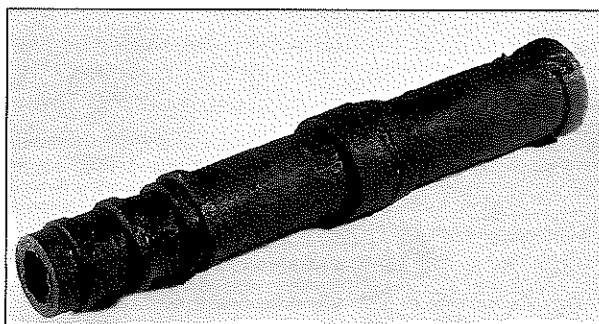
Originnaire de Chine, la poudre arrive en Europe occidentale au XIII^{ème} siècle. Il faut cependant attendre la deuxième moitié du XIV^{ème} siècle pour que la fabrication d'armes à feu efficaces se concrétise. L'apparition des premières pièces d'artillerie modifie radicalement les techniques de guerre mais aussi fait perdre aux châteaux beaucoup de leur efficacité.

Les armes à feu se développent assez rapidement. L'arquebuse est une arme d'épaule dont la mise à feu se fait au moyen d'une mèche ou d'un rouet d'acier butant sur un silex. Elle supprime l'arbalète. La couleuvrine apparaît au XV^{ème} siècle. Arme à feu portable, elle est l'ancêtre de notre fusil moderne. Quant au canon, il est le maître des batailles à partir du XV^{ème} siècle : il permet de souffler les murs avec d'énormes boulets de pierre.



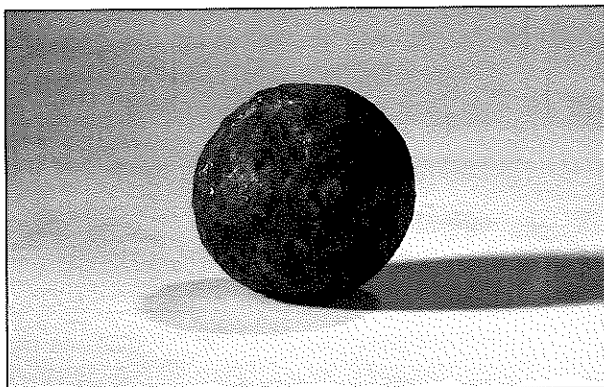
Couleuvrine, fin du XV^{ème} siècle, Musée de l'Hôtel Sandelin, Saint-Omer, d'après le catalogue de l'exposition *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Age*, 1995.

Cette pièce d'artillerie offensive ou défensive intervenait surtout dans le siège et l'assaut des places fortes. A l'origine, elle était munie d'une crosse en bois.



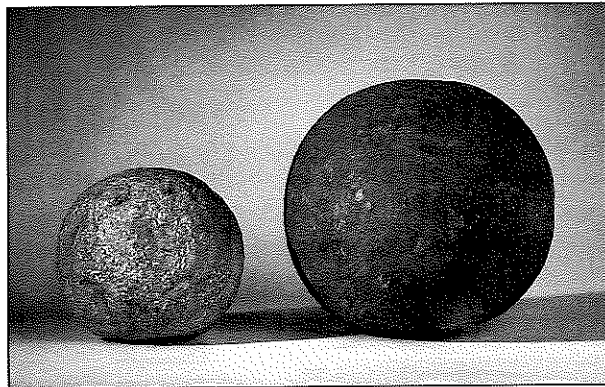
Canon, XV^{ème} siècle, Musée des Beaux-Arts, Valenciennes, d'après le catalogue de l'exposition *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Age*, 1995. Ce canon, avec boîte à poudre encastrée, se compose d'un tube en fer forgé ouvert à chaque extrémité et renforcé par des anneaux de fer.

Boulet de coulevrine
Fonte
2ème moitié du XVème siècle ou début du XVIème siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville



Boulet de canon
Pierre
2ème moitié du XVème siècle ou début du XVIème siècle
Provenance : château fort de Logne
Musée du Comté de Logne, Vieuxville

Boulet de canon
Pierre
Fin du XVème siècle
Provenance : château de Franchimont
Les Compagnons de Franchimont, Theux



L'architecture castrale évolue lentement. Les archères sont adaptées aux armes à feu individuelles puis se transforment en canonnières. Les embrasures de tir sont élargies. On augmente l'épaisseur des murs et on construit des tours d'artillerie permettant de résister de façon plus efficace. Des chambres de tir, surmontées de terrasses ou de plates-formes pour recevoir les canons, sont aménagées notamment dans les forteresses de Bouillon et de La Roche (province de Luxembourg). Au château de Franchimont (province de Liège), les tours et canonnières d'artillerie construites représentent un élément de qualité de l'évolution de l'architecture militaire.

Certains châteaux voient la hauteur de leurs murailles, tours et courtines, élevée afin de rendre l'escalade impossible. D'autres perdent de la surface : on réduit le périmètre défensif afin de diminuer les effectifs. Enfin, certains endroits deviennent plus fortifiés comme le corps de porte : le donjon - porche se développe et devient le lieu de résidence du seigneur. Malgré toutes ces modifications, les châteaux ne résistent pas. Leur rôle militaire s'estompe et bon nombre deviennent davantage des résidences seigneuriales que des fortifications. Au XVIème siècle, beaucoup seront ravagés notamment par le raid dévastateur du roi de France, Henri II.

Orientation bibliographique

Ouvrages généraux

BALARD Michel, GENET Jean-Philippe, ROUCHE Michel, *Le Moyen Age en Occident. Des Barbares à la Renaissance*, Hachette supérieur, 1990.

BERTRAND Simone, *La tapisserie de Bayeux*, Ouest France, Rennes, 1979.

BLOCH Marc, *La société féodale*, éditions Albin Michel, (Paris, 1983).

BONNASSIE Pierre, *Les 50 mots clefs de l'histoire médiévale*, (Toulouse, 1981).

BOUARD (de) Michel, *Manuel d'archéologie médiévale. De la fouille à l'histoire. Regards sur l'Histoire*, Paris, 1975..

BOURIN Monique, DURANT Robert, *Vivre au village au Moyen Age, les solidarités paysannes du 11ème au 13ème siècles*, (Paris, 1984).

CANOË (De) R., *La musique. Histoire, dictionnaire, discographie*, édition du Seuil, 1969.

CHAPELOT Jean, FOSSIER Robert, *Le village et la maison au Moyen Age*, Hachette, 1980.

DELORME Jean, *Les grandes dates du Moyen Age*, collection « Que sais-je ? », n° 1088, 2ème éd. rev. et corr., Paris, 1967.

DELORT Robert, *La France et l'Occident médiéval (de Charlemagne à Charles VIII)*, collection Points, éditions du Seuil/Histoire n°6.

DELORT Robert, *Le Moyen Age. Histoire illustrée de la vie quotidienne*, éditions du Seuil, (Lausanne, 1972).

DELORT Robert, *La vie au Moyen Age*, collection « Points Histoire », éditions du Seuil, Paris, 1982.

DELORT Robert, *La France de l'an mil*, éditions du Seuil, Paris, 1990.

D'HAUCOURT Geneviève, *La vie au Moyen Age*, collection « Que Sais-je ? », n°132, 12ème éd. , P.U.F., (Paris, 1987).

DUBY Georges, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, éditions Montaigne, Paris, 1962.

DUBY Georges (sous la direction de), *L'Europe au Moyen Age*, tome II : fin du IXème siècle-fin XIIIème siècle, tome III : fin du XIIIème siècle-fin XVème siècle, collection U-série « Histoire médiévale », Armand Colin, Paris, 1969.

DUBY Georges, *Guerriers et paysans. VIIème-XIIIème siècle. Premier essor de l'économie européenne*, Gallimard, Paris, 1973, 1978.

DUBY Georges, *L'Europe au Moyen Age*, Flammarion, 1984.

DUBY Georges, *Le Moyen Age (987-1460)*, Hachette, (1987).

DUBY Georges, *Le temps des cathédrales : l'art et la société 980-1420*.

DUBY Georges, *AN 1000 – AN 2000, sur les Traces de nos peurs*, éd. Textuel, (Paris, 1995).

DUBY Georges, *Féodalité*, Gallimard, (1996).

FOSSIER Robert, *Histoire sociale de l'Occident médiéval*, collection U-série « Histoire médiévale » dirigée par Georges Duby, Armand Colin, Paris, 1970.

- FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux, X^{ème}-XII^{ème} siècle*, tome I : *L'homme et son espace*, tome II : *Structures et problèmes*, P.U.F., Nouvelle Clio, 1982.
- FOSSIER Robert, *L'occident médiéval, V^{ème}-XIII^{ème} siècle*, Hachette, Paris, 1995.
- FOURNIER G., *Le château fort dans la France médiévale*, Paris, 1978.
- FOURQUIN Guy, *Seigneurie et féodalité au Moyen Age*, (Paris, 1977).
- FUNCKEN Liliane et Fred, *Le costume, l'armure et les armures au temps de la chevalerie*, 1. du VIII^{ème} au XV^{ème} siècle, Casterman, (1977).
- GALLOY D. et HAYT F., *Le Moyen Age jusque vers 1350, Du document à l'histoire*, De Boeck-Wesmael.
- GANSHOF F.-L., *Qu'est-ce que la féodalité ?*, 5^{ème} éd., collection Approches, Tallandier (1982).
- GENICOT L., *Les lignes de faite du Moyen Age*, 9^{ème} éd. rev., 1983.
- GENICOT L. et GEORGES J., *Racines du futur*, tome II : *du XI^{ème} au XVII^{ème} siècles*, 1991.
- GENICOT L. et HOUSSIAU P., *Histoire et humanités, Le moyen âge*, Casterman, (1972).
- GENICOT Luc-François (sous la direction de), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, tome I *Châteaux forts et châteaux-fermes*, édition Vokaer, Bruxelles, (1975).
- HEERS Jacques, *Précis d'Histoire du Moyen Age*, P.U.F., 1973.
- HOFFSUMMER Patrick, *Le château de Franchimont*, Carnets du Patrimoine, 21, Ministère de la Région wallonne, 1997.
- LAFOSSE A., LEGRU D., MAQUET J.-L., QUARRE R., ROBERT C., *Histoire de la Commune d'Ans*, Liège, 1981.
- LE GOFF Jacques, *Le Moyen Age (1060-1300)*, Paris, 1971.
- LE GOFF Jacques, *La civilisation de l'Occident médiéval*, collection *Les Grandes Civilisations* dirigée par Raymond Bloch, Arthaud, Paris, 1972.
- LE GOFF Jacques, *La civilisation de l'occident médiéval*, Arthaud, Paris, 1984.
- LEJEUNE Rita et STIENNON Jacques (direction scientifique), *La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres, arts, culture*, tome I : *Des origines à 1830*, La renaissance du livre, 1977.
- MESQUI Jean, *Les châteaux forts de la guerre à la paix*, Découvertes Gallimard, 1995.
- PASTOUREAU H., *La vie quotidienne en France et en Angleterre au temps des chevaliers de la Table ronde (XII^{ème}-XIII^{ème} s.)*, Hachette, Paris, 1976.
- PERNON G., *Dictionnaire de la musique*, Ouest France, (1984).
- PERNOUD Régine, *Lumière du Moyen Age*, éditions Grasset, (1981).
- PERNOUD Régine, GIMPEL Jean, DELATOUCHE Raymond, *Le Moyen Age pour quoi faire ?* Stock, 1986.
- PIERRE Michel, *Le Moyen Age*, Hachette, Paris, 1996.
- PLATT Colin, *Atlas de l'homme médiéval*, éditions du Seuil, 1981.
- POGNON Edmond, *La vie quotidienne en l'an mille*, Hachette, 1981.
- ROWLEZ Anthony, *A table ! La fête gastronomique*, Découvertes Gallimard, 1994.
- SCHAFFNER Claude (sous la direction de), *Les Etats du Moyen Age. La civilisation médiévale*, collection Grande encyclopédie de l'Histoire Bordas, Bordas, 1972.
- VERDON Jean, *Les loisirs au Moyen Age*, n^{lle} éd., Paris, 1996.

VERDON Jean, *Le plaisir au Moyen Age*, Perrin, 1996.

VERHULST Adriaan, *Précis d'histoire rurale de la Belgique*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1990.

WASCOTTE Ph., *Légende et réalité : la guerre de la vache de Ciney et la naissance du sentiment national liégeois (1275-1278)*, éd. Lallemand, (1998).

Catalogues d'exposition, guides, monographies

Catalogue de l'exposition *Un village au temps de Charlemagne*, Musée national des arts et traditions populaires, 29 novembre 1988 – 30 avril 1989, éditions de la Réunion des musées nationaux, Paris, 1988.

Catalogue de l'exposition, *Châteaux-Chevaliers en Hainaut au Moyen Age*, Musée des Beaux-Arts, Valenciennes, Mai-septembre 1995.

Catalogue de l'exposition, *A l'abri des châteaux forts*, Musée de Wéris, 1995.

Catalogue de l'exposition, *Vivre au Moyen Age. Un autre millénaire*, Abbaye Saint-Gérard de Brogne, Saint-Gérard, 29 avril 2000 - 29 octobre 2000.

Guide de *La France médiévale*, Gallimard, Paris, 1997.

L'Economie rurale et la Vie des campagnes dans l'Occident médiéval du IXème au XVème siècle, Paris, 1962.

Archéologie du village médiéval, Louvain et Gand, Centre belge d'histoire rurale, 1967.

Encyclopédie médiévale, d'après E. Viollet-le-Duc, éd. Inter-livres, Paris, 1978.

Liège stratégique du VIème au XIème siècle : ses châteaux, ses fortifications, Liège, 1978.

Dictionnaire du Moyen Age. Histoire et Société, Encyclopaedia Universalis, Albin Michel, Paris, 1997.

Vivre à l'époque... des chevaliers. Europe médiévale 800-1500 après J.-C., édition Time-Life, 1997.

Les Châteaux forts, éd. Du Rocher, Trois-Continents, (1999).

Méthodes d'analyse de la terre cuite, Actes de la journée d'Archéologie en province de Liège, Ocquier, 28 novembre 1998, Liège, 1999.

Livres pour enfants

BAINES Francesca, *Les Châteaux*, éditions Epigones, Paris, 1995.

BAUD Anne, REVEYRON Nicolas, *Construire un château fort aujourd'hui. L'aventure de Guédelon*, éditions du Sorbier, Paris, 2000.

BENDJEBBAR André, *Le Moyen Age. Chroniques illustrées de l'histoire des hommes*, Hachette Education, 1992.

BLOUD et GAY, *Un château fort au téléobjectif*, éditions Gamma, Paris - Tournai.

BRISOU-PELLEN Evelyne, SABBAGH Antoine, GAREL Béatrice, PAUWELS Catherine, *La vie au Moyen Age*, Nathan.

GILBERT John (traduction par Guy CASARIL), *L'histoire vécue. La vie d'un chevalier au temps des croisades*, éditions du Chat perché, Flammarion, 1997.

GRAVETT Christopher, *Le temps des châteaux forts*, collection Les yeux de la découverte, Gallimard, Paris, 1996.

GRAVETT Christopher, *Tous les secrets du chevalier. Comment devenir sans peur et sans reproche*, Autrement Jeunesse, Paris, 1997.

HOWARTH Sarah (trad. Jean Bertrand), *Le Moyen Age*, collection « Entrez dans ... », Gründ, (Paris, 1993).

LANGLEY Andrew, *Vivre au Moyen Age*, collection Les yeux de la découverte, Gallimard, Paris, 1996.

RICHE Pierre, ALEXANDRE-BIDON Danièle, *La vie des enfants au Moyen Age*, éditions du Sorbier, (Paris, 1994).

ROXBEE COX Phil (traduction par Nathalie Chaput), *Dans les châteaux forts*, collection Comment vivaient-ils ?, (1996).

WILKINSON Philip, *Châteaux forts*, Hachette, Les Encyclopoches, 1997.

Au temps des chevaliers et des châteaux forts (1250-1350). Les animaux en ce temps-là, collection La vie privée des hommes, Hachette, Paris, (1976).

A l'abri des châteaux du Moyen Age ... L'Europe des châteaux forts, collection La vie privée des hommes, Hachette, Paris, (1980).

Les châteaux forts, Nathan, (1995).

Expositions présentées dans le Muséobus

L'enfant dans la Société - hier et aujourd'hui, du 5 mai 1980 au 31 mai 1981.

A la découverte de notre Patrimoine architectural, du 4 septembre 1981 au 30 avril 1982.

L'industrialisation de la Belgique, du 17 juin 1982 au 16 décembre 1983.

Peuples chasseurs de la Préhistoire, du 23 février 1984 au 21 décembre 1984.

Guerres et Propagande, juillet-août 1984 et janvier-février 1985.

Les Origines de l'Homme. A la rencontre de Lucy il y a 3 millions d'années, du 1er avril 1985 au 31 août 1986.

Les Gallo-Romains. Gestes de tous les jours, du 4 octobre 1986 au 26 février 1988.

Les Mérovingiens. Le monde des morts révèle celui des vivants, du 21 avril 1988 au 30 novembre 1989.

Charlemagne. L'Empire retrouvé, du 1er février 1990 au 31 août 1991.

Premiers agriculteurs de nos régions. Le grand tournant du Néolithique, du 25 octobre 1991 au 2 avril 1993.

La lumière apprivoisée, de la Préhistoire à nos jours, du 21 juin 1993 au 31 janvier 1995.

A table !, du 1er avril 1995 au 28 novembre 1996.

Il était une fois ... Histoires et images d'enfants dans l'Art, du 29 avril 1997 au 3 décembre 1998.

Les Celtes... Aux portes de l'Histoire, du 26 mars 1999 au 28 novembre 2000.

Table des matières

Préfaces	5
Avant-propos	9
Et le Moyen Age fut	13
Pourquoi un château ?	16
L'origine du château fort	16
La seigneurie	16
Le régime féodal	17
Qu'est-ce qu'un château ?	20
Evolution de la forme architecturale (de la motte au château)	20
Les moyens de défense	23
Les moyens d'attaque	23
Les techniques de construction	24
De château en château	26
Quelques exemples en Wallonie: les châteaux de Bouillon, Franchimont, Herbeumont, Logne, Montaigle et Raeren	26
Qui vit au château ?	31
Le seigneur	31
Les chevaliers	31
La châtelaine	38
Les autres habitants du château	43
Quelles activités au château ?	44
Le mobilier	44
De la cuisine à la table	46
Les loisirs	50
Dans l'enceinte du château	56
Aux alentours du château	60
La campagne	60
La naissance des villages	60
Le paysan	60
La maison	61
L'agriculture	62
L'élevage	65
Au cœur du village : l'église	65

Les réalités du Moyen Age	67
Les guerres féodales chez nous	67
L'hygiène	69
Les famines	70
La peste	71
La fin des châteaux forts, pourquoi ?	72
Le contexte	72
L'apparition de l'artillerie	72
Bibliographie	74
Expositions présentées dans le Muséobus depuis 1980	78
Table des matières	79

COPYRIGHT
Dépôt légal : D/2001/3606/1





*Ministère
de la Communauté
française*

Direction générale de la Culture
Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques

Muséobus
de la Communauté française
de Belgique

Parc industriel
Route de Marche
5100 Naninne
Tél. et fax 081/ 40 05 26

